

Institut national de la statistique
et de la démographie (INSD)



Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
de 2021 (EHCVM-2021)

Diagnostic de la pauvreté en 2021



Ministère de l'économie, des finances
et de la prospective

=====
Secrétariat général

=====
Institut national de la statistique et de
la démographie

BURKINA FASO

Unité – Progrès - Justice



Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages de 2021 (EHCVM-2021)

Diagnostic de la pauvreté en 2021

Profil, Déterminants et Inégalités de niveau de vie

Equipe de rédaction :

- **Zakaria KONCOBO**, Ingénieur statisticien Economiste, agent du service du suivi des conditions de vie des ménages
- **Daouda ZOUNGRANA**, Ingénieur statisticien Economiste, Agent à la cellule de contrôle interne et de suivi-évaluation
- **Gafarou NIGNAN**, Démographe, agent au service du suivi des conditions de vie des ménages
- **Idrissa COULIBALY**, Statisticien Démographe Directeur régional du Sahel

Lecteurs :

Réalisée avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale et de la Commission de l'UEMOA à travers le Programme d'harmonisation et de modernisation des enquêtes sur les Conditions de vie des ménages (PHMECV).



Juillet 2024

AVANT PROPOS

Le Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020, adopté par le Gouvernement burkinabè en 2016, constitue le référentiel de développement au Burkina Faso. Par ailleurs, le pays s'est engagé à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) dont l'échéance est prévue pour 2030. L'objectif commun de ces engagements nationaux et internationaux est l'amélioration des conditions de vie des populations, en l'occurrence une réduction substantielle de la pauvreté.

Pour y parvenir, il est indéniable de disposer régulièrement en amont des données statistiques exhaustives, fiables et actualisées pour apprécier les progrès réalisés et les défis à relever. C'est pourquoi, l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) avec l'appui technique et financier de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a réalisé, en 2018 et 2021, deux enquêtes ménage dénommées Enquête Harmonisée sur les Conditions de vie des Ménages (EHCVM). Ces enquêtes réalisées aussi dans les huit (8) pays membres de l'UEMOA se sont inscrites dans une nouvelle dynamique qui, dorénavant, permet aussi bien une comparaison des indicateurs au niveau national que communautaire. Les résultats permettent d'évaluer l'état actuel des conditions de vie de la population burkinabè et mesurer aussi les progrès réalisés.

Le présent rapport sur le diagnostic de la pauvreté, élaboré par l'INSD grâce à l'appui de l'UEMOA traduit tout l'engagement du gouvernement burkinabè pour le développement de la statistique. Le diagnostic de la pauvreté fournit aux acteurs politiques un outil pour définir des priorités et des stratégies pour la lutte contre la pauvreté, par l'identification de régions ou de sous-groupes de la population vivant dans la pauvreté, et en déterminant le poids relatif de ces régions et sous-groupes dans la pauvreté totale dans le pays. Le profil permet aussi d'établir des seuils utilisés pour le suivi de l'évolution de la pauvreté dans le temps.

A travers ce rapport, je saisis l'occasion pour remercier le Gouvernement burkinabè pour ses efforts de développement de la statistique, l'UEMOA et la Banque mondiale pour leurs appuis techniques et financiers, et tous les acteurs qui ont contribué à la réalisation de cette étude.

Pour finir, l'INSD dans la quête permanente d'amélioration de ses productions reste disponible pour prendre en compte les éventuelles critiques et suggestions.

Le Directeur Général

Boureima OUEDRAOGO

*Chevalier de l'Ordre du mérite
de l'Économie et des finances*

SIGLES ET ABREVIATIONS

BAC	: Baccalauréat
BEPC	: Brevet d'Etude du Premier Cycle
BM	: Banque mondiale
BT	: Brevet de Technicien
BTS	: Brevet de Technicien Supérieur
CAP	: Certificat d'Aptitude Professionnelle
CBE	: Coût des besoin
CEP	: Certificat d'Etude Primaire
CFA	: Communauté Financière de l'Africaine
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
DEUG	: Diplôme d'Etude Universitaire Générale
DUT	: Diplôme d'Universitaire de Technologie
EHCVM	: Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
EICVM	: Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des ménages
EMC	: Enquête Multisectorielle Continue
ENP	: Etude Nationale Prospective
FGT	: Foster, Greer et Thorbecke
H ou P0	: Incidence de la pauvreté
MAEP	: Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs
NEPAD	: Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
ODD	: Objectifs du Développement Durable
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
P2	: Sévérité de la pauvreté
PAP	: Programme d'Action Prioritaire
PG ou P1	: Profondeur de la pauvreté
PHMECV	: Programme Harmonisation et de Modernisation des Enquête sur les Conditions de Vie
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNDES	: Programme National de Développement Economique et Social
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCADD	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
TA	: Taux d'Achèvement
TBFS	: Taux Brut de Fréquentation Scolaire
UA	: Union Africaine
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
ZD	: Zone de Dénombrement

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS	v
SIGLES ET ABREVIATIONS	v
LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES	xi
LISTE DES TABLEAUX.....	xii
RESUME	xiii
1. INTRODUCTION.....	15
1.1 Préambule	15
1.2 Description du pays	15
1.3 Cadre macroéconomique.....	17
1.4 Source des données.....	17
2. NIVEAU ET TENDANCE DE LA PAUVRETE ET INEGALITES	19
2.1 Mesure de la pauvreté monétaire.....	19
L'incidence de la pauvreté alimentaire	20
L'incidence de l'extrême pauvreté.....	20
2.2 Tendances de la pauvreté monétaire et de l'inégalité	20
2.3 Niveau et tendance de la pauvreté alimentaire	25
2.4 Niveau et tendance de l'extrême pauvreté	26
2.5 Dominance en pauvreté entre 2018 et 2021	26
2.6 Contribution de la croissance à l'évolution de la pauvreté	27
2.7 La pauvreté des ménages	28
3. PAUVRETE ET CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES	31
3.1 Géographie de la pauvreté et des inégalités	31
3.2 Pauvreté et caractéristiques sociodémographiques	35
3.3 Pauvreté et caractéristiques du capital humain	37
3.4 Pauvreté et caractéristiques économiques.....	39
4. DETERMINANTS DE LA PAUVRETE MONETAIRE	41
4.1 Approche méthodologique	41
4.2 Analyse des résultats des régressions.....	44
5. DIMENSIONS NON-MONETAIRE DE LA PAUVRETE	51
5.1 Insécurité alimentaire.....	51
5.2 Logement et accès au service sociaux de base	53
5.3 Fréquentation scolaire des enfants et pauvreté des ménages	57
6. LA PAUVRETE SUBJECTIVE.....	60
6.1 Pauvreté subjective et pauvreté monétaire	60
6.2 Caractéristiques de la pauvreté subjective.....	62
6.3 Pauvreté subjective et satisfaction des besoins des ménages	64
6.4 Principales causes de la pauvreté selon les ménages	67
6.5 Pauvreté subjective et satisfaction des besoins des ménages	70
7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	71
7.1 Synthèse des principaux résultats et recommandation	71
7.2 Travaux d'analyse future.....	72
ANNEXES	73

LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES

Graphique 2- 1: Ratio de dispersion des déciles en 2018 (Ehcv-m-1) et en 2021 (Ehcv-m-2)	24
Graphique 2- 2: Courbe de dominance en pauvreté en 2018 et 2021	27
Graphique 5- 1: Prévalence de la sous-alimentation selon le milieu et les régions de résidence	53
Graphique 5- 2: Taux de promiscuité selon le niveau de vie des ménages	56
Graphique 6- 1: Opinion des ménages sur le statut de pauvreté du Burkina Faso	60
Graphique 6- 2: Opinion des ménages sur le statut de pauvreté du Burkina Faso, par sexe et niveau d'instruction du chef de ménage	61
Graphique 6- 3: Opinion des ménages sur le statut de pauvreté du Burkina Faso, par quintile de niveau de vie.....	61
Graphique 6- 4: Opinion des ménages sur le statut de pauvreté du Burkina Faso, par région	61
Graphique 6- 5: Opinion des ménages sur leur situation personnelle de pauvreté au Burkina Faso et par milieu de résidence	62
Graphique 6- 6: Opinion des ménages sur leur situation personnelle de pauvreté par sexe du chef de ménage	63
Graphique 6- 7: Opinion des ménages sur leur situation personnelle de pauvreté par niveau d'instruction du chef de ménage	63
Graphique 6- 8: Opinion des ménages sur la qualité de leur vie au Burkina Faso et par milieu de résidence	64
Graphique 6- 9: Opinion des ménages sur la qualité de leur vie par sexe et niveau d'instruction du chef de ménage	65
Graphique 6- 10: Opinion des ménages sur la qualité de leur vie par quintile de niveau de vie	66
Graphique 6- 11: Opinion des ménages sur la qualité de leur vie par région.....	66
Graphique 6- 12: Perception de la situation de pauvreté des ménages vis-à-vis de leurs voisins au Burkina Faso et par milieu de résidence	67
Graphique 6- 13: Perception de la situation de pauvreté des ménages vis-à-vis de leurs voisins par sexe du chef de ménage.....	68
Graphique 6- 14: Perception de la situation de pauvreté des ménages vis-à-vis des ménages résidant dans la capitale	68
Graphique 6- 15: Perception de la situation de pauvreté des ménages vis-à-vis des ménages résidant dans la capitale par milieu de résidence.....	69
Graphique 6- 16: Perception de la situation de pauvreté des ménages vis-à-vis des ménages résidant dans la capitale par sexe du chef de ménage.....	69
Graphique 6- 17: Perception de la pauvreté subjective et satisfaction des besoins des ménages.....	70

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2- 1: Indicateurs de pauvreté au Burkina Faso en 2021	21
Tableau 2- 2: Indicateurs de la pauvreté au Burkina Faso en 2021 (suite et fin)	21
Tableau 2- 3: Indicateurs de pauvreté monétaire par milieu 2021	22
Tableau 2- 4: Indicateurs de pauvreté monétaire par milieu 2021 (suite et fin).....	23
Tableau 2- 5: Indicateurs d'inégalités selon le milieu de résidence	23
Tableau 2- 6: Indicateurs de pauvreté alimentaire par milieu en 2021	25
Tableau 2- 7: Indicateurs d'extrême pauvreté par milieu en 2021	26
Tableau 2- 8: Décomposition de la variation de la pauvreté en croissance et redistribution .	27
Tableau 2- 9: Indicateurs de pauvreté au niveau des ménages	29
Tableau 3- 1: Niveau de la consommation (nominale et normalisée) par personne.....	31
Tableau 3- 2: Indicateurs de pauvreté selon la région de résidence.....	32
Tableau 3- 3: Indicateurs de pauvreté alimentaire selon les régions	33
Tableau 3- 4: Indicateurs de l'extrême pauvreté selon les régions	34
Tableau 3- 5: Indicateurs d'inégalités selon les régions en 2021.....	34
Tableau 3- 6: Indicateurs de pauvreté selon les caractéristiques démographiques du ménage	36
Tableau 3- 7: Indicateurs de pauvreté monétaire selon le niveau d'instruction du ménage ..	38
Tableau 3- 8: Indicateurs de pauvreté et emploi du chef de ménage	39
Tableau 4- 1: Distribution des fréquences (moyenne) des variables catégorielles (quantitatives)	44
Tableau 4- 2: Résultats de la régression au niveau national et dans les trois différents milieux	47
Tableau 5- 1: Prévalence (en %) de l'insécurité alimentaire	51
Tableau 5- 2: Accès à l'eau potable selon le niveau de vie	53
Tableau 5- 3: Accès à l'assainissement selon le niveau de vie	54
Tableau 5- 4: Taux d'utilisation de l'électricité selon le niveau de vie	55
Tableau 5- 5: Caractéristiques des logements en matériaux définitifs selon le niveau de vie	56
Tableau 5- 6: Taux bruts de fréquentation scolaire par cycle selon le niveau de vie des ménages.....	57
Tableau 5- 7: Taux nets de fréquentation scolaire par cycle selon le niveau de vie des ménages	58
Tableau 5- 8: Taux d'achèvement scolaire selon le niveau de vie des ménages.....	58

RESUME

Les études sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages réalisées en 2018 et en 2021 en collaboration avec la Banque mondiale et la Commission de l'UEMOA, ont permis de dégager une tendance robuste de l'évolution de la pauvreté sur trois ans et poser une nouvelle base de référence pour la mesure et le suivi de la pauvreté et des conditions de vie des ménages au Burkina Faso.

Selon les résultats de l'EHCVM-2, le pourcentage de la population se situant en dessous du seuil de pauvreté s'établit à 43,2% de la population en 2021 contre 41,4% en 2018. Cela correspondant à une hausse de l'incidence de la pauvreté de 1,8 point de pourcentage. Certes la pauvreté a augmenté entre 2018 et 2021, cependant la croissance économique a été le principal moteur qui a freiné cette augmentation de la pauvreté. Les effets de redistribution ont joué à contrecourant de l'amélioration de la situation de pauvreté. Le seuil de pauvreté qui correspond à la dépense annuelle en deçà de laquelle les individus sont considérés comme pauvres est évalué à 247 862 FCFA par personne et par an en 2021 et 194 629 FCFA en 2018 ; ce qui correspond à une hausse de 27,3% en trois ans, essentiellement due à la hausse des prix des produits alimentaires. Ce seuil se décompose d'un seuil alimentaire de 142 009 F CFA par personne et par an et un seuil non alimentaire de 105 797 FCFA par personne et par an.

L'incidence de la pauvreté est passée de 13,1% en 2018 à 16,6% en 2021 en milieu urbain, soit une hausse de 3,5 points de pourcentage. En milieu rural, la hausse de l'incidence de la pauvreté est de 1,6 point passant de 51,1% en 2018 à 52,7% en 2021. La hausse de l'incidence de la pauvreté ne s'est pas accompagnée d'une hausse des inégalités. En effet, les inégalités mesurées par l'indice de GINI ont même reculé, passant de 0,386 en 2018 à 0,366 en 2021.

L'incidence de la pauvreté alimentaire est de 53,3% et l'incidence de l'extrême pauvreté, c'est-à-dire la proportion des personnes dont la totalité de ressources disponibles ne couvre pas leurs besoins alimentaires est estimé à 11,9%.

La distribution de l'incidence de la pauvreté par région administrative indique une forte incidence de la pauvreté dans les régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun où plus d'une personne sur deux vivent en dessous du seuil national de pauvreté. La région du Centre est la région la moins pauvre, avec un taux de pauvreté de 8,0%.

Selon le sexe du chef de ménage, l'incidence de la pauvreté en 2021 est plus élevée chez les ménages dont les chefs sont des femmes par rapport à ceux dirigés par les hommes. En effet, 47,5% des personnes vivant dans des ménages dont les chefs sont des femmes sont pauvres contre 42,7% de celles des ménages dont les chefs sont des hommes. Par contre, neuf pauvres sur dix vivent dans des ménages dirigés par des hommes.

Plus, la taille du ménage est élevée, plus la pauvreté y est élevée. En effet, l'incidence de la pauvreté varie de 19% dans les ménages d'une à quatre personnes à 59% dans les ménages de douze personnes ou plus. Environ trois pauvres sur quatre (76,6%) vivent dans des ménages de plus de six personnes et 56% des pauvres vivent dans des ménages de plus de huit personnes.

L'incidence de la pauvreté varie aussi selon le statut matrimonial du chef de ménage. En effet, les ménages polygames et ceux dirigés par des veuf/veuve ont des incidences de pauvreté supérieures à la moyenne nationale. L'incidence de la pauvreté est de 54,0% dans les ménages polygames et de 50,5% dans les ménages dirigés par des veuf/veuve et de 34,7% dans les ménages dont les chefs ont entre 25-34 ans à 53,2% pour les ménages dont les chefs ont plus de 64 ans.

L'incidence de la pauvreté est de 52% dans les ménages dont les chefs sont analphabètes et seulement 28% dans les ménages dont les chefs sont alphabétisés. De plus environ trois pauvres sur quatre (76%) vivent dans des ménages dont les chefs sont

analphabètes. L'incidence de la pauvreté varie de 50,2% dans les ménages dont les chefs n'ont aucun niveau d'instruction à 0,024% dans les ménages dont les chefs ont le niveau supérieur. La quasi-totalité des pauvres vivent dans les ménages dont les chefs ont plus le niveau primaire (9,1% dans les ménages dont les chefs ont le niveau primaire et 88,1% dans les ménages dont les chefs n'ont aucun niveau d'instruction).

Dans les ménages dont les chefs sont au chômage, l'incidence de la pauvreté est de 69%, alors qu'elle est de 41,6% dans les ménages dont les chefs ont une occupation et 52,3% chez les chefs de ménage inactifs. Les salariés sont plus susceptibles de vivre dans une situation de non pauvreté par rapport aux travailleurs pour compte propre. L'incidence de pauvreté est 46,9% dans les ménages dirigés par des travailleurs pour compte propre alors qu'elle est de 0,3% dans les ménages des cadres (supérieurs et moyens), 21,6% pour les ménages dirigés par les ouvriers. Les personnes exerçant leurs activités principales dans ces secteurs sont plus susceptibles d'être pauvres que ceux des autres secteurs. En effet, le taux de pauvreté dans les ménages dont les chefs exercent dans ces secteurs dépasse la moyenne nationale pour atteindre 51,0% pour les chefs éleveurs et de 55,2% pour les agriculteurs.

Au Burkina Faso, 40,7% de la population a été touchée par une insécurité alimentaire modérée ou grave 2021-22. Pour l'insécurité alimentaire grave, la prévalence est passée de 7,2% en 2018-19 à 5,9%.

En 2021, près d'une personne sur trois de la population burkinabè est sous-alimentée. En d'autres termes, sur une population estimée à 21,45 millions de personnes, plus de 7 millions de personnes étaient en situation de sous-alimentation.

Les ménages les plus pauvres ont moins accès à l'eau potable comparé aux moins pauvres. En effet, un ménage sur deux (54,1%) du premier décile a accès à l'eau potable contre une proportion de 87,9% pour les ménages du dixième décile.

L'accès à l'assainissement reste préoccupant pour l'ensemble des ménages, à peine un ménage sur cinq évacue aisément ses déchets ménagers et 15,2% des ménages utilisent des toilettes saines. L'évacuation des eaux usées reste un défi pour l'ensemble des ménages puisque seulement 17,3% des ménages évacuent aisément les eaux usées.

Au niveau national, la proportion de ménages qui utilisent principalement l'électricité pour l'éclairage est estimée à 63,7% (16,2% pour l'électricité réseau et 47,5% pour l'énergie solaire ou groupe électrogène). Les ménages les plus riches ont plus accès à l'électricité, notamment via le réseau électrique comparés aux ménages les plus pauvres.

L'analyse de la promiscuité (surpeuplement ou plus de trois personnes par pièce du logement) selon le niveau de vie des ménages indique une forte prévalence de la promiscuité chez les ménages pauvres où deux sur cinq vivent en situation de promiscuité. La situation de promiscuité est en revanche moins importante chez les ménages non pauvres où 4,8% de ces derniers sont dans cette situation.

Au niveau national, deux tiers des ménages vivent dans des maisons en matériaux définitifs. Aussi, cette proportion se situe à 39,4% chez les ménages les plus pauvres (premier décile) et atteint 92,3% chez les ménages les plus riches (dixième décile).

Au Burkina Faso, la majorité des ménages (63,7%) pensent que le pays est pauvre. Cette opinion est plus partagée dans les ménages ruraux (66,9%) que dans les ménages urbains (56,1%). Il ressort que les ménages burkinabè pensent en général qu'ils vivent soit aussi bien (46,0%) ou moins bien (34,5%) que leurs voisins de la localité. La proportion des ménages qui estiment qu'ils vivent aussi bien que leurs voisins est plus élevée en milieu rural (47,5%) qu'en milieu urbain (42,4%).

1. INTRODUCTION

1.1 Préambule

Dans le cadre du suivi des politiques publiques, l'État burkinabè réalise régulièrement, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, des enquêtes sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages. La première enquête sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages a été réalisée en 1994. Par la suite une série d'enquêtes du genre a été réalisée en 1998, 2003, 2009 et 2014. Ces enquêtes ont été réalisées sans coordination avec les autres pays de l'UEMOA. Ce qui rendait difficile la comparabilité des données entre pays, et même parfois d'une enquête à l'autre dans un même pays, car les méthodologies, les protocoles et les périodes de collecte des données différaient.

Compte tenu de l'avantage d'avoir des enquêtes sur la pauvreté et les conditions de vie comparables dans le temps (pour un même pays) et dans l'espace communautaire et, dans le souci de se conformer aux nouvelles normes internationales en matière de collecte des données sur la consommation nécessaires à l'évaluation de la pauvreté, la Commission de l'UEMOA, avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale, a lancé en 2017 le programme d'harmonisation et de modernisation des enquêtes sur les conditions de vie des ménages (PHMECV) dans l'espace communautaire.

La mise en œuvre du PHMECV a permis de financer la première enquête harmonisée en 2018/2019 et la deuxième en 2021/2022. La deuxième enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM-2) est conçue pour que les chiffres soient rigoureusement comparables à ceux de 2018/2019. Pour cela, les mêmes questionnaires ont été utilisés. Les périodes de collecte des données ont été aussi les mêmes (pour éviter l'effet de la saisonnalité sur certaines variables comme la consommation, les revenus et l'emploi).

1.2 Description du pays

Le Burkina Faso est un pays sahélien enclavé, avec une superficie de 274 000 km² et une population estimée à 21,5 millions d'habitants en 2021 avec 52,2% de femmes. La population burkinabè est caractérisée par sa très grande jeunesse (47,2% de la population a moins de 15 ans et seulement 3,8% à 65 ans ou plus). La population vit essentiellement en milieu rural avec 73,7% de la population qui y vivent. On compte en moyenne 6,7 personnes par ménages en 2021. Selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat de 2019, le taux de croissance démographique est de 2,94% par an sur la période 2006-2019. Le taux d'alphabétisation des adultes de 15 ans et plus a presque doublé sur la période, passant de 22%¹ en 2003 à 39% en 2018 et 42% en 2021. Aussi, l'espérance de vie à la naissance est passée de 49,5 ans en 1990 à 61,2 ans en 2018¹ 2. En outre, l'accès à l'éducation et l'accès à l'eau potable se sont améliorés.

Ces progrès sur le plan économique et social se sont accompagnés par une baisse de la pauvreté monétaire sur la période 2014-2018 de quatre points de pourcentage. L'incidence de la pauvreté est passée de 40,1% en 2014 à 36,2% en 2018 sur la base des données de l'EMC.

L'ampleur de la baisse de la pauvreté a été freinée par une croissance démographique soutenue. En effet, la croissance démographique est estimée à 3,1% par an selon le RGPH

¹ Source : EBCVM, 2003

² Source : Rapport sur le développement humain, PNUD, 2019

de 2006. Ainsi, même si la proportion de pauvres a baissé dans la population, le nombre de pauvres a augmenté sous l'effet de la croissance démographique.

Environ 80% de la population vit directement ou indirectement de l'agriculture de subsistance avec d'importants obstacles naturels comme la faible pluviométrie et la faible fertilité des terres qui caractérisent le pays. Selon la Banque mondiale, le produit intérieur brut (PIB) par habitant est passé de 330 dollars US en 1990 à 715 dollars US en 2018 et 889 dollars US en 2021. Selon le PNUD, l'indice du développement humain du Burkina Faso a progressé de 0,296 en 2000 à 0,446 en 2021. Toutefois, le rapport 2021-2022 de l'IDH du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), classe le Burkina Faso 184e sur 191 pays.

Le réseau routier inventorié du Burkina Faso a une longueur totale de 61 367 km dont 15 272 km sont classés. Le réseau classé a fait l'objet d'une classification administrative et d'une classification technique. Cependant la majeure partie n'est pas bitumée mais en terre (souvent en latérite qui soulève beaucoup de poussière rouge au passage des véhicules). Le réseau non classé est constitué de pistes rurales. Le Burkina Faso dispose d'un seul corridor ferroviaire qui le relie au port d'Abidjan en Côte d'Ivoire, c'est la liaison Kaya-Abidjan, longue de 1 252 km et répartie quasiment à longueur égale dans les deux pays.

Deuxième pays producteur de coton en Afrique, après le Mali, avec une production estimée à 844 337 tonnes, le Burkina Faso possède aussi un potentiel de neuf (09) millions d'hectares de terre cultivables, dix (10) milliards de m³ d'eau de surface et cent treize (113) milliards de m³ d'eau souterraine. Le secteur agricole représente 34% du PIB.

L'industrialisation de l'agriculture et la promotion de l'agro-business sont au cœur du Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) 2016-2020. L'élevage, l'autre pilier de l'économie nationale, connaît une forte demande nationale et sous régionale en viande, cuirs et peaux et produits laitiers « made in Burkina ». Le pays est classé quatrième cheptel d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Deuxième pays le plus attractif en Afrique dans le secteur des mines, le Burkina Faso renferme plus de 20% du potentiel minier de l'Afrique de l'Ouest avec comme principaux minerais, l'or, le zinc, le manganèse, l'argent, le fer, la bauxite. Son sous-sol regorge de substances minérales utiles comme le calcaire, la dolomie, le phosphate, le marbre, le talc, l'argile, la silice, l'antimoine. Le pays est le quatrième producteur d'or et deuxième pôle minier en Afrique.

Contrairement à la première édition de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages réalisée en 2018, la deuxième édition a été réalisée en 2021 dans un contexte socioéconomique et statistique assez différent et qui a certainement impacté les indicateurs de performance en matière de progrès économique et social.

Sur le plan statistique, le Burkina Faso a réalisé en décembre 2019 son cinquième recensement généralement de la population et de l'habitation (RGPH-5). Cette grande opération statistique a permis de mettre à jour plusieurs indicateurs sociodémographiques dont la taille de la population aux niveaux national et des subdivisions administratives du pays. Elle a également permis l'actualisation de la base de sondage nécessaire à l'élaboration des plans d'échantillonnage des enquêtes intercensitaires.

Sur le plan social et sécuritaire, le Burkina Faso connaît depuis septembre 2015 des attaques terroristes sur son sol, occasionnant des morts, des blessés et des personnes déplacées internes (PDI). Ces violences qui frappaient déjà le Mali et le Niger se sont ensuite étendues au Burkina Faso, puis - de manière moins intense - à plusieurs pays du golfe de Guinée. Ces attaques terroristes sont allées crescendo et à la fin de l'année 2021 déjà le Burkina comptait plus d'un million de PDI et environ deux millions de PDI en juillet 2022, date de la fin de collecte

des données de l'EHCVM-2. Sur les treize régions que compte le pays, huit sont touchées par les violences terroristes à des degrés variés.

1.3 Cadre macroéconomique

Sur le plan macroéconomique, le pays a connu une croissance économique appréciable qui s'est renforcée au cours de la dernière décennie avec un taux de croissance annuel moyen du PIB réel de 5,5% (entre 2011 et 2015). Le PIB par tête a évolué dans le même sens avec un rythme moins soutenu de 2,3% en moyenne. La structure de l'économie montre une dominance du secteur tertiaire qui contribue pour 44% environ à la formation de la valeur ajoutée. La contribution moyenne des secteurs primaire et secondaire est respectivement de 30% et 22% en 2014.

Outre les performances économiques, le niveau de de pauvreté de la population a baissé de 6,6% au cours des cinq dernières années, en passant de 46,7% en 2009 à 40,1% en 2014 (INSD, 2015a). Cependant, l'on continue à faire face à la persistance des inégalités. En effet, entre 2009 et 2014, le recul de la pauvreté est resté faible en milieu rural, où neuf pauvres sur dix vivaient, alors qu'en milieu urbain, le taux de pauvreté a été divisé par deux environ. Cela traduit implicitement que la croissance économique a été plus profitable aux urbains qu'aux ruraux. Aussi, des disparités de l'incidence de pauvreté sont-elles observées selon le sexe, l'âge ou le statut matrimonial des individus. Ces inégalités se retrouvent également au niveau de l'accès aux services sociaux de base. En outre, le chômage et le sous-emploi des jeunes et des femmes constituent une préoccupation de plus en plus grande.

Cependant, le pays a enregistré un ralentissement économique en 2022 imputable à l'instabilité sociopolitique, à la dégradation de l'environnement sécuritaire et aux conséquences de la crise entre l'Ukraine et la Russie. Ainsi, la croissance économique a ralenti à 1,5 % en 2022, contre 6,7 % en 2021, en raison de la baisse des activités extractives (-13,6 % en 2022, contre 7,3 % en 2021) après la fermeture de certaines mines pour cause d'insécurité. En revanche, les secteurs agricoles (+10,3 % en 2022 contre -12,3 % en 2021) et tertiaire (6,6 % en 2022 contre 13,5 % en 2023) ont soutenu la croissance. Le taux d'inflation s'est accéléré à 14,4 % en 2022 avec le renchérissement des importations de produits alimentaires et pétroliers.

1.4 Source des données

Le présent rapport sur la pauvreté au Burkina Faso utilise comme principale source de données, la deuxième édition de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM-2), les évolutions des chiffres de la pauvreté sont faites en comparant les indicateurs avec ceux de la première EHCVM réalisée en 2018/019.

La collecte des données en 2021/22 a été organisée en deux vagues, tout comme en 2018/19. Les indicateurs produits par les enquêtes et particulièrement ceux de pauvreté, calculés à l'aide de données de consommation peuvent être difficilement comparables si les périodes de collecte ne sont pas respectées. En effet sur une année, il peut y avoir des périodes de forte consommation et de consommation moins élevée. Les périodes de collecte de la vague 2 des deux enquêtes sont proches (d'avril à juillet 2019 pour la première enquête, et la seconde), mais il y a eu un léger décalage pour la vague 1. Sa période de collecte s'est étalée de septembre à décembre 2018 pour la première enquête, mais de novembre 2021 à janvier 2022 pour la seconde. A cause de ce mois de retard, et pour aligner avec la période de la première

enquête, le temps de collecte a été raccourci grâce à une mobilisation d'un plus grand nombre d'enquêteurs.

L'indicateur pour mesurer le bien-être et classer les ménages selon leur niveau de vie est la consommation annuelle du ménage par tête, à laquelle on applique deux déflateurs, un indice des prix temporel et un indice spatial du coût de la vie. L'indicateur est construit en deux étapes, dans un premier temps on calcule un agrégat de consommation et dans un second temps, l'agrégat est normalisé en tenant compte des différences de composition des ménages et de coût de la vie pendant la période de collecte et entre les régions du pays.

Le seuil de pauvreté est conçu de manière à permettre aux personnes qui sont par la suite classées comme non-pauvres de satisfaire leurs besoins vitaux minimums. Ce seuil est construit en deux étapes, d'abord le seuil alimentaire est calculé, ensuite le seuil non alimentaire est estimé, la somme des deux fournit alors le seuil de pauvreté.

Le reste du document est organisé six chapitres. Le chapitre 2 traite le niveau de la pauvreté et des inégalités en 2021 et sa tendance entre 2018 et 2021. Les disparités entre le milieu urbain et le milieu rural sont appréhendés. La dominance en pauvreté est utilisée pour tester l'uniformité de la tendance de la pauvreté sur la période ainsi qu'une décomposition de la variation en effets de croissance et effets de redistribution ; le chapitre 3 couvre les données sur le profil de la pauvreté. Le profil est fait selon les régions, les caractéristiques sociodémographiques des ménages (taille du ménage, sexe et situation matrimoniale du chef de ménage), le niveau d'instruction du chef de ménage et ses caractéristiques socioéconomiques. Le chapitre 4 identifie les principaux facteurs qui expliquent la pauvreté des ménages. A cette fin, un modèle de régression du logarithme de la consommation par personne sur un ensemble de variables corrélée à la pauvreté est estimé. Le modèle est estimé au niveau national d'abord et ensuite selon trois zones géographiques que sont : Ouaga et Bobo, autre milieu urbain et le milieu rural. L'idée est aussi d'identifier l'existence de facteurs induits qui pourraient expliquer la pauvreté différenciée dans les trois zones de résidence. Du fait que la pauvreté n'est pas seulement monétaire, mais aussi multidimensionnelle, le chapitre 5 aborde la problématique de la pauvreté non monétaire. Le chapitre 6 aborde la pauvreté subjective. Dans le chapitre 7 des recommandations sont faites sur les politiques de lutte contre la pauvreté et des pistes des analyses futures afin d'approfondir la connaissance de la pauvreté.

2. NIVEAU ET TENDANCE DE LA PAUVRETE ET INEGALITES

La première partie de ce rapport présente la définition de la pauvreté et les méthodes utilisées pour la mesurer. Toutefois, après des approches aussi bien théoriques que pratiques, une définition monétaire de la pauvreté est utilisée.

2.1 Mesure de la pauvreté monétaire

Il n'existe pas de définition universelle de la pauvreté, ni dans le monde académique, ni dans le monde politique. Les définitions qu'on peut trouver varient, allant des plus étroites, qui utilisent des mesures monétaires telles que le revenu ou la consommation des ménages, aux plus étendues basées sur un ensemble d'indicateurs mesurant les conditions de vie des ménages. En même temps, une tentative d'analyse d'un phénomène aussi complexe que la pauvreté demande une définition précise si l'on veut éviter la confusion terminologique. Pour analyser la pauvreté, il faut donc choisir une définition parmi plusieurs définitions possibles, et ce choix a forcément des conséquences pour l'analyse.

Le présent diagnostic de la pauvreté en 2021, comme les diagnostics précédents, utilise une définition monétaire de la pauvreté. La Banque Mondiale a privilégié par exemple cette approche dans son rapport sur le développement dans le monde de 1990 stipulant : « Les revenus des ménages et les dépenses par personne sont acceptables comme indicateurs du niveau de vie » (Banque Mondiale 1990 p. 31). Une approche moins étroite serait par exemple de construire un indice qui définit la pauvreté comme l'accès à un certain nombre de biens tels que l'alimentation, l'éducation, etc.

L'indicateur du bien-être est la consommation annuelle par personne. Ainsi, un individu est pauvre si sa consommation annuelle est inférieure à 247 806F CFA qui est le seuil national de pauvreté monétaire en 2021.

L'incidence de la pauvreté (indice en nombre d'habitants) mesure la proportion de la population qui vit en état de pauvreté, celle pour laquelle la consommation est inférieure à la ligne de pauvreté dont la valeur est de 247 806F CFA par personne et par an.

Supposons une population de taille n dans laquelle q personnes sont pauvres. L'incidence de la pauvreté H , dans ce cas, est définie comme suit :

$$H = \frac{q}{n}$$

L'incidence de la pauvreté varie entre 0 et 1. Elle est souvent présentée comme un pourcentage. Cette mesure présente l'avantage qu'elle est compréhensible et facile à communiquer – et c'est d'ailleurs cette mesure qui est utilisée dans le cadre du premier Objectif du Développement Durable à savoir : éliminer l'extrême pauvreté partout dans le monde à l'horizon 2030.

L'incidence de la pauvreté a deux défauts. Premièrement, une réduction de la consommation d'un ménage pauvre ne se traduit pas par une augmentation de l'incidence de la pauvreté. Deuxièmement, un transfert de ressources d'un ménage riche à un ménage pauvre se traduit par une réduction de l'incidence de la pauvreté si le ménage bénéficiaire est amené par-dessus la ligne de pauvreté – sinon, aucun effet. Il y a donc deux cas de figures où les

ménages pauvres voient leurs consommations diminuer sans que l'incidence de la pauvreté ne le reflète. Il convient donc d'utiliser deux autres mesures qui n'ont pas ces défauts : la profondeur de la pauvreté et la sévérité de la pauvreté.

La profondeur de la pauvreté tient compte à la fois de la proportion de ménages pauvres dans la société et de la différence entre le revenu moyen des pauvres et la ligne de la pauvreté. Elle n'a donc pas le premier des deux défauts cités plus haut.

La sévérité de la pauvreté est une mesure qui incorpore en plus l'inégalité entre les pauvres, et n'a ni le premier défaut, ni le second. Ces deux mesures sont définies dans les annexes.

Pour finir, la notion de **contribution à la pauvreté** renvoie à la part des pauvres de chaque sous-groupe dans la population totale de pauvres. Par exemple, la contribution à la pauvreté d'une région donnée est la proportion des pauvres de cette région dans l'ensemble des pauvres.

La somme des contributions de tous les sous-groupes est de 100%, et pour chaque sous-groupe la contribution est une valeur comprise entre 0 et 100%.

L'incidence de la pauvreté alimentaire mesure la proportion de la population dont le montant alloué à la consommation alimentaire est inférieur au seuil de pauvreté alimentaire estimé à 142 009 F CFA. Comme pour l'incidence de la pauvreté, l'incidence de la pauvreté alimentaire est un chiffre compris entre 0 et 1 et est généralement exprimée en pourcentage.

L'incidence de l'extrême pauvreté mesure la proportion de la population dont le montant alloué à la consommation alimentaire et non alimentaire est inférieur au seuil de pauvreté alimentaire. Autrement dit, un individu est en situation d'extrême pauvreté si en consacrant l'ensemble de son revenu à la consommation alimentaire, il demeure en dessous du seuil alimentaire. Comme pour l'incidence de la pauvreté, l'incidence d'extrême pauvreté est un chiffre compris entre 0 et 1 et est généralement exprimée en pourcentage.

L'intérêt d'un profil de la pauvreté est de mesurer et comparer la pauvreté entre différents sous-groupes de la population. Pour ce faire, il sera utilisé les trois premières mesures de la pauvreté de la classe FGT (Foster, Greer et Thorbecke 1984), à savoir, l'incidence de la pauvreté, la profondeur de la pauvreté et la sévérité de la pauvreté. De plus, il sera analysé la notion de contribution à la pauvreté.

2.2 Tendances de la pauvreté monétaire et de l'inégalité

Une hausse modérée de l'incidence de la pauvreté de l'ordre de 1,8 point de pourcentage sur la période 2018-2021 au niveau national. Cette hausse de la pauvreté est consécutive à l'avènement de la pandémie de la maladie à corona virus (COVID) 2019, la hausse des prix notamment celles des produits alimentaires et à la détérioration de la crise sécuritaire ayant entraîné l'augmentation du nombre de personnes déplacées internes (PDI) de 47 826 en 2018 à 1 579 976 en 2021. La réponse du Gouvernement à travers la mise en œuvre des programmes sociaux par le Gouvernement a certes permis d'améliorer la résilience des populations mais ce phénomène conjoncturel risque de devenir un problème structurel sans une amélioration des performances économiques et du front sécuritaire.

Le pourcentage de la population se situant en dessous du seuil de pauvreté s'établit à 43,2% de la population en 2021 contre 41,4% en 2018. Cela correspondant à une hausse de l'incidence de la pauvreté de 1,8 points de pourcentage. En termes absolu, on compte 9,3

millions de pauvres sur une population totale de 21,5 millions de personnes. L'incidence d'extrême pauvreté est estimée à 11,9%. Ainsi, 12 personnes sur 100 vivent dans des ménages qui ne parviendront pas à assurer une alimentation adéquate à leurs membres même si tout leur revenu était consacré à l'achat des produits alimentaires. Au total, 2,6 millions de personnes vivent en situation d'extrême pauvreté.

Tableau 2- 1: Indicateurs de pauvreté au Burkina Faso en 2021

	Incidence de l'extrême pauvreté (%)	Incidence de pauvreté (%)	Effectif des extrêmes pauvres	Effectif des pauvres	Population totale	Taille échantillon
Indicateur	11,9	43,2	2 568 949	9 292 224	21 509 219	7 176

Le seuil de pauvreté qui correspond à la dépense annuelle en deçà de laquelle les individus sont considérés comme pauvres est évalué à 247 806 FCFA par personne et par an en 2021. Ce seuil était de 194 629 FCFA en 2018. Cela correspond à une hausse de 27,3% en trois ans, essentiellement due à la hausse des prix des produits alimentaires.

Le ratio d'écart de consommation des personnes pauvres est de 30% (Tableau 2-2), c'est-à-dire qu'en moyenne les ménages pauvres ont une consommation par personne et par an équivalent à 70% pour cent de la ligne de pauvreté, c'est à-dire 247 806 F CFA. Il faudrait donc augmenter d'environ un tiers la consommation des ménages pauvres, pour les sortir de la pauvreté. Le montant total qu'il faudrait verser aux personnes pauvres en 2021, dans un contexte de ciblage parfait, pour les sortir toutes de la pauvreté est 693 milliards de francs CFA.

Tableau 2- 2: Indicateurs de la pauvreté au Burkina Faso en 2021 (suite et fin)

	Ratio d'écart de consommation	Profondeur de la pauvreté	Sévérité de la pauvreté	Consommation par personne
Burkina Faso	30,1	13,0	5,4	354 170

La profondeur de la pauvreté au Burkina Faso en 2021 est de 13,0%. Cette mesure incorpore à la fois la proportion des personnes pauvres dans la société mais aussi la différence entre la consommation moyenne des pauvres et la ligne de la pauvreté (le ratio d'écart de consommation).

La sévérité de la pauvreté est de 5,4%. Cette mesure incorpore à la fois la proportion de ménages pauvres dans la société, la différence entre la consommation moyenne des pauvres et la ligne de la pauvreté et l'inégalité entre les pauvres.

Dans le cadre d'une stratégie de lutte contre la pauvreté, la sévérité de la pauvreté doit être combinée à l'incidence de la pauvreté afin de s'assurer que le sort des plus pauvres s'améliore. En effet, l'incidence de la pauvreté aussi bien que la profondeur de la pauvreté peuvent baisser même si la situation des plus pauvres parmi les pauvres se dégrade (augmentation de la sévérité de la pauvreté).

Selon le milieu de résidence

L'analyse de données de pauvreté selon le milieu de résidence exhibe de très grandes disparités entre le milieu urbain et le milieu rural d'une part, et d'autre part entre les grandes villes (Ouaga et Bobo) et les moyennes et petites villes à l'intérieur du milieu urbain. Le milieu rural étant toujours plus pauvre que le milieu urbain. Ce constant persiste et on ne note pas

de signe d'amélioration au fil du temps. Cependant il faut noter qu'il y a des poches de pauvres dans les zones urbaines qui méritent une attention particulière (cf. rapport sur la cartographie de la pauvreté, RGPH5 et EHCVM-2018). La proportion de la population pauvre en milieu rural est estimée à 52,7% en 2021, soit environ une personne sur deux, contre 16,6% en milieu urbain (moins d'une personne sur cinq).

L'augmentation de la pauvreté concerne aussi bien le milieu rural que le milieu urbain, avec un impact plus prononcé dans le milieu urbain. L'incidence de la pauvreté a augmenté de 3,5 points de pourcentage en milieu urbain (l'incidence de la pauvreté est 16,6% en 2021 contre 13,1% en 2018) et de moitié, 1,6 points de pourcentage en milieu rural (l'incidence de la pauvreté est de 52,7% en 2021 contre 51,1% en 2018).

Tableau 2- 3: Indicateurs de pauvreté monétaire par milieu 2021

Variable de croisement	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Burkina Faso	43,2	100,0	13,0	5,4	354 170
Milieu de résidence					
Urbain	16,6	10,1	4,2	1,6	537 023
<i>Ouaga+Bobo</i>	7,2	2,7	1,2	0,3	611 447
<i>Autres urbain</i>	31,7	7,5	9,0	3,6	418 772
Rural	52,7	89,9	16,1	6,7	288 828

La pauvre urbaine est se situe essentiellement dans les autres villes hors des villes métropoles Ouagadougou et Bobo Dioulasso. L'incidence de la pauvreté dans les autres villes (31,2%) est quatre fois plus élevée que dans les métropoles Ouagadougou et Bobo Dioulasso (7,2%).

La pauvreté monétaire a un visage rural, sur les 9,3 millions de pauvres que compte le pays en 2021, 90% d'entre eux vivent en milieu rural (neuf pauvres sur dix), 7,5% vivent dans les petites et moyennes villes et seulement 2,7% dans l'ensemble « Ouaga et Bobo »

En outre, l'écart moyen de dépense de consommation des pauvres au seuil de pauvreté traduit par la profondeur de la pauvreté est important en milieu rural (16,1%) comparativement au milieu urbain (4,2%). De plus, on constate une forte inégalité entre les pauvres du milieu rural relativement à ceux du milieu urbain. En effet, la sévérité de la pauvreté est de 6,7% en milieu rural et de 1,6% en milieu urbain.

La consommation nominale³ par personne est passée de 315 549 F CFA en 2018 à 351 362 F CFA en 2021, soit une hausse de 11,35% (cf. Tableau 2 ci-dessous). Sur la même période, le niveau général des prix a augmenté de 14,0%. Cela correspond à une baisse du pouvoir d'achat des personnes de 23,35% entre 2018 et 2021. C'est cette perte du pouvoir d'achat des individus qui semble expliquer la hausse de l'incidence de la pauvreté malgré une croissance économique moyenne appréciable (5,3% sur la période 2018/2021).

³ La consommation nominale est la consommation brute des ménages évaluée sur la base des prix d'un mois de référence. Elle ne prend pas en compte le différentiel du coût de la vie entre les localités

Tableau 2- 4: Indicateurs de pauvreté monétaire par milieu 2021 (suite et fin)

Domaine	EHCVM-1		EHCVM-2	
	Conso nominale	Conso normalisée ⁴	Conso nominale	Conso normalisée
Burkina Faso	315 549	299 562	351 362	354 170
Milieu urbain	619 469	510 345	558 384	537 023
Milieu rural	210 608	226 781	277 384	288 828

Les indicateurs d'inégalité

La hausse de l'incidence de la pauvreté ne s'est pas accompagnée d'une hausse des inégalités. En effet, les inégalités mesurées par l'indice de GINI ont même reculé, passant de 0,386 en 2018 à 0,366 en 2021. Les inégalités de niveau de vie sont plus prononcées en milieu urbain par rapport aux zones rurales. L'indice de GINI est estimé à 0,363 en milieu urbain contre 0,311 en milieu rural. L'indice de GINI varie de 0 (égalité parfaite, tout le monde a la même part de revenu/consommation) à 1 (inégalité parfaite, une seule personne détient tout le revenu national).

Tableau 2- 5: Indicateurs d'inégalités selon le milieu de résidence

Variable de croisement	Gini	Theil			q9/q1	q5/q1
		Thêta (0)	Thêta (1)	Thêta (2)		
Burkina Faso	0,361	0,2140	0,2428	0,3715	5,53	2,13
Milieu de résidence						
Urbain	0,362	0,2165	0,2382	0,3413	5,41	2,04
Rural	0,311	0,1579	0,1733	0,2395	4,39	1,99

Ratio de dispersion des déciles

L'analyse de la structure des dépenses par quintile est certes indicative de l'ampleur des inégalités des dépenses de consommation, toutefois elle peut cacher des disparités énormes entre les différentes catégories de population en termes de niveau de richesse. D'où la nécessité d'analyser la structure des dépenses par décile. En effet, la dispersion des déciles est plus explicite.

Les données du tableau 2-6 confirme une structure inégalitaire des dépenses de consommation. En effet, le dernier décile (10^{ième} décile) c'est à dire les 10% les plus riches des individus de la population concentrent à eux seuls près du tiers (29,07%) des dépenses totales de consommation. Le premier décile (10% les plus pauvres) ne bénéficie que de 3,10% de la consommation totale de la société.

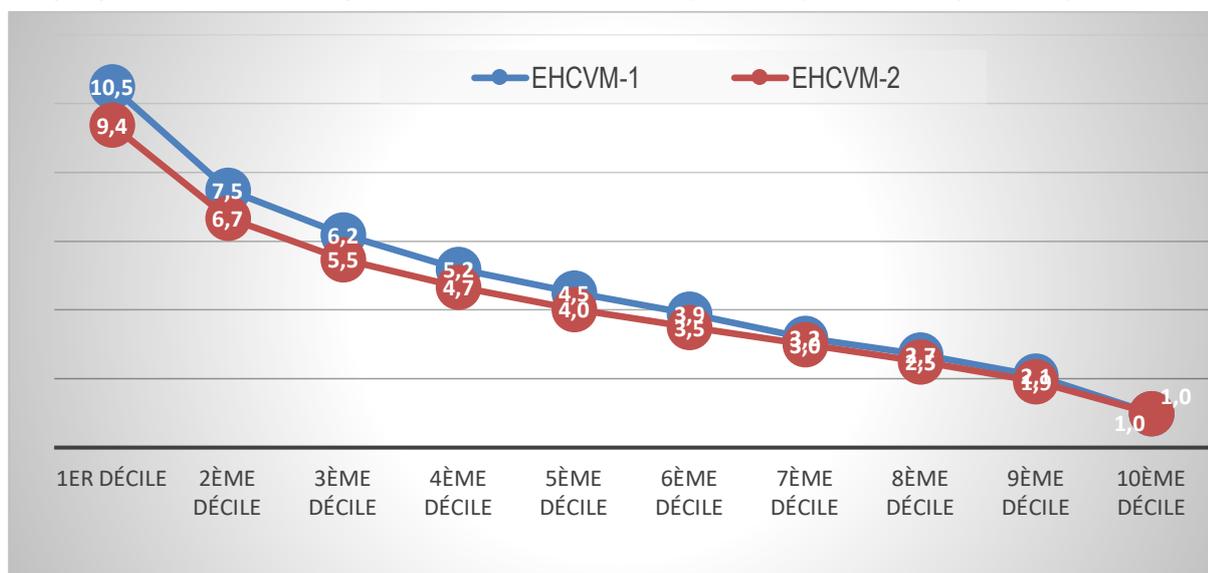
Tableau 2- 6: Ratio de dispersion des déciles de consommation

Déciles	Dépense du décile (en milliard de F CFA)	Part des dépenses du décile (%)	Ratio de dispersion des déciles (%)	Dépenses moyennes par tête du décile
1 ^{er} décile	236,09	3,10	9,38	109 513
2 ^{ème} décile	331,80	4,36	6,67	154 445
3 ^{ème} décile	403,80	5,30	5,48	187 785
4 ^{ème} décile	473,65	6,22	4,68	220 352
5 ^{ème} décile	550,20	7,22	4,02	255 490
6 ^{ème} décile	632,02	8,30	3,50	294 227
7 ^{ème} décile	737,25	9,68	3,00	342 219
8 ^{ème} décile	886,57	11,64	2,50	412 002
9 ^{ème} décile	1 152,21	15,13	1,92	536 667
10 ^{ème} décile	2 214,33	29,07	1,00	1 029 680
Ensemble	7 617,91	100,00		354 170

Des dépenses de consommation essentiellement déterminées par les plus riches

La structure inégalitaire des dépenses de consommation est également renforcée par le ratio de dispersion des déciles qui montre que les 10% les plus riches consomment en moyenne dix fois et demi (9,38) ce que consomment les 10% des individus les plus pauvres de la population vivant au Burkina Faso. En moyenne donc, la dépense de consommation d'un individu pris parmi les 10% les plus riches est dix fois et demi supérieure à la dépense de consommation d'un individu pris parmi les 10% les plus pauvres. Aussi, les 10% les plus riches consomment, au moins, en moyenne environ deux (1,92) fois que les 10% de la population suivante. Néanmoins on note une légère baisse des inégalités en 2021 par rapport à 2018 comme le montre le Graphique 2- 1 ci-dessous.

Graphique 2- 1: Ratio de dispersion des déciles en 2018 (Ehcv-1) et en 2021 (Ehcv-2)



2.3 Niveau et tendance de la pauvreté alimentaire

La pauvreté alimentaire se mesure en utilisant comme seuil de pauvreté la composante alimentaire du seuil de pauvreté et comme indicateur du bien être la consommation alimentaire uniquement après ajustement pour tenir compte du différentiel du coût de la vie entre les régions. Ainsi, toute personne dont les dépenses annuelles en consommation alimentaire sont inférieures au seuil alimentaire est considéré comme alimentaires pauvre. En 2021, le seuil de pauvreté alimentaire s'est établi à 142 009 F CFA par personne et par an (soit le coût du panier de biens et de services alimentaires capable de produire le minimum de calories requis annuellement : 2300Kcal/personne/jour). En 2018, le seuil alimentaire était de 102 686 F CFA par personne et par an. En trois ans, le seuil alimentaire a progressé de 38,3% sous l'effet de l'inflation des prix des produits alimentaires. En effet, l'Indice harmonisé des prix à la consommation⁵ (IHPC), qui est l'indicateur qui mesure l'évolution global des prix a augmenté de 14,0% sur la période 2018/2019 à 2021/2022 et l'indice de la fonction alimentaire a cru de 24,4% sur la même période.

Sur la base de ce seuil de pauvreté alimentaire, l'incidence de la pauvreté alimentaire est estimée à 53,3% en 2021. En d'autres termes, une personne sur deux est en situation de pauvreté alimentaire.

Aussi, la pauvreté alimentaire varie selon le milieu de résidence. En effet, l'incidence de la pauvreté alimentaire en milieu rural est de 60,5% et 33,2% en milieu urbain. En outre, 83,6% des pauvres alimentaires vivent en milieu.

En milieu rural comparativement au milieu urbain, on note deux faits majeurs. D'abord, les pauvres alimentaires en milieu rural ont un plus grand écart moyen au seuil de pauvreté alimentaire. En témoigne la profondeur de la pauvreté alimentaire qui prend les valeurs de 21,0% et de 8,9% en milieux rural et urbain respectivement. Ensuite, la sévérité de la pauvreté estimée à 9,6% en milieu rural et 3,5% en milieu urbain montre qu'il existe une forte inégalité entre les pauvres du milieu rural comparativement à ceux vivant en milieu urbain.

Tableau 2- 7: Indicateurs de pauvreté alimentaire par milieu en 2021

Variable de croisement	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation alimentaire par personne
Burkina Faso	53,3	100,0	17,8	8,0	169 747
Milieu de résidence					
Urbain	33,2	16,4	8,9	3,5	227 831
<i>Ouaga+Bobo</i>	25,0	7,6	5,5	1,8	252 722
<i>Autres urbain</i>	46,2	8,8	14,4	6,2	188 281
Rural	60,5	83,6	21,0	9,6	148 991

⁵ L'IHPC n'est pas représentative au niveau national. Son champ de couverture ne concerne que cinq régions que sont : Centre, Sahel, Est, Hauts Bassins et la Boucle du Mouhoun. Les chiffres de l'IHPC n'ont pas été utilisés pour mettre à jour le seuil de pauvreté

2.4 Niveau et tendance de l'extrême pauvreté

Pour mesurer l'extrême pauvreté, on utilise le seuil alimentaire comme référence. Tout individu dont la consommation totale annuelle (alimentaire et non alimentaire) est inférieure au seuil alimentaire (142 009 F CFA), est considéré comme extrêmement pauvre.

Sur cette base, l'incidence de l'extrême pauvreté au Burkina Faso est estimée à 11,9 % en 2021, soit une personne sur dix. Les personnes en situation d'extrême pauvreté sont celles du décile 1.

Selon le milieu de résidence, l'incidence de l'extrême pauvreté est plus élevée en milieu rural (15,1%) comparativement au milieu urbain (3,2 %).

Avec une sévérité de 0,9% en milieu rural et 0,2% en milieu urbain, on note une inégalité quasi inexistante entre les individus en situation d'extrême pauvreté quel que soit le milieu de résidence et ceci comparativement aux approches monétaire et alimentaire de la pauvreté.

Tableau 2- 8: Indicateurs d'extrême pauvreté par milieu en 2021

Variable de croisement	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation alimentaire par personne
Burkina Faso	11,9	100,0	2,3	0,7	354 170
Milieu de résidence					
Urbain	3,2	7,1	0,5	0,2	537 023
<i>Ouaga et Bobo</i>	0,2	0,3	0,0	0,0	611 447
<i>Autres urbain</i>	8,0	6,8	1,4	0,4	418 772
Rural	15,1	92,9	3,0	0,9	288 828

2.5 Dominance en pauvreté entre 2018 et 2021

Les estimations de pauvreté ne sont robustes à un choix raisonnable de seuils de pauvreté.

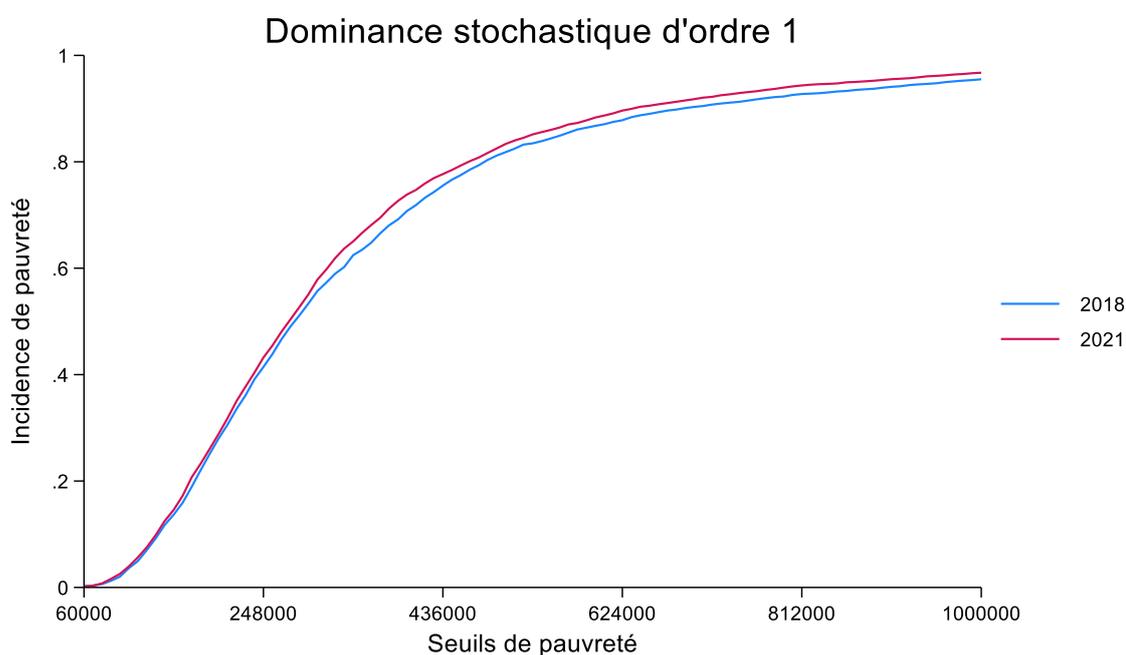
Une question importante serait de savoir si les différences de pauvreté constatées entre 2018 et 2021 demeurent robustes si l'on change de seuil de pauvreté. En effet, il est souvent possible que le choix d'un seuil de pauvreté alternatif renverse le classement de la pauvreté. Une démarche qui s'inspire de l'analyse de la dominance stochastique consiste à comparer les deux enquêtes pour différentes valeurs raisonnables du seuil. Pour réaliser un tel exercice, la consommation par tête de 2018 a été ajustée de façon à reproduire l'incidence de pauvreté de 41,4% avec le seuil non déflaté de 2021. Le coefficient de l'ajustement (1,2732224) n'est autre que le rapport des seuils de pauvreté de 2021 et de 2018 calculés à partir des deux EHCVM.

La pauvreté est toujours plus élevée en 2021 qu'en 2018 pour un seuil de pauvreté supérieur à 130 000 et plus FCFA. La courbe de densité cumulée de la consommation par tête de 2018 (courbe bleu) est constamment en dessous de celle de 2021 en rouge le long de la ligne du bien-être. Ce qui dénote d'une dominance en pauvreté en 2021 par rapport à 2018. Autrement, la pauvreté est plus faible en 2018 comparée à 2021. Cette différence est-elle statistiquement significativement ou simplement dû à un effet d'échantillonnage ? Les intervalles de

confiances construits autour des incidences de pauvreté en 2018 et en 2025 avec un niveau de confiance de 95% se chevauche, signifiant qu'il y a de forte chance que la différence des incidences de pauvreté ne soit pas significative.

En conclusion, dans l'ensemble les conditions de vie des ménages se sont détériorées au cours des trois dernières années. Cependant, les couches les plus aisées de la société semble avoir été les plus affectées par la détérioration de leur situation économique, essentiellement due à l'inflation. L'analyse des résultats de la dominance stochastique nous enseigne que le bien-être des ménages les plus pauvres (ceux en queue de la distribution) ne s'est réellement pas amélioré ni détérioré.

Graphique 2- 2: Courbe de dominance en pauvreté en 2018 et 2021



2.6 Contribution de la croissance à l'évolution de la pauvreté

Certes la pauvreté a augmenté entre 2018 et 2021, cependant la croissance économique a été le principal moteur qui a freiné cette augmentation de la pauvreté. Les effets de redistribution ont joué à contrecourant de l'amélioration de la situation de pauvreté.

Une décomposition du changement dans la tendance de la pauvreté entre 2018 et 2021 montre que la croissance du revenu (consommation) a contribué à limiter l'augmentation de la pauvreté. Dans le Tableau 2-7 sont consignés les résultats de la décomposition de la variation de la pauvreté entre 2018 et 2021 en croissance et redistribution.

Tableau 2- 9: Décomposition de la variation de la pauvreté en croissance et redistribution

	Estimation	Erreur type	Borne Inf.	Borne Sup.
Distribution_1 : 2018	0.413740	0.015725	0.387833	0.439646
Distribution_2 : 2021	0.432011	0.017204	0.403670	0.460352

	Estimation	Erreur type	Borne Inf.	Borne Sup.
Différence : (d2-d1)	0.018272	0.023307	-0.027410	0.063953
Approche de Datt et Ravallion: période de référence t1=2018				
Croissance	0.052402	0.020700	0.018297	0.086506
Redistribution	-0.032396	0.021436	-0.074410	0.009617
Résidu	-0.001734	---	---	---
Approche de Datt et Ravallion: période de référence t2=2021				
Croissance	0.050668	0.021001	0.016072	0.085264
Redistribution	-0.034130	0.020950	-0.075191	0.006932
Résidu	0.001734	---	---	---
Approche de Shapley				
Croissance	0.051535	0.020610	0.011140	0.091929
Redistribution	-0.033263	0.020991	-0.074405	0.007878

Le bien-être s'est détérioré au Burkina Faso entre 2018 et 2021 dans un contexte d'une forte inflation, notamment les prix des produits alimentaires et d'un léger repli des inégalités (indice de Gini en baisse). Les taux de pauvreté ont augmenté, mais les inégalités ont légèrement baissé. Par ailleurs, la croissance de la consommation (supposément financée par la croissance des revenus) a constitué un frein à la détérioration des conditions de vie, tandis que les changements dans l'inégalité ont joué dans le sens opposé. La réduction des inégalités est simplement due à un impact plus fort de l'inflation sur les couches les plus élevées, réduisant ainsi disproportionnellement leurs consommations par rapport aux couches les plus vulnérables, qu'un transfert de ressource des plus riches vers les plus pauvres.

2.7 La pauvreté des ménages

La pauvreté est généralement évaluée au niveau individuel. Cependant, lorsqu'un individu est classé pauvre, tous les membres du ménage auquel il appartient le sont également. Cela est dû au fait que les données sur la consommation sont collectées au niveau des ménages et que la consommation totale du ménage rapportée au nombre de personnes dans le ménage qui est utilisée comme niveau de bien-être. Donc tous les membres d'un même ménage reçoivent le même montant en termes de consommation de sorte que si ce montant est inférieur au seuil de pauvreté alors tous les membres du ménage sont classés pauvres.

Une politique de ciblage des pauvres ne se fera pas au niveau individuel mais plutôt au niveau des ménages lorsque c'est la consommation qui est utilisée pour évaluer le bien-être des individus. C'est pourquoi il est important d'évoquer la pauvreté des ménages.

Au niveau national, environ un ménage sur trois (35,0%) vit dans une situation de pauvreté en 2021. Cette situation varie considérablement selon le milieu de résidence et le nombre de personnes vivant dans le ménage.

En milieu urbain, 12,1% des ménages vivent dans une situation de pauvreté. Ce chiffre est quatre fois plus élevé en milieu rural où le taux de pauvreté des ménages est de 44,8%.

L'incidence de la pauvreté est plus élevée dans les ménages de grande taille que dans les ménages de petite taille. En effet, elle est de 16,7% dans les ménages d'au plus 4 personnes et 68,4% dans les ménages d'au moins 12 personnes.

L'incidence de la pauvreté est plus élevée dans les ménages dirigés par les femmes que dans les ménages dirigés par les hommes. En effet, elle est de 39,4% dans les ménages dirigés par les femmes et 34,3% dans les ménages dirigés par les hommes.

Tableau 2- 10: Indicateurs de pauvreté au niveau des ménages

Variable de croisement	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par ménage
Burkina Faso	35,0	100,0	10,2	4,2	2 337 641
Selon le milieu de résidence					
Urbain	12,1	10,4	2,9	1,0	3 259 819
Rural	44,8	89,6	13,4	5,5	1 942 372
Selon le sexe du chef de ménage					
Homme	34,3	84,0	9,8	3,9	2 456 045
Femme	39,4	16,0	12,9	5,6	1 624 054
Selon la taille du ménage					
1 à 4 personnes	16,7	14,7	4,5	1,8	1 716 916
5 à 6 personnes	32,4	25,3	9,2	3,6	2 181 544
7 à 8 personnes	43,7	23,1	12,0	4,9	2 449 520
9 à 11 personnes	53,5	20,3	16,5	6,9	2 831 354
12 personnes et +	58,4	16,5	19,0	8,2	3 836 732

3. PAUVRETE ET CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES

3.1 Géographie de la pauvreté et des inégalités

La consommation nominale⁶ par personne est passée de 315 549 F CFA en 2018 à 351 362 F CFA en 2021, soit une hausse de 11,35% (cf. Tableau 2 ci-dessous). Sur la même période, le niveau général des prix a augmenté de 14,0%. Cela correspond à une baisse du pouvoir d'achat des personnes de 23,35% entre 2018 et 2021. C'est cette perte du pouvoir d'achat des individus qui semble expliquer la hausse de l'incidence de la pauvreté malgré une croissance économique moyenne appréciable (5,3% sur la période 2018/2021).

Tableau 3- 1: Niveau de la consommation (nominale et normalisée) par personne

Domaine	EHCVM-1		EHCVM-2	
	Conso nominale	Conso normalisée ⁷	Conso nominale	Conso normalisée
Burkina Faso	315 549	299 562	351 362	354 170
Milieu urbain	619 469	510 345	558 384	537 023
Milieu rural	210 608	226 781	277 384	288 828
Boucle du Mouhoun	225 529	236 548	250 511	264 431
Cascades	343 677	349 317	318 686	334 914
Centre	786 005	624 566	661 414	623 598
Centre-Est	229 269	230 952	377 679	388 741
Centre-Nord	185 574	198 297	306 665	309 344
Centre-Ouest	215 511	228 535	306 423	320 889
Centre-Sud	291 874	297 553	305 835	315 343
Est	224 597	229 305	255 001	263 481
Hauts Bassins	319 114	303 742	368 274	383 838
Nord	169 003	177 013	231 303	231 533
Plateau-Central	268 693	289 022	282 728	296 414
Sahel	239 490	258 783	215 972	216 947
Sud-Ouest	257 726	269 046	327 942	345 196

Source : INSD, résultats définitifs de l'EHCVM-1 et 2

Les chiffres de pauvreté selon les régions

La distribution de l'incidence de la pauvreté par région administrative indique une forte incidence de la pauvreté dans les régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun. Dans ces cinq régions, plus d'une personne sur deux vit en dessous du seuil national de pauvreté. La région du Sahel occupe une place particulière. Jadis parmi les trois régions les moins pauvres du pays avec les régions du Centre et des Cascades, elle est aujourd'hui, de loin, la région la plus pauvre où trois personnes sur quatre (76%) vivent en dessous du seuil de pauvreté. Cette situation particulière de la région du Sahel traduit, sans

⁶ La consommation nominale est la consommation brute des ménages évaluée sur la base des prix d'un mois de référence. Elle ne prend pas en compte le différentiel du coût de la vie entre les localités

conteste, l'impact négatif de la crise sécuritaire sur l'économie locale et les conditions de vie des ménages de la région. Les régions du Nord, du Centre-Nord, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun constituent avec la région du Sahel les régions les plus touchées par la crise sécuritaire.

Tout comme lors des enquêtes précédentes, la région du Centre est la région la moins pauvre, avec un taux de pauvreté de 8,0% (en hausse de 2,7 points de pourcentage par rapport à 2018). Avec une incidence de la pauvreté évaluée à 34,7%, le Centre-Est est la deuxième région la moins pauvre. Elle remplace à ce rang la région des Cascades qui a une incidence de 36,7% en 2021. La région des Hauts-Bassins qui est la quatrième région la moins pauvre compte 37,4% de pauvres.

Les régions qui ont connu la plus forte hausse de la pauvreté sont également celles qui sont les plus exposées à la crise sécuritaire. L'incidence de la pauvreté a augmenté de 31,9 points dans la région du Sahel, de 16,3 points dans les Cascades et de 8,9 points dans la région de l'Est.

Tableau 3- 2: Indicateurs de pauvreté selon la région de résidence

Variable de croisement	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Burkina Faso	43,2	100,0	13,0	5,4	354 170
Selon les régions administratives de résidence					
Boucle du Mouhoun	56,1	11,9	17,5	7,5	264 431
Cascades	36,9	3,4	7,2	2,1	334 914
Centre	8,0	2,8	1,5	0,4	623 598
Centre-Est	34,7	6,2	9,1	3,2	388 741
Centre-Nord	49,6	10,5	14,6	6,1	309 344
Centre-Ouest	44,6	8,3	12,6	4,8	320 889
Centre-Sud	44,4	3,9	13,3	5,6	315 343
Est	53,9	11,9	16,6	7,0	263 481
Hauts Bassins	37,4	9,5	10,1	3,8	383 838
Nord	67,5	13,1	24,2	11,1	231 533
Plateau-Central	45,5	5,0	11,3	4,1	296 414
Sahel	76,1	9,3	28,4	12,9	216 947
Sud-Ouest	43,5	4,3	13,2	5,4	345 196

Le seuil de pauvreté monétaire évalué à 247806 F CFA en 2021 est composé d'une partie alimentaire d'une valeur de 142009 F CFA et d'une partie non alimentaire de 105797 F CFA. En retenant seulement le seuil alimentaire et la consommation alimentaire comme indicateurs du bien-être, on peut reproduire les indicateurs de pauvreté alimentaires. Les 142009 F CFA par personnes et par an correspondant à la valeur monétaire d'un apport calorifique de 2300 kilocalories (kcal) par personnes et par jours évaluée sur une base annuelle. Les 2300 kcal représente l'apport énergétique minimum (seuil) qu'un individu moyen doit avoir par jour.

Indicateurs de la pauvreté alimentaire selon les régions

Quel que soit la région considérée, les niveaux des indicateurs (incidence, profondeur et sévérité) de la pauvreté monétaire sont supérieures à ceux de la pauvreté. De plus sur les treize régions, seules les régions du Centre, des Cascades et du Centre-est ont des incidences de la pauvreté inférieures à 50%. Comme pour la pauvreté monétaire, la région du centre a la plus faible incidence de la pauvreté alimentaire avec un taux de 23,2. La région la plus pauvre sur le plan alimentaire est le Nord où presque trois personnes sur quatre (72,8%) n'arrivent pas atteindre, en moyenne, un apport calorifique de 2300 kcal par jour. Elle est suivie par la région de la Boucle du Mouhoun avec deux personnes sur trois (66,1%) sont pauvres alimentaires, le Sahel (65,7%) et de l'Est (63,1%).

Les régions où vivent le plus grand nombre des personnes pauvres alimentaires, plus de 9% des pauvres, sont la Boucle du Mouhoun (11,4%), le Nord (11,4%), l'Est (11,3%), les Hauts Bassins (10,8) et le Centre-Nord (9,3%). Ces cinq régions concentrent plus de la moitié (54,1%) des personnes n'ayant pas un apport calorifique adéquat.

Notons que la région du Sahel, qui est la deuxième région la plus pauvre sur le plan alimentaire, selon l'incidence, ne concentre que 6,5% des personnes pauvres sur ce plan. Cela est dû à un effet taille. L'effectif de la population dans cette région est plus faible que dans d'autres.

Tableau 3- 3: Indicateurs de pauvreté alimentaire selon les régions

Variable de croisement	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation alimentaire par personne
Burkina Faso	53,3	100,0	17,8	8,0	169 747
Selon les régions administratives de résidence					
Boucle du Mouhoun	66,1	11,4	22,1	9,8	132 897
Cascades	43,9	3,3	9,3	2,8	166 178
Centre	23,2	6,5	5,0	1,5	260 193
Centre-Est	45,2	6,5	15,1	6,8	199 101
Centre-Nord	54,2	9,3	19,2	9,0	169 950
Centre-Ouest	58,1	8,8	20,2	9,2	152 437
Centre-Sud	61,2	4,4	21,2	9,7	147 178
Est	63,1	11,3	22,9	11,2	138 177
Hauts Bassins	52,7	10,8	16,1	6,7	168 103
Nord	72,8	11,4	29,7	15,0	119 914
Plateau-Central	59,8	5,3	19,6	8,7	141 259
Sahel	65,7	6,5	19,9	7,9	143 821
Sud-Ouest	57,1	4,5	21,2	10,2	168 322

Indicateurs d'extrême pauvreté selon les régions

La région du Centre (0,5%) est la seule région épargnée de l'extrême pauvreté. A l'opposé, la région du Sahel (32,8%), le Nord (23,7%), la Boucle du Mouhoun (15,5%), le Centre-nord (15,5%), le Centre-sud (14,2%) et l'Est (13,9%) enregistrent les plus fortes incidences d'extrême pauvreté. A elles seules, elles abritent sept personnes en situation d'extrême pauvreté sur dix (70%). Sur les treize régions, seulement quatre ont des incidences d'extrême pauvreté inférieure à 10%.

De façon globale, on note une très faible inégalité entre les personnes en situation d'extrême pauvreté. Mieux, dans certaines régions, on enregistre une inégalité quasi-inexistante entre les extrêmement pauvres. C'est le cas, par exemple, des régions des Cascades (0,1%) et du Centre (0,0%).

Tableau 3- 4: Indicateurs de l'extrême pauvreté selon les régions

Variable de croisement	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Burkina Faso	11,9	100,0	2,3	0,7	354 170
Selon les régions administratives de résidence					
Boucle du Mouhoun	15,5	11,9	3,6	1,2	264 431
Cascades	3,2	1,1	0,4	0,1	334 914
Centre	0,5	0,6	0,0	0,0	623 598
Centre-Est	6,7	4,3	0,8	0,2	388 741
Centre-Nord	15,5	11,9	3,1	0,9	309 344
Centre-Ouest	12,1	8,1	1,3	0,2	320 889
Centre-Sud	14,2	4,5	2,3	0,6	315 343
Est	13,9	11,1	3,1	1,0	263 481
Hauts Bassins	8,3	7,6	1,5	0,5	383 838
Nord	23,7	16,6	6,1	2,2	231 533
Plateau-Central	8,4	3,3	1,3	0,4	296 414
Sahel	32,8	14,6	6,5	1,8	216 947
Sud-Ouest	12,7	4,5	1,9	0,5	345 196

Les indicateurs d'inégalités selon les régions

Tableau 3- 5: Indicateurs d'inégalités selon les régions en 2021

Variable de croisement	Indice Gini	Indices de Theil			q9/q1	q5/q1
		Theta(0)	Theta(1)	Theta(2)		
Burkina Faso	0,3614	0,2140	0,2428	0,3715	5,53	2,13
Selon la région administrative de résidence						

Boucle du Mouhoun	0,2880	0,1404	0,1576	0,2331	3,98	2,03
Cascades	0,2656	0,1171	0,1379	0,1997	3,80	1,67
Centre	0,3617	0,2107	0,2410	0,3489	5,58	1,92
Centre-Est	0,3288	0,1737	0,1814	0,2256	4,82	2,16
Centre-Nord	0,3180	0,1645	0,1692	0,2051	5,03	2,19
Centre-Ouest	0,3114	0,1553	0,1707	0,2293	4,73	2,05
Centre-Sud	0,3113	0,1589	0,1705	0,2311	4,28	2,06
Est	0,2688	0,1192	0,1226	0,1492	3,77	1,94
Hauts Bassins	0,3368	0,1847	0,1903	0,2354	4,93	2,02
Nord	0,2980	0,1464	0,1553	0,1974	4,08	1,92
Plateau-Central	0,2609	0,1132	0,1257	0,1802	3,59	1,82
Sahel	0,3066	0,1512	0,1799	0,2777	4,04	1,78
Sud-Ouest	0,3620	0,2115	0,2411	0,3487	6,09	2,00

3.2 Pauvreté et caractéristiques sociodémographiques

Dans le précédent point, il a été présenté un profil géographique des trois principaux indicateurs de la pauvreté que sont l'incidence, la profondeur et la sévérité. Le niveau de ces indicateurs variant d'une région à l'autre témoignant d'une inégalité de niveau de vie entre les treize régions administratives du pays. De plus la contribution à la pauvreté totale a permis d'identifier les régions où vit le plus grand nombre de pauvres.

Cette décomposition spatiale de la pauvreté peut varier selon des groupes autres que le niveau spatial. Par exemple les indicateurs de pauvreté peuvent être calculés selon le sexe du chef de ménage, selon la taille du ménage ou l'âge du chef de ménage. La présente partie concerne l'analyse de la pauvreté selon des groupes démographiques tels l'âge du chef, son statut matrimonial, son sexe et le nombre de personne dans le ménage afin de déterminer dans quelle mesure la pauvreté varie selon ces groupes et quel est le poids relatif de chaque groupe dans la pauvreté totale.

Selon le sexe du chef de ménage, contraire aux enquêtes précédentes, dépeignant une incidence de la pauvreté plus faible chez les ménages dirigés par des femmes par rapport ceux dont les chefs sont des hommes, l'incidence de la pauvreté en 2021 est plus élevée chez les ménages dont les chefs sont des femmes par rapport ceux dirigés par les hommes. En effet, 47,5% des personnes vivant dans des ménages dont les chefs sont des femmes sont pauvres contre 42,7% des celles des ménages dont les chefs sont des hommes. Par contre, neuf pauvres sur dix vivent dans des ménages dirigés par des hommes. Cela s'explique par le fait que plus de 85% de la population vient des ménages dirigés par des hommes. Cette orientation de l'incidence de la pauvreté selon le sexe de ménage se maintient lorsque qu'on considère la profondeur ou la sévérité de la pauvreté.

Tableau 3- 6: Indicateurs de pauvreté selon les caractéristiques démographiques du ménage

Variable de croisement	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Burkina Faso	43,2	100,0	13,0	5,4	354 170
Sexe du chef de ménage					
Masculin	42,7	89,2	12,6	5,2	354 034
Féminin	47,5	10,8	16,3	7,2	355 417
Nombre de personnes dans le ménage					
1-4 pers	18,9	6,3	5,3	2,1	556 585
5-6 pers	32,7	17,1	9,3	3,6	399 297
7-8 pers	43,8	20,9	12,0	4,9	332 606
9-11 pers	53,8	24,4	16,5	6,9	292 377
12 pers et +	59,2	31,3	19,2	8,2	254 597
Selon le statut matrimonial du chef de ménage					
Célibataire	15,6	0,5	4,0	1,4	746 800
Marié monogame	37,3	46,6	10,6	4,4	388 185
Marié polygame	54,0	45,3	16,6	6,8	281 744
Union libre	9,7	0,5	1,7	0,5	492 258
Veuf (ve)	50,5	6,3	18,0	8,2	321 942
Divorcé/séparé	40,8	0,9	16,4	7,6	501 668
Selon l'âge du chef de ménage					
Moins de 24 ans	38,3	1,8	9,6	3,4	392 682
25-34 ans	34,7	12,3	10,8	4,5	403 781
35-44 ans	41,6	27,4	12,3	5,0	374 393
45-54 ans	44,1	23,7	13,1	5,6	349 886
55-64 ans	44,6	17,5	14,1	6,0	328 012
65 ans et +	53,2	17,4	15,4	6,1	292 497

Le niveau de pauvreté élevé dans les ménages dirigés par des femmes par rapport à ceux dirigés par des hommes est aussi associé à des inégalités plus élevées dans ce groupe. En effet, la consommation moyenne par personnes est de 355417 F CFA dans les ménages dont les chefs sont des femmes contre 354034 F CFA pour les ménages dirigés par des hommes.

Les données révèlent une relation positive entre la taille du ménage et la pauvreté de ces membres. Plus il y a du monde dans le ménage, plus la pauvreté est élevée. Cela concerné aussi l'incidence, la profondeur et la sévérité de la pauvreté. L'incidence de la pauvreté varie de 19% dans les ménages d'une à quatre personnes à 59% dans les ménages de douze personnes ou plus. La profondeur passe de 5,3% à 19,2% pour ces mêmes groupes et la

sévérité de 2,1% à 8,2%. Environ trois pauvres sur quatre (76,6%) vivent dans des ménages de plus de six personnes et 56% des pauvres vivent dans des ménages de plus de huit personnes. Dans une certaine mesure, il peut exister un effet de causalité, où la situation de pauvreté entraîne une fécondité plus élevée, mais il semble plus pertinent de rappeler que l'indicateur de pauvreté utilisé (la consommation par personne) donnera par définition plus de pauvreté parmi les familles nombreuses puisque la consommation par personne est calculée sans utiliser une échelle d'équivalence.

L'observation d'une pauvreté qui augmente avec la taille du ménage relève donc en partie de la tautologie, et cet effet peut aussi jouer dans les autres variables démographiques étudiées (par exemple, la taille du ménage varie en fonction de l'âge du chef de ménage ou son statut matrimonial).

L'analyse de la relation entre la pauvreté et la structure familiale des ménages est abordé dans cette section. Cette structure familiale étant appréhendé à travers la situation matrimoniale du chef de ménage. Il y a certainement d'autres structure familiale, mais celle-ci a été retenue.

L'incidence de la pauvreté varie selon le statut matrimonial du chef de ménage, mais il faut tenir compte du fait que la taille des ménages dépend aussi du type de ménage et a un effet important sur la consommation par personne. Ainsi, les personnes seules et les couples sans enfants (union libre) ont une incidence de la pauvreté très inférieure à la moyenne nationale. Les ménages polygames et ceux dirigés par des veuf/veuve ont des incidences de pauvreté supérieures à la moyenne nationale. L'incidence de la pauvreté est de 54,0% dans les ménages polygames et de 50,5% dans les ménages dirigés par des veuf/veuve. Etant donné que la polygamie est généralement associée à une grande taille du ménage et que les ménages de grandes tailles sont généralement les plus pauvres, il n'est pas surprenant que trouve des incidences de pauvreté très élevées dans les ménages polygames par rapport aux autres.

La structure par âge des membres du ménage diffère souvent selon que le ménage est pauvre ou non pauvre. Pour analyser l'évolution des indicateurs de pauvreté selon la structure par âge des membres du ménage, l'âge du chef de ménage a été retenu (il y a bien-sûr d'autres structures possibles mais celle-ci semble être la plus simple à comprendre). L'incidence de la pauvreté augmente avec l'âge du chef de ménage. Cela peut s'explique par le fait que les ménages dont les chefs sont âgés sont susceptibles d'être de grande taille compte tenue de la structure familiale complexe dans certaines localités où les fils mariés cohabitent souvent avec leurs pères sous le même toit et continuent de partager le même repas ou mettent en commun leurs ressources. L'incidence de la pauvreté passe de 34,7% dans les ménages dont les chefs ont entre 25-34 ans à 53,2% pour les ménages dont les chefs ont plus de 64 ans. Cette tendance se maintient également si l'on considère les autres indicateurs de pauvreté comme la profondeur et la sévérité. En termes de contribution à la pauvreté, 86% des pauvres vivent dans des ménages dont les chefs ont plus de 34 ans et 58,5% dans ceux dont les chefs ont plus de 44 ans.

3.3 Pauvreté et caractéristiques du capital humain

Le niveau d'instruction d'une personne est une caractéristique importante de sa capacité à saisir des opportunités de gain substantielle de revenu qui s'offre à lui, soit par l'emploi ou par l'entrepreneuriat. Il existe une différence significative entre le niveau d'éducation cumulé des individus des ménages pauvres par rapport à ceux des ménages non pauvres. Ce qui laisse apparaitre un lien de causalité entre le niveau d'instruction d'un individu et son statut ou degré

de pauvreté. Afin d'explorer ce lien, il est analysé le niveau de l'incidence, la profondeur et la sévérité de la pauvreté selon le niveau d'éducation du chef de ménage (statut d'alphabétisation, niveau d'instruction ou le diplôme le plus élevé obtenu). Ces variables sont liées entre elle car un individu alphabétisé a de forte chance d'avoir le niveau d'instruction supérieur au primaire ou avoir au moins le CEP comme diplôme le plus élevé.

Tableau 3- 7: Indicateurs de pauvreté monétaire selon le niveau d'instruction du ménage

Variable de croisement	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Burkina Faso	43,2	100,0	13,0	5,4	354 170
Statut d'alphabétisation du chef de ménage					
Analphabète	51,8	76,2	15,7	6,5	287 223
Alphabète	28,2	23,8	8,1	3,3	470 751
Niveau d'instruction du chef de ménage					
Aucun	50,2	88,1	15,3	6,4	291 763
Primaire	29,6	9,1	7,8	2,9	399 423
Post primaire	19,7	2,7	4,9	1,8	528 067
Secondaire	2,5	0,1	0,4	0,1	800 817
Supérieur	0,0	0,0	0,0	0,0	1 141 992
Diplôme le plus élevé obtenu par le chef de ménage					
Aucun	47,8	95,5	14,4	6,0	304 047
CEP	23,3	4,2	5,9	2,2	463 309
BEPC-CAP-BT-BAC	3,8	0,3	0,8	0,2	791 446
DEUG-DUT-BTS-Licence	-	-	-	-	999 250
Maîtrise-Master-Doctorat	-	-	-	-	1 556 201

L'incidence de la pauvreté est de 52% dans les ménages dont les chefs sont analphabètes contre seulement 28% dans les ménages dont les chefs sont alphabétisés. De plus environ trois pauvres sur quatre (76%) vivent dans des ménages dont les chefs sont analphabètes. La profondeur de la pauvreté est respectivement de 15,7% pour les ménages dont les chefs sont analphabètes de 8,1% pour les ménages dont les chefs sont alphabétisés.

L'affirmation selon laquelle le niveau d'instruction d'un individu impact son statut ou degré de pauvreté se confirme au regard de la baisse de l'incidence, la profondeur et la sévérité de la pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage. Les individus vivant dans des ménages dont le chef a un niveau d'instruction plus élevé ont plus de chances d'être non pauvres par rapport à ceux des ménages dont les chefs sont moins instruits. A l'extrême, lorsque le chef de ménage a le niveau d'éducation supérieur, la pauvreté est quasi-inexistante dans le ménage. L'incidence de la pauvreté varie de 50,2% dans les ménages dont les chefs n'ont aucun niveau d'instruction à 0,024% dans les ménages dont les chefs ont le niveau supérieur. La quasi-totalité des pauvres vivent dans les ménages dont les chefs ont au plus le

niveau d'instruction primaire (9,1% dans les ménages dont les chefs ont le niveau primaire et 88,1% dans les ménages dont les chefs n'ont aucun niveau d'instruction).

A l'instar de l'incidence de la pauvreté, la profondeur de la pauvreté et la sévérité de la pauvreté sont négativement corrélées au niveau d'instruction du chef de ménages. La profondeur varie de 15,3% pour les ménages n'ayant aucun niveau d'instruction à 0,0003% pour les ménages dont les chefs ont le niveau supérieur. La sévérité quant à elle passe de 6,4% à 0,000003% pour les mêmes groupes de population.

3.4 Pauvreté et caractéristiques économiques

La dépense moyenne de consommation (revenu) par personne est l'indicateur économique du bien-être utilisé pour identifier les ménages (individus) pauvres et non pauvres. Cependant, en plus de consommation d'autres indicateurs économiques, notamment liés au marché du travail, qui sont liés à la pauvreté peuvent servir à la description du phénomène, en particulier l'activité des membres du ménage. Les indicateurs d'activité du chef de ménage ont été retenus pour caractériser la pauvreté des membres du ménage. Ces indicateurs incluent le statut d'occupation, le type d'emploi (salarié, non salarié), la catégorie socio professionnelle et la branche d'activité.

Tableau 3- 8: Indicateurs de pauvreté et emploi du chef de ménage

Variable de croisement	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Burkina Faso	43,2	100,0	13,0	5,4	354 170
Selon le statut d'activité du chef de ménage					
Occupé	41,6	81,5	12,3	5,0	361 620
Travailleur familial cherchant emploi	43,6	0,0	19,4	8,6	284 264
Travailleur familial ne cherchant emploi	6,5	0,0	1,1	0,2	388 157
Chômeur	69,1	1,7	22,1	10,6	253 635
Inactifs	52,3	16,8	16,2	6,9	317 111
Selon l'activité principal au cours des 12 derniers mois du chef de ménage					
Occupé	41,9	84,9	12,4	5,1	358 815
Travailleur familial	18,7	0,0	7,1	3,0	353 960
Non occupé	52,3	15,0	16,9	7,3	321 457
Selon le type d'emploi occupé par le chef de ménage					
Salarié	17,8	5,4	5,2	2,1	582 906
Non salarié	46,1	79,6	13,7	5,6	319 519
Inactifs	52,3	15,0	16,9	7,3	321 457
Selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage					
Cadre supérieur et moyen	0,3	0,0	0,0	0,0	995 045
Ouvrier	21,6	4,1	6,2	2,4	472 436
Manoeuvre, stagiaire, aide familial	32,3	1,5	10,2	4,4	372 008
Travailleur compte propre	46,9	79,2	13,9	5,7	313 765
Patron	4,5	0,1	1,9	0,9	621 705

Variable de croisement	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Inactif	52,3	15,0	16,9	7,3	321 457
Selon la branche d'activité du chef de ménage					
Agriculture	55,2	65,6	16,5	6,8	269 958
Elevage/pêche	51,0	4,1	17,4	7,7	272 583
Indust. extr.	35,6	2,9	11,9	5,4	403 663
Autr. indust.	17,2	1,7	5,0	2,1	461 524
BTP	26,7	2,7	5,8	1,8	444 648
Commerce	17,7	3,8	3,6	1,1	458 657
Restaurant/Hotel	14,2	0,2	6,1	2,8	504 971
Trans./Comm.	4,9	0,2	0,7	0,1	651 758
Education/Sante	6,4	0,4	1,8	0,6	726 313
Services perso.	31,3	2,8	10,1	4,1	379 061
Autre. services	10,7	0,7	3,2	1,4	850 208
Inactif	52,3	15,1	16,9	7,3	321 296

Le statut d'activité, le statut d'emploi (salarié, non salarié) la catégorie socioprofessionnelle et la branche d'activité de l'emploi principal de l'individu sont corrélées au statut de la pauvreté de l'individu. La caractérisation de la pauvreté est faite en utilisant les variables liées à l'activité principale du chef de ménage. Dans les ménages dont les chefs sont au chômage, l'incidence de la pauvreté est de 69%, alors qu'elle est de 41,6% dans les ménages dont les chefs ont une occupation et 52,3% chez les chefs de ménage inactifs.

Le salariat est un moyen d'échapper à la pauvreté. Les salariés sont plus susceptibles de vivre dans une situation de non pauvreté par rapport aux travailleurs pour compte propre. L'incidence de pauvreté est 46,9% dans les ménages dirigés par des travailleurs pour compte propre alors qu'elle est de 0,3% dans les ménages des cadres (supérieurs et moyens), 21,6% pour les ménages dirigés par les ouvriers.

Les secteurs agricole et d'élevage ne sont pas des secteurs d'activités propices à la réalisation des conditions de vie meilleures pour les travailleurs. Les personnes exerçant leurs activités principales dans ces secteurs sont plus susceptibles d'être pauvres que ceux des autres secteurs. En effet, le taux de pauvreté dans les ménages dont les chefs exercent dans ces secteurs dépasse la moyenne nationale pour atteindre 51,0% pour les chefs éleveurs et de 55,2% pour les agriculteurs. Pour les autres secteurs d'activités, moins du tiers des personnes des ménages dont les chefs y exercent sont pauvres.

4. DETERMINANTS DE LA PAUVRETE MONETAIRE

Dans la perspective d'approfondir les connaissances sur certains résultats présentés tout au long de ce rapport, ce chapitre analysera les relations entre les variables d'ordre géographique, démographique, socio-économique et le statut de pauvreté des ménages. Pour ce faire, nous allons utiliser l'analyse de régression et proposer deux modèles de régression. Premièrement, un modèle de régression linéaire pour toute la population, ce qui nous permettra de vérifier que les principales différences entre sous-groupes (telle que la différence entre milieu urbain et rural) ne sont pas des effets induits par des tierces variables, tel le niveau d'instruction du chef de ménage. Deuxièmement, nous proposons trois modèles de régression linéaire, pour chacun des trois milieux de résidence : Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, autre milieu urbain, et milieu rural. Ces trois modèles permettent d'étudier les différences qui peuvent exister entre ces trois milieux, en ce qui concerne l'effet de variables démographiques et socioéconomiques (par exemple, l'effet de l'éducation).

4.1 Approche méthodologique

Un profil de la pauvreté présente un portrait statistique de la pauvreté pour un pays ou une zone géographique donnée. Il fournit aux décideurs politiques un outil pour définir les priorités et les stratégies de lutte contre la pauvreté, par l'identification des régions ou des groupes de population vivant dans la pauvreté, et en déterminant le poids relatif de ces régions ou sous-groupes dans la pauvreté totale du pays. Le profil de pauvreté permet également d'établir des seuils utilisés pour le suivi de l'évolution de la pauvreté dans le temps.

Le profil de pauvreté ne traite généralement pas des causes liées à la pauvreté. Or, une compréhension satisfaisante des facteurs liés ou causant la pauvreté est essentielle si l'on veut s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté. Cette partie du rapport sur le diagnostic de la pauvreté en 2021/2022 aborde la problématique liée aux causes profondes de la pauvreté.

Il est généralement admis que la pauvreté est un phénomène multisectoriel. Ainsi, la pauvreté est engendrée par plusieurs facteurs dont les effets s'additionnent et se chevauchent. Quelles sont donc les causes de la pauvreté ? Les facteurs engendrant la pauvreté sont généralement de plusieurs ordres selon la littérature et les recherches aussi quantitatives et qualitative sur la question de la pauvreté. Il y a des facteurs au niveau macro (national ou régional), des facteurs propres à des secteurs spécifiques, au niveau de la communauté, ou au niveau des ménages ou les individus composant le ménage.

4.1.1 Les facteurs de pauvreté au niveau national ou régional

Au niveau national ou régional, il y a plusieurs facteurs qui justifieraient l'existence de la pauvreté. La relation entre ces facteurs et la pauvreté sont spécifiques à la région ou au pays. Cependant, en général, la pauvreté est élevée dans les zones caractérisées pour un isolement géographique (enclavement), une faible pluviométrie, un faible niveau de dotation initiale en ressources naturelles et des conditions climatiques inhospitalières. Des économistes expliquent que le développement économique du Bangladesh est sévèrement retardé à cause de son exposition à des fortes inondations. Au Cambodge, un faible niveau du pouvoir d'achat et l'enclavement des zones rurales sont responsables de l'insécurité alimentaire chez les pauvres. L'inadéquation des services publics aux besoins des populations rurales, un faible

niveau d'infrastructure de communication ainsi qu'un marché peu développer sont les principaux traits de la vie en milieu rural du Cambodge qui contribuent à la pauvreté.

Autres facteurs ayant des effets importants (positifs) sur la pauvreté sont la bonne gouvernance, un environnement économique et politique sain, un marché libre et stable, une sécurité globale, national et régional, une liberté d'expression garantie et une justice fonctionnelle, juste et efficace. Les inégalités sont aussi une cause de la pauvreté. Au Burkina Faso, la consommation moyenne est de 351 362 F CFA par personne et par an en 2021 est largement au-dessus du seuil de pauvreté qui est de 247 806 FCFA par personne et par an. Malgré tout environ deux personnes sur trois (43%) vivent en dessous du seuil. L'indice de Gini, qui mesure les inégalités dans une société se situe à 0,366. Cet indice varie de 0 (distribution égalitaire des ressources en les membres de la société) et 1 (une seule personne détient toutes les ressources de la société). Des études ont montré que les inégalités liées au genre, à des groupes spécifiques (ethnie par exemple), à la race sont une dimension et une des causes de la pauvreté. Les divisions sociales, économiques et ethniques sont des sources d'échec ou de faible niveau de développement ce qui peut parfois en fin de compte engendrer des conflits internes.

4.1.2 Les facteurs au niveau communautaires

A l'instar des facteurs régionaux et nationaux ayant des effets significatifs sur la pauvreté, il est aussi possible d'identifier une variété de facteurs communautaires associés à la pauvreté des ménages de la communauté. Les infrastructures socio-économiques sont des facteurs déterminants de la pauvreté au niveau des communautés : existence de routes praticables, accès à l'électricité, la proximité des marchés, l'existence d'infrastructures scolaires et sanitaires, distance pour atteindre un centre administratif le plus proche. On peut également ajouter des facteurs tels que le développement des ressources humaines, l'accès à des emplois décents, la mobilité sociale et la distribution des terres. Des études récentes ont également relevé l'importance des liens sociaux, les institutions et le capital social dans la communauté ayant des effets significatifs sur la pauvreté.

4.1.3 Les facteurs au niveau des ménages et des individus

Parmi les facteurs les plus importants qui affectent le niveau de pauvreté à ce niveau, on peut citer la structure des âges des membres du ménage, le niveau d'éducation et le sexe du chef de ménage, et le degré de participation à la force du travail des membres du ménage. Les caractéristiques individuelles ou au niveau ménage peuvent être regroupés en démographiques, économiques ou social.

❖ Les facteurs démographiques

La composition du ménage, en termes de taille du ménage et les caractéristiques de ses membres (tels que l'âge), sont souvent différents pour les ménages pauvres et les non pauvres. Le profil de pauvreté nous enseigne que l'incidence de la pauvreté est plus élevée dans les ménages de grandes tailles. Le ratio de dépendance est aussi susceptible d'influer le statut de pauvreté du ménage. Il est le rapport entre les membres inactifs (jeunes, inactifs, vieux) et les membres actifs. Le ratio de dépendance mesure le poids de la dépendance sur les travailleurs dans le ménage. Plus il est élevé, plus le ménage a de fortes chances d'être dans une situation de pauvreté. Il est aussi largement admis que le sexe du chef de ménage influe significativement le niveau de pauvreté du ménage, et que généralement les ménages

dirigés par des femmes, toutes choses égales par ailleurs, sont susceptibles d'être plus pauvres que ceux dont les chefs sont des hommes.

❖ Les facteurs économiques

Les facteurs économiques ayant un impact sur la pauvreté incluent l'emploi, le revenu, les dépenses de consommation et les actifs des ménages. Parmi les facteurs liés à l'emploi, les économistes citent notamment la participation au marché du travail, le taux réel de non-emploi, le taux de sous-emploi, etc. Le revenu est un indicateur important dans la caractérisation de la pauvreté, notamment son niveau et sa répartition entre les membres du ménage et les différents groupes socio-économiques. Les biens dont dispose le ménage affectent également le niveau du bien-être des membres des ménages. Ces biens incluent les biens tangibles (terre d'habitation, terres cultivables, bétail, équipements agricoles, machine, maisons bâties, biens durables ...) et les actifs financiers (épargne, actifs liquides et autres actifs financiers). Ces éléments affectent également le revenu du ménage et par conséquent son niveau de pauvreté.

❖ Les facteurs sociaux

Parallèlement aux facteurs démographiques et économiques, il est souvent aussi fait recours à des facteurs sociaux pour caractériser la pauvreté et les conditions de vie. Les facteurs sociaux généralement retenus sont relatifs à la santé, à l'éducation et à l'habitat du ménage.

Quatre indicateurs sont normalement utilisés pour caractériser la santé lors de l'analyse du niveau de vie des membres du ménage. Ces indicateurs comprennent le statut nutritionnel (par exemple les indicateurs anthropométriques tels que le poids pour âge, la taille pour âge et le poids pour la taille), les maladies, avec le taux de mortalité et de morbidité infantile juvénile liée à certaines maladies comme le paludisme, les infections respiratoires, la diarrhée et la poliomyélite, la disponibilité des services de santé (CSPS, maternité, hôpitaux, pharmacie, personnels de santé) et l'utilisation de ces services par les pauvres et les non-pauvres.

Au niveau de l'éducation, trois types d'indicateurs sont utilisés pour caractériser l'éducation dans une analyse des conditions de vie des ménages. Ces indicateurs incluent le niveau d'instruction des membres du ménage, le statut d'alphabétisation, la disponibilité des services de l'éducation (école primaire, secondaire, disponibilité du personnel enseignant) et l'utilisation de services par les ménages pauvres et non-pauvres (le taux d'inscription, le taux de fréquentation scolaire, le taux de renvoi, le taux de redoublement par âge et par sexe et le pourcentage d'enfants scolarisés dont l'âge est supérieur à l'âge normal pour le niveau d'éducation et les dépenses moyennes d'éducation par enfant scolarisé). L'alphabétisation et la scolarisation sont d'importants indicateurs de la qualité de la vie, tout en étant des facteurs clés permettant de déterminer la capacité des pauvres à tirer parti des opportunités de revenu.

Les conditions d'habitation se réfèrent au cadre global de vie quotidienne des ménages. Ces conditions sont analysées selon le statut de pauvreté du ménage à partir de trois éléments qui sont le logement, les services et l'environnement. Les indicateurs du logement tiennent compte du type de bâtiment (taille et type de matériaux, les conditions d'accès au logement (location ou propriété) et l'équipement du ménage. Les indicateurs liés aux services incluent la disponibilité et l'utilisation d'eau potable, d'électricité, de service de communication et d'autres sources d'énergie. En fin, les indicateurs d'environnement étudient les installations sanitaires, le niveau d'isolement (existence de route et piste praticable en toute saison, disponibilité de moyens de transport et le temps mis pour le trajet) et le niveau de la sécurité individuelle. Il est généralement admis que les ménages pauvres vivent dans des environnements plus

précaires et moins salubres, ce qui contribue à un état de santé et une productivité plus faible parmi les membres du ménage.

4.2 Analyse des résultats des régressions

4.2.1 Les éléments théoriques du modèle

Ces deux modèles utilisent le logarithme de la consommation par personne comme variable dépendante, c'est-à-dire que plutôt que d'étudier l'effet des variables indépendantes sur le statut de pauvreté, nous étudions leur impact sur le revenu, qui à son tour détermine le statut de pauvreté par rapport à la ligne de pauvreté retenue. La régression prend donc la forme :

$$\ln(pcexp) = C + X.\beta + \varepsilon$$

Où **pcexp** est la variable « consommation par personne », **C** est un constant, **β** est le vecteur des coefficients, **X** est le vecteur des variables indépendantes, et **ε** est un résidu.

Cette approche présente l'avantage de garder un maximum d'informations dans la variable dépendante. L'autre approche courante dans l'analyse de causes de la pauvreté prend comme variable dépendante le statut de pauvreté, qui prend la valeur 0 ou 1, et utilise une régression nominale de type logit.

Les résultats des quatre modèles sont présentés et commentés dans ce chapitre (Tableau 4-xx). En annexe sont consignés les mêmes résultats avec l'ensemble des statistiques de qualité des modèles.

Tableau 4- 1: Distribution des fréquences (moyenne) des variables catégorielles (quantitatives)

Nom variable	Nom de la variables	Catégorie/modalité	Fréquences	Pourcentage	Variable indicatrice	Modalité de référence
zoneretid	Zone de résidence	1 = Ouaga et Bobo	780	10,9	zoneretid1	zoneretid1
		2 = Autre urbain	2 558	35,7	Zoneretid2	
		3 = Rural	3 838	53,5	zoneretid3	
hysize	Taille du ménage		7 176	6,4		
Hysize2	Taille du ménage au carré		7 176	57,4		
hgender	Sexe du chef de ménage	1 = homme	6101	85,0	hgender1	hgender1
		0 = femme	1075	15,0	hgender2	
hage	Âge du chef de ménage		7 176	45,7		
Hage2	L'âge du chef de ménage au carré		7 176	2301,4		
rhmostat	Statut matrimonial du chef de ménage	1=Célibataire	349	4,9	rhmostat1	rhmostat1
		2=Marié monogame, union libre	4551	63,4	rhmostat2	
		3=Marié polygame	1572	21,9	rhmostat3	
		4=Veuf.ve, divorcé, séparé	704	9,8	rhmostat4	

Nom variable	Nom de la variables	Catégorie/modalité	Fréquences	Pourcentage	Variable indicatrice	Modalité de référence
hhdurscol	Nombre d'année de scolarisation du chef de ménage		7 176	3,1		
hhdurscol2	Nombre d'année de scolarisation du chef de ménage		7 176	35,8		
rhactiv7j	Statut d'occupation du chef de ménage	1=Occupé	6004	83,7	rhactiv7j1	rhactiv7j1
		2=Non occupé	1172	16,3	hactiv7j2	
rhbranch	Branche de l'activité principale du chef de ménage	1=Agriculture	2856	39,8	rhbranch1	rhbranch1
		2=Élevage	199	2,8	rhbranch2	
		3=Industrie	643	9,0	rhbranch3	
		4=BTP	375	5,2	rhbranch4	
		5=Commerce	800	11,2	rhbranch5	
		6=Service	1364	19,0	rhbranch6	
		7=Inactif.chomeur	939	13,1	rhbranch7	
rhcsp	Catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage	1=Cadre, agent de maîtrise	474	6,6	rhcsp1	rhcsp1
		2=Ouvrier et employé qualifiés	358	5,0	rhcsp2	
		3=Ouvrier et employé non qualifiés	494	6,9	rhcsp3	
		4=Manoeuvre, stagiaire, TFCEF	199	2,8	rhcsp4	
		5=Travailleur compte propre	4613	64,3	rhcsp5	
		6=Patron	100	1,4	rhcsp6	
		7=Inactif.chomeur	938	13,1	rhcsp7	
ratiodep	Ratio de dépendance		7 176	2,8		
ratiodep2	Ratio de dépendance au carrée		7 176	15,9		
route	Accessibilité à une route praticable bitumée en toute saison	0=Pas accès	4389	61,16	Route1	route2
		1=A accès	2787	38,84	Route2	
marche	Existence de marché en toute saison	0=Pas disponible	3368	46,9	Marche1	marche2
		1=Disponible	3808	53,1	Marche2	

4.2.2 Les résultats de la régression au niveau national

Des populations pauvres ou bien des zones géographique⁸ pauvres ?

⁸ La région ici se réfère aux trois zones géographiques que nous avons construites pour les besoins de la régression

Dans le tableau ci-dessous sont consignés les résultats de la régression. Dans la première colonne figurent les variables explicatives (exogènes). La deuxième colonne contient les résultats du modèle pour l'ensemble du pays. Dans la colonne trois, on a résultats du modèle pour les deux plus grandes villes du pays à savoir Ouagadougou et de Bobo Dioulasso. Au niveau de la colonne quatre, le modèle est estimé pour les autres villes du pays et en fin la cinquième et dernière colonne contient les estimations du modèle pour le milieu urbain. Les chiffres entre parenthèses représentent les statistiques de Student de significativité des coefficients associés aux variables exogènes. Le coefficient est statistiquement différent de zéro à 95% si la statistique de Student est supérieure à 1,96 en valeur absolue.

L'observation générale que l'on peut faire de la pauvreté au Burkina Faso, qui a été mentionnée dans ce rapport ou ceux des études antérieures, est la très grande disparité de bien-être entre le milieu urbain et le milieu rural d'une part, et d'autre part entre les deux grandes villes et le reste du milieu urbain. Nous avons vu dans le point II de ce rapport qu'environ neuf pauvres sur dix (89,9%) vivent en milieu rural, 7,5% dans autre milieu urbain et seulement 2,7% dans les deux plus grandes villes. L'incidence de la pauvreté est sept fois plus élevée en milieu rural et quatre fois plus élevée dans « Autre milieu urbain » que dans les deux plus grandes villes du pays.

Ravallion et Wodon (1997) remarquent que les disparités régionales du revenu (ou de la pauvreté) dans une situation où la migration interne n'est pas interdite, donnent lieu à une interrogation, d'ordre politique aussi bien qu'analytique, sur les causes de ces disparités : sont-elles le résultat des caractéristiques des individus et des ménages ou résultent-elles plutôt des conditions spécifiques aux régions ? Les deux permettraient d'expliquer que des poches de pauvreté existent, mais les implications pour la lutte contre la pauvreté sont très différentes. Si la région a un effet direct sur la pauvreté, une politique de réduction de la pauvreté doit viser des conditions spécifiques aux régions pauvres (par exemple le développement des infrastructures) tandis que si la pauvreté résulte surtout de caractéristiques des individus et des ménages, la politique doit cibler ces individus et ménages (par exemple par des programmes d'éducation) (Ravallion et Wodon 1997:2).

Le premier modèle prend comme variable dépendant le logarithme de la consommation par personnes et comme variables explicatives (exogènes) la zone de résidence (Ouaga et Bobo, autre milieu urbain, et le milieu rural), les caractéristiques démographiques, le capital humain (nombre d'année de scolarisation du chef de ménage), l'emploi du chef de ménage et deux variables communautaire que sont l'existence d'une route bitumée et un marché. Le modèle permet d'expliquer 50 pour cent de la variance de la variable dépendante ($R^2=0,499$), ce qui indique que son pouvoir explicatif est assez bon.

Les résultats (Tableau 4-2, deuxième colonne) montrent très clairement que le milieu de résidence a un effet important sur le bien-être (consommation) quand on contrôle par les autres variables observées. En effet, le modèle prédit qu'en moyenne, la consommation d'une personne en milieu rural est de 19,3% plus faible⁹ et en autre milieu urbain est 14% plus faible que celui d'une personne dans les deux plus grandes villes (Ouaga et Bobo) qui a les mêmes caractéristiques démographiques et socioéconomiques.

Notre modèle ne permet pas d'analyser les conditions dans ces deux milieux qui entraînent une réduction significative de la consommation, mais les données sur les infrastructures et l'accès au capital et l'éloignement de certains services publics en milieu rural présentées dans le chapitre suivant fournit au moins des pistes de réflexion sur les causes de pauvreté hors

⁹ La variable dépendante étant logarithmique, le coefficient de -0,161 correspond à un effet de $e^{-0,161} = 0,85$ pour le milieu rural. Ceci équivaut à une réduction de 15 pour cent de la consommation.

des deux grandes villes que sont Ouagadougou et Bobo Dioulasso. D'autres facteurs qui pourraient expliquer les disparités pourraient être une différence de la qualité des services publics en milieu rural (par exemple qu'un même niveau d'éducation n'a pas le même contenu en milieu rural ou dans les autres villes que dans Ouagadougou ou Bobo Dioulasso) ou que des caractéristiques des individus ou ménages omis ou non-observées ont une distribution différente dans les trois milieux (Ravallion and Wodon 1997 : 26). Cependant, le caractère aléatoire de l'échantillon l'EHCVM-2 est servi aux estimations des chiffres de pauvreté et sa représentativité tant au niveau national que dans les treize régions administratives du Burkina Faso nous reconforte dans l'idée que les caractéristiques des ménages et des individus dans l'échantillon et hors échantillon ont des distributions statistiquement similaires.

Tableau 4- 2: Résultats de la régression au niveau national et dans les trois différents milieux

facteurs explicatifs	(national) lnpcexp	(Ouaga & Bobo) lnpcexp	(Autre urbain) lnpcexp	(milieu rural) lnpcexp
zoneresid2	-0.148*** (-6.66)			
zoneresid3	-0.214*** (-10.56)			
hgender2	-0.170*** (-7.98)	0.00149 (0.02)	-0.189*** (-5.86)	-0.228*** (-7.80)
rhmstat2	-0.215*** (-6.23)	-0.402*** (-5.30)	-0.225*** (-5.31)	-0.0530 (-0.80)
rhmstat3	-0.125*** (-3.30)	-0.305** (-3.06)	-0.0902 (-1.78)	0.0411 (0.60)
rhmstat4	-0.212*** (-5.09)	-0.432*** (-4.13)	-0.184*** (-3.37)	-0.0400 (-0.54)
hhsize	-0.0921*** (-21.19)	-0.139*** (-7.03)	-0.119*** (-17.15)	-0.0931*** (-16.01)
hhsize2	0.00230*** (13.42)	0.00543*** (4.96)	0.00259*** (9.84)	0.00234*** (10.62)
hage	0.00473* (1.97)	0.0241** (2.65)	0.00965* (2.50)	0.0000209 (0.01)
hage2	-0.0000412 (-1.76)	-0.000154 (-1.69)	-0.0000515 (-1.37)	-0.00000925 (-0.30)
hhdurscol	0.0318*** (8.72)	0.0424*** (5.00)	0.0318*** (6.13)	0.0252*** (4.00)
hhdurscol2	0.000317 (1.29)	-0.000122 (-0.25)	-0.0000481 (-0.14)	0.000607 (1.15)
ratiodep	-0.0893*** (-17.93)	-0.0666*** (-3.32)	-0.0748*** (-8.89)	-0.0865*** (-13.46)
ratiodep2	0.00421***	0.00204	0.00373***	0.00415***

	(12.20)	(1.16)	(6.49)	(9.45)
rhactiv7j2	-0.0702* (-2.09)	-0.408* (-2.46)	-0.135* (-2.13)	-0.0378 (-0.91)
rhbranch2	0.0221 (0.66)	0.0384 (0.14)	-0.0797 (-1.24)	0.0170 (0.42)
rhbranch3	0.245*** (10.44)	0.0231 (0.19)	0.165*** (4.51)	0.264*** (7.86)
rhbranch4	0.142*** (4.72)	-0.0380 (-0.32)	0.145** (3.20)	0.163** (3.23)
rhbranch5	0.256*** (11.83)	0.00235 (0.02)	0.283*** (8.48)	0.317*** (9.66)
rhbranch6	0.159*** (6.37)	-0.00577 (-0.05)	0.196*** (5.70)	0.151*** (3.51)
rhbranch7	-0.408 (-1.03)	0.116 (0.53)	-0.0789 (-0.96)	-0.499 (-1.11)
rhcsp2	-0.204*** (-4.72)	-0.295*** (-3.78)	-0.147** (-3.02)	-0.153 (-1.47)
rhcsp3	-0.433*** (-10.02)	-0.506*** (-6.41)	-0.377*** (-7.15)	-0.387*** (-3.85)
rhcsp4	-0.469*** (-9.08)	-0.497*** (-4.60)	-0.421*** (-6.69)	-0.444*** (-4.08)
rhcsp5	-0.281*** (-6.98)	-0.309*** (-4.14)	-0.283*** (-6.05)	-0.292** (-3.04)
rhcsp6	-0.0100 (-0.15)	-0.0185 (-0.16)	0.0340 (0.41)	-0.0681 (-0.44)
rhcsp7	0.293 (0.73)	0 (.)	0 (.)	0.270 (0.59)
route1	-0.119*** (-7.59)	-0.0393 (-0.92)	-0.178*** (-8.87)	-0.133*** (-5.40)
marche1	-0.118*** (-9.82)	-0.0972* (-2.17)	0.0665*** (3.45)	-0.154*** (-9.80)
_constante	13.87*** (173.80)	13.66*** (55.90)	13.58*** (123.48)	13.69*** (97.66)
<i>N</i>	7176	780	2558	3838
<i>R</i> ²	0.499	0.492	0.527	0.356

t statistics in parentheses

* $p < 0.05$, ** $p < 0.01$, *** $p < 0.001$

La plupart des variables démographiques ont un impact sur le bien-être du ménage mesurer à travers la consommation (revenu) notamment le nombre de personnes dans le ménage et le statut matrimoniale du chef de ménage. La consommation par tête diminue lorsque le nombre de personne dans le ménage augmente. Cependant la relation entre la consommation par tête et la taille du ménage n'est pas linéaire puisque le coefficient du carré de la taille du ménage ($hsize^2$) est aussi très significatif suggérant une relation quadratique entre la consommation par tête et le nombre de personne dans le ménage. En moyenne, une personne supplémentaire dans le ménage réduit la consommation par tête d'environ 9% (sur la base d'une relation linéaire entre les deux variables). Toute chose égale par ailleurs, le statut matrimonial du chef de ménage influe sur la consommation du ménage. Les ménage de célibataire (généralement d'une seule personne) sont économique mieux que ceux des ménages dont le chef en couple. La consommation par tête étant moindre dans les ménages dont les chefs sont en union par rapport au ménage dirigés par des célibataires. Par exemple la consommation par tête dans un ménage dont le chef est polygame ou est veuf/veuve ou divorcé est 20 pour cent moins que celle d'un ménage dont le chef est célibataire.

La participation au marché du travail du chef de ménage a bien entendu un effet positif et significatif sur le bien-être, notamment en milieu urbain. Si le chef de ménage a une occupation, la consommation moyenne des membres du ménage est significativement supérieure à celle d'un ménage de mêmes caractéristiques et dont le chef est inactif. Ce résultat est vrai à l'échelle nationale dans les deux milieux urbains mais non significatif dans le milieu rural. Toute chose égale par ailleurs, les ménages dont les chefs travaillent dans des secteurs autres que l'agriculture et l'élevage ont de meilleures conditions de vie, quel que soit la zone de résidence. Par exemple, selon les résultats du modèle au niveau national, la consommation par personne des membres du ménage augmente de 29% si le chef de ménage travail dans le commerce, par rapport aux personnes vivant dans des ménages dont le chef exerce dans l'agriculture/élevage. Un chef de ménage qui travaille pour son propre compte entraîne une diminution de 25,5% de la consommation moyenne par personne par rapport au chef de ménage qui est cadre ou agent de maîtrise. En fin, le ratio de dépendance, qui est le rapport entre la population de moins de 15 ans plus la population hors de main d'œuvre sur la population dans la main œuvre, a un effet direct, négatif et significatif la consommation moyenne par personne, et cela quel que soit la zone de résidence considérée. La consommation moyenne diminue lorsque le ratio de dépendance augmente. Cette baisse de la consommation moyenne suite à une hausse du ratio de dépendance est plus prononcée en campagne que dans les grandes villes. En effet, une augmentation de 1 point supplémentaire du ratio de dépendance se traduit par une diminution de la consommation moyenne par personne de 9,5% au niveau national, de 6,4% pour l'ensemble Ouaga et Bobo, de 7,2% dans les autres milieux urbains et de 8,3% en milieu rural.

Le modèle identifie un effet net du niveau d'instruction du chef de ménage sur le bien-être des membres du ménage : la consommation par personne augmente avec le nombre d'année de scolarisation du chef de ménage, son impact est plus significatif dans les grandes villes que le reste du pays traduisant, probablement, une meilleure qualité de l'éducation à Ouaga et Bobo par rapport au reste du pays pour une même niveau d'éducation. L'impact d'une année d'étude supplémentaire pour le chef de ménage se traduit par une hausse de la consommation par personne de 3,2% au niveau national, de 4,3% pour la zone de Ouaga et Bobo, de 3,2% pour les autres milieux urbains et de 2,6% pour le milieu rural par rapport un ménage dont le chef n'a pas fréquenté l'école et ayant les mêmes caractéristiques. Si nous étudions l'effet du niveau d'étude dans les différents milieux, nous trouvons que pour un chef de ménage ayant complété le niveau poste primaire (10 années d'études), la consommation moyenne de 32,3%

(un tiers) au niveau national, 43,3% dans l'ensemble Ouaga et Bobo, de 32,3% (un tiers) pour les autres milieux urbains et de 25,5% (un quart) pour le milieu rural.

Finalement, le modèle décèle également un effet net significatif de l'accessibilité aux infrastructures routière praticable en toute saison et aux marchés sur le bien-être des populations, notamment dans les zones rurales et semi-urbaines. Toute chose égale par ailleurs, un ménage n'ayant pas accès à une route bitumée, en toute saison, voit sa consommation moyenne par personne, de ses membres, baissée de 11% par rapport à son homologue qui en a accès. Pour le non accès aux marchés, l'effet de la diminution de la consommation est également de 11%. Ces résultats sont plus significatifs en milieu rural que dans les autres zones urbaines comme le montre les résultats du modèle de régression, traduisant une disparité régionale en dotation en infrastructures économiques entre ces zones de résidence.

L'analyse de régression a montré que les caractéristiques des individus et des ménages, tel que le niveau d'étude, l'emploi, et le ratio de dépendance de leurs ménages, ont un effet significatif sur le bien-être individuel des Burkinabè, et donc sur leur risque de basculer dans la pauvreté. Néanmoins, quand on isole ces caractéristiques, les disparités de consommation (et de pauvreté) entre les deux grandes métropoles que Ouaga et Bobo d'une part, et d'autre part entre les villes moyennes, et le milieu rural persistent, ce qui suggère que toute politique visant à réduire la pauvreté au Burkina Faso doit porter une attention particulière aux conditions dans les campagnes qui entravent les activités économiques.

5. DIMENSIONS NON-MONETAIRE DE LA PAUVRETE

5.1 Insécurité alimentaire

L'analyse aborde les indicateurs ODD sur la situation de la prévalence de la sous-alimentation et la prévalence de l'insécurité alimentaire au Burkina Faso. Il s'agit en premier lieu des personnes touchées par une insécurité alimentaire modérée c'est à dire confrontées à des incertitudes quant à leur capacité à obtenir de la nourriture et forcées de réduire, parfois au cours de l'année, la qualité et /ou la quantité de nourriture qu'elles consomment en raison du manque d'argent ou d'autres ressources. Ensuite, des personnes confrontées à une grave insécurité alimentaire, ceux qui ont probablement manqué de nourriture, souffert de la faim et, au pire, sont restées des jours sans manger, mettant leur santé et leur bien-être en danger. Enfin, de la prévalence de la sous-alimentation qui représente la proportion de la population dont la consommation alimentaire habituelle est insuffisante pour fournir l'apport énergétique alimentaire nécessaire à une vie normale, active et saine.

5.1.1 Analyse de l'insécurité alimentaire

Au Burkina Faso, 40,7% de la population a été touchée par une insécurité alimentaire modérée ou grave 2021-22, c'est-à-dire confrontées les incertitudes quant à leur capacité à obtenir de la nourriture et forcées de réduire, parfois au cours de l'année, la qualité et /ou la quantité de nourriture qu'elles consomment en raison du manque d'argent ou d'autres ressources, alors qu'en 2018-19 cette proportion atteignait 38,9%. Pour l'insécurité alimentaire grave, la prévalence est passée de 7,2% en 2018-19 à 5,9%. Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave a diminué en 3 ans. Ce constat concerne aussi bien le milieu rural que le milieu urbain. Dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des hauts-Bassins et du Plateau-Central, la situation de l'insécurité alimentaire s'est dégradée sur 3 ans. Dans les autres régions, les personnes souffrant d'insécurité alimentaire modérée ou grave sont moins nombreuses en 2021-22 comparée à 2018-19.

Tableau 5- 1: Prévalence (en %) de l'insécurité alimentaire

	Modérée ou grave (IA _{mod+grave})	Grave (IA _{grave})	Modéré or grave (IA _{mod+grave})	Grave (IA _{grave})
	2021-22		2018-19	
National	40,7	7,2	38,9	5,9
	Milieu de résidence			
Urbain	32,1	5,3	31,0	4,9
Rural	43,8	7,9	41,7	6,2

Région administrative de résidence				
Boucle du Mouhoun	18,0	1,4	23,1	2,1
Cascades	29,9	6,6	27,0	3,1
Centre	34,3	4,5	29,2	4,5
Centre-Est	45,7	12,5	45,1	5,3
Centre-Nord	45,9	6,2	37,7	6,8
Centre-Ouest	52,0	7,4	47,9	6,3
Centre-Sud	41,3	5,2	35,4	5,0
Est	55,2	12,3	51,1	4,5
Hauts-Bassins	22,8	2,8	31,6	4,6
Nord	52,9	8,6	50,6	14,4
Plateau-Central	39,6	6,1	54,6	6,0
Sahel	55,9	14,4	37,2	4,3
Sud-Ouest	53,7	14,7	50,3	12,3

5.1.2 Analyse de la prévalence de la sous-alimentation

En 2021, près d'une personne sur trois de la population burkinabé est sous-alimentée. En d'autres termes, sur une population estimée à 21,45 millions de personnes¹⁰, plus de 7 millions de personnes étaient en situation de sous-alimentation. Le nombre de personnes sous-alimentées a diminué entre 2014 et 2021¹¹.

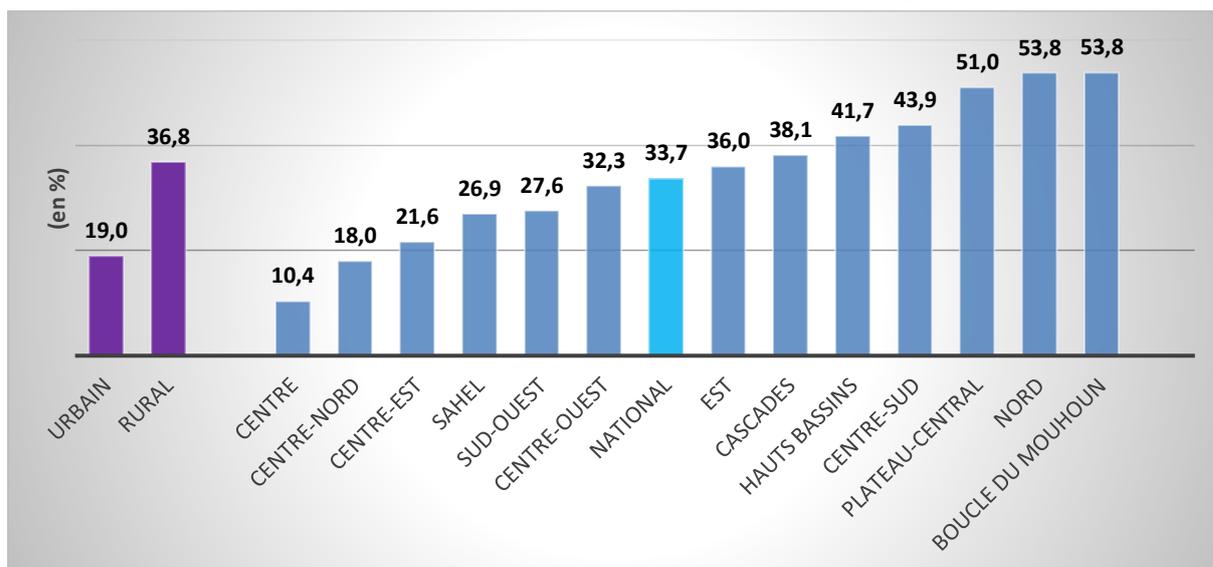
Selon le milieu de résidence la sous-alimentation est plus importante en milieu rural (36,8%) qu'en milieu urbain (19%). Le phénomène de la sous-alimentation, à l'instar de l'incidence de la pauvreté, demeure un phénomène affectant en partie le milieu rural. Par exemple, en 2014 selon l'enquête multisectorielle continue, l'incidence de pauvreté était de 13,7% en milieu urbain contre 47,5% en milieu rural.

Les régions de l'Est, des Cascades, des Hauts-Bassins, du Centre-Sud, du Plateau central, du Nord et de la Boucle du Mouhoun ont des prévalences de sous-alimentation nettement au-dessus de la moyenne nationale de 33,7 %. Parmi ces régions, le Plateau Central, le Nord et la Boucle du Mouhoun présentent des prévalences au-delà de 50 %. La plus petite prévalence de sous-alimentation est observée dans la région du Centre abritant la capitale Ouagadougou tandis que dans les Hauts-Bassins abritant la deuxième ville économique (Bobo-Dioulasso), la prévalence demeure élevée avec 41,7 %.

¹⁰ Projections démographiques 2020-2035, volume 4 RGPH-5

¹¹ La prévalence de la sous-alimentation était estimée à 34,9% en 2014 selon l'enquête EMC 2014 et 33,7% en 2021.

Graphique 5- 1: Prévalence de la sous-alimentation selon le milieu et les régions de résidence



5.2 Logement et accès au service sociaux de base

5.2.1 Accès à l'eau potable et pauvreté

L'accès universel à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène constituent un droit de l'homme inscrit dans les Objectifs de développement durable (ODD). Pourtant, trois ménages sur quatre au Burkina Faso ont accès à l'eau potable. Cet accès à l'eau potable varie en fonction du niveau de vie du ménage. Les ménages les plus pauvres ont moins accès à l'eau potable comparé aux moins pauvres. En effet, un ménage sur deux (54,1%) du premier décile a accès à l'eau potable contre une proportion de 87,9% pour les ménages du dixième décile.

Tableau 5- 2: Accès à l'eau potable selon le niveau de vie

	Eau boisson saison sèche	Eau de boisson saison pluvieuse	Eau potable
Burkina Faso	80,1	75,0	74,3
Selon les déciles de niveau de vie			
Premier décile	68,7	54,5	54,1
Deuxième décile	71,4	60,6	59,7
Troisième décile	73,7	67,8	66,9
Quatrième décile	74,4	68,3	68,0
Cinquième décile	78,9	75,9	73,9
Sixième décile	81,2	76,6	76,3
Septième décile	80,7	74,9	74,4
Huitième décile	81,6	79,3	78,8

	Eau boisson saison sèche	Eau de boisson saison pluvieuse	Eau potable
Neuvième décile	86,4	83,4	82,7
Dixième décile	89,7	88,6	87,9

5.2.2 Accès à l'assainissement et pauvreté

L'accès à l'assainissement est une dimension importante des conditions de vie d'un ménage. Quatre aspects de l'assainissement sont analysés sous l'angle du niveau de vie des ménages. Il s'agit de l'évacuation des déchets ménagers, de l'utilisation des toilettes saines, de l'évacuation des excréments et de l'évacuation des eaux usées du ménage.

L'accès à l'assainissement reste préoccupant pour l'ensemble des ménages, à peine un ménage sur cinq évacue aisément ses déchets ménagers et 15,2% des ménages utilisent des toilettes saines. L'évacuation des eaux usées reste un défi pour l'ensemble des ménages puisque seulement 17,3% des ménages évacuent aisément les eaux usées.

Tableau 5- 3: Accès à l'assainissement selon le niveau de vie

	Déchets évacués aisément	Toilette saine	Excréments évacués aisément	Eaux usées évacuées aisément
Burkina Faso	19,7	15,2	17,3	2,6
Selon les déciles de niveau de vie				
Premier décile	6,2	1,3	3,6	0,1
Deuxième décile	8,2	4,7	7,2	0,7
Troisième décile	8,4	6,6	8,4	2,4
Quatrième décile	8,3	6,9	8,9	2,2
Cinquième décile	11,4	9,0	13,5	0,3
Sixième décile	12,8	9,3	14,2	2,6
Septième décile	16,7	11,9	16,7	1,5
Huitième décile	21,7	16,0	14,3	2,7
Neuvième décile	29,2	21,7	22,7	2,8
Dixième décile	45,8	39,3	39,8	6,5

5.2.3 Accès à l'électricité et pauvreté

Au Burkina Faso, l'utilisation de l'électricité par les ménages est fortement inégale selon leur niveau de vie. Au niveau national, la proportion de ménages qui utilisent principalement l'électricité pour l'éclairage est estimée à 63,7% (16,2% pour l'électricité réseau et 47,5% pour l'énergie solaire ou groupe électrogène). Les ménages les plus riches (quintiles supérieurs) ont plus accès à l'électricité, notamment via le réseau électrique comparés aux ménages les plus pauvres.

Suivant le niveau de vie ; 28,7% des ménages du premier décile utilisent l'électricité pour l'éclairage et ce grâce à l'énergie solaire (27,4%). Cette proportion atteint 86,1% chez les 10% des ménages les riches (90,6%).

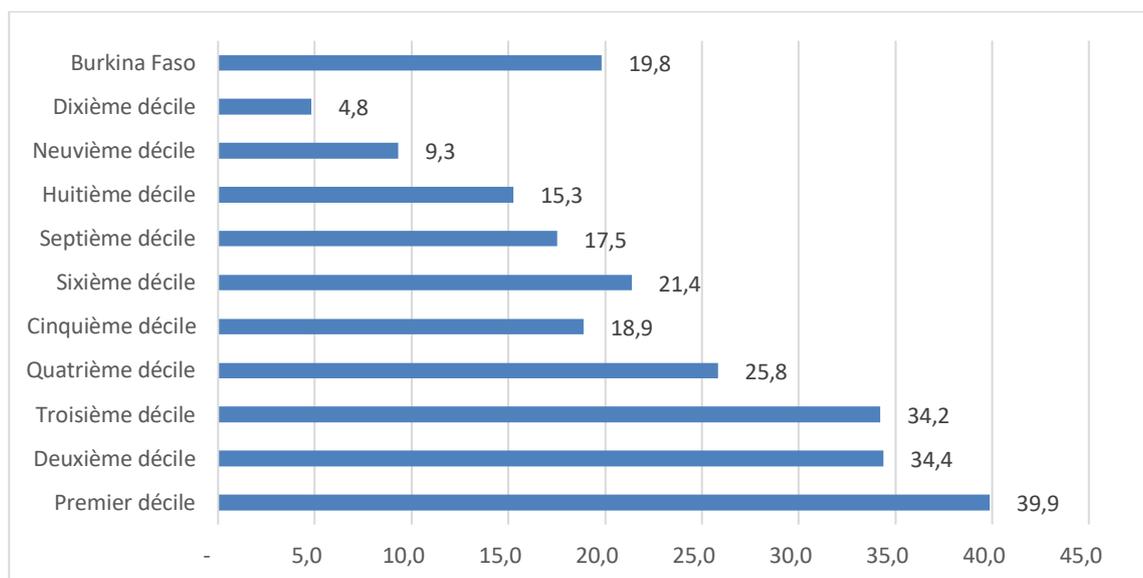
Tableau 5- 4: Taux d'utilisation de l'électricité selon le niveau de vie

	Électricité	Électricité réseau	Energie solaire
Burkina Faso	63,7	16,2	47,5
Selon les déciles de niveau de vie			
Premier décile	28,7	1,3	27,4
Deuxième décile	45,4	1,8	43,7
Troisième décile	53,0	3,5	49,6
Quatrième décile	56,6	3,6	53,1
Cinquième décile	60,2	5,3	54,9
Sixième décile	65,9	9,1	56,8
Septième décile	66,0	12,6	53,4
Huitième décile	68,8	16,8	52,1
Neuvième décile	74,7	26,1	48,6
Dixième décile	86,1	48,1	38,0

5.2.4 Promiscuité et pauvreté

La promiscuité se réfère au nombre de personnes par pièce du logement. Lorsque ce nombre dépasse 3, on dit que le ménage vit en situation de promiscuité. L'analyse de la promiscuité selon le niveau de vie des ménages indique une forte prévalence de la promiscuité chez ménages pauvres où deux sur cinq vivent en situation de promiscuité. La situation de promiscuité est en revanche moins importante chez les ménages non pauvres où 4,8% de ces derniers sont dans cette situation.

Graphique 5- 2: Taux de promiscuité selon le niveau de vie des ménages



5.2.5 Pauvreté et caractéristiques du logement

Les caractéristiques du logement sont une dimension importante des conditions de vie des ménages. Un ménage qui vit dans une maison faite de banco ou de paille n'a pas forcément le même confort qu'un ménage vivant dans un duplex ou une villa moderne.

Nous appréhendons la qualité du logement à travers trois variables que sont la nature du mûr, du toit et du sol. Nous distinguons deux types de logement. Le logement construit avec des matériaux définitifs et le logement fait avec des matériaux non définitifs. Le logement est fait de matériaux définitifs lorsque les mûrs, la toiture et le sol sont faits avec des matériaux définitifs.

Au niveau national, deux tiers des ménages vivent dans des maisons en matériaux définitifs. La proportion des ménages vivant dans des maisons en matériaux définitifs varie suivant leur niveau de vie. Aussi, cette proportion se situe 39,4% chez les ménages les plus pauvres (premier décile) et atteint 92,3% chez les ménages les plus riches (dixième décile).

Tableau 5- 5: Caractéristiques des logements en matériaux définitifs selon le niveau de vie

	Mûr en matériau définitifs	Toit en matériau définitifs	Sol en matériau définitif	Bâtiment en matériau définitifs
Burkina Faso	82,3	89,4	76,8	65,9
Selon les déciles de niveau de vie				
Premier décile	66,6	72,9	49,2	39,4
Deuxième décile	70,6	78,2	58,6	46,2
Troisième décile	71,9	79,0	61,6	48,8
Quatrième décile	75,7	88,4	74,0	57,5
Cinquième décile	77,3	90,5	72,0	56,2

	Mûr en matériau définitifs	Toit en matériau définitifs	Sol en matériau définitif	Bâtiment en matériau définitifs
Sixième décile	82,3	88,5	77,4	64,1
Septième décile	84,0	94,0	78,3	65,6
Huitième décile	88,0	93,5	85,7	75,0
Neuvième décile	90,2	94,2	87,0	78,8
Dixième décile	95,9	99,0	96,0	92,3

5.3 Fréquentation scolaire des enfants et pauvreté des ménages

L'analyse de l'éducation concerne la fréquentation scolaire dans les cycles primaire, post primaire et secondaire selon le niveau de vie des ménages.

5.3.1 Taux bruts de fréquentation scolaire

La fréquentation scolaire au primaire reste la plus importante dans tous les cycles d'enseignement quel que soit le niveau de vie des ménages. Le taux brut de fréquentation scolaire au primaire varie de 59,0% chez les ménages les plus pauvres à 106,7% chez les ménages les plus riches. Cette tendance haussière est observée aussi bien chez les filles que chez les garçons. On note toutefois que la fréquentation scolaire au primaire des filles est plus importante chez les ménages aisés.

Concernant le taux brut de fréquentation scolaire au post primaire, il est quatre fois plus élevé chez les ménages les plus riches (82,1%) que les ménages les plus pauvres (19,8%).

La fréquentation scolaire au secondaire reste la plus faible et le faussé entre les ménages les plus riches et les ménages les plus pauvres est encore plus important. Le taux brut de fréquentation scolaire au secondaire est sept fois plus élevé chez les ménages les plus riches (59,8%) que chez les plus pauvres (8,2%).

Tableau 5- 6: Taux bruts de fréquentation scolaire par cycle selon le niveau de vie des ménages

Niveau de vie	Primaire	Post primaire	Secondaire
Burkina Faso	81,8	45,0	23,1
Premier décile	59,0	19,8	8,2
Deuxième décile	66,3	30,6	8,9
Troisième décile	73,5	35,6	8,7
Quatrième décile	75,3	31,6	9,2
Cinquième décile	84,2	49,2	20,2
Sixième décile	88,8	42,2	24,4
Septième décile	92,0	43,4	24,6
Huitième décile	92,7	57,7	31,8
Neuvième décile	100,6	69,7	28,8
Dixième décile	106,7	82,1	59,8

5.3.2 Taux nets de fréquentation scolaire

L'analyse des taux nets de fréquentation scolaire par cycle selon le niveau de vie des ménages révèle les mêmes conclusions que celle faites pour les taux bruts de fréquentation scolaire. On peut toutefois souligner les disparités selon le niveau de vie sont plus importantes dans les cycles primaire et secondaire.

Le taux net de fréquentation scolaire au primaire varie de 40% chez les ménages les plus pauvres à 75,1% chez les ménages les plus riches. Au niveau du cycle post primaire, le taux net de fréquentation scolaire chez les ménages plus riches (37,8%) est cinq fois plus élevé que chez les ménages les plus pauvres (7,1%).

Le taux net de fréquentation scolaire au secondaire se situe 3,3% chez les ménages les plus pauvres contre 10,2% chez les ménages les plus riches.

Tableau 5- 7: Taux nets de fréquentation scolaire par cycle selon le niveau de vie des ménages

Niveau de vie	Primaire	Post primaire	Secondaire
Burkina Faso	53,4	18,5	4,38
Premier décile	40,0	7,1	3,3
Deuxième décile	41,2	13,7	
Troisième décile	48,0	10,4	1,7
Quatrième décile	44,6	12,3	
Cinquième décile	53,6	16,7	2,0
Sixième décile	59,2	16,1	
Septième décile	60,1	20,3	3,8
Huitième décile	59,2	23,3	
Neuvième décile	69,4	32,7	10,2
Dixième décile	75,1	37,8	

5.3.3 Taux d'achèvement scolaire

L'analyse des taux d'achèvement scolaire par cycle selon le niveau de vie des ménages révèle un niveau d'achèvement plus important au niveau du cycle primaire quel que soit le niveau de vie. Le taux d'achèvement scolaire au primaire varie de 26,7% chez les ménages les plus pauvres à 64,2% chez les ménages les plus riches. Au niveau du cycle post primaire, le taux d'achèvement scolaire chez les ménages plus riches (29,1%) est trois fois plus élevé que chez les ménages les plus pauvres (9,7%).

Le taux d'achèvement scolaire au secondaire se situe 1,3% chez les ménages les plus pauvres contre 16,8% chez les ménages les plus riches.

Tableau 5- 8: Taux d'achèvement scolaire selon le niveau de vie des ménages

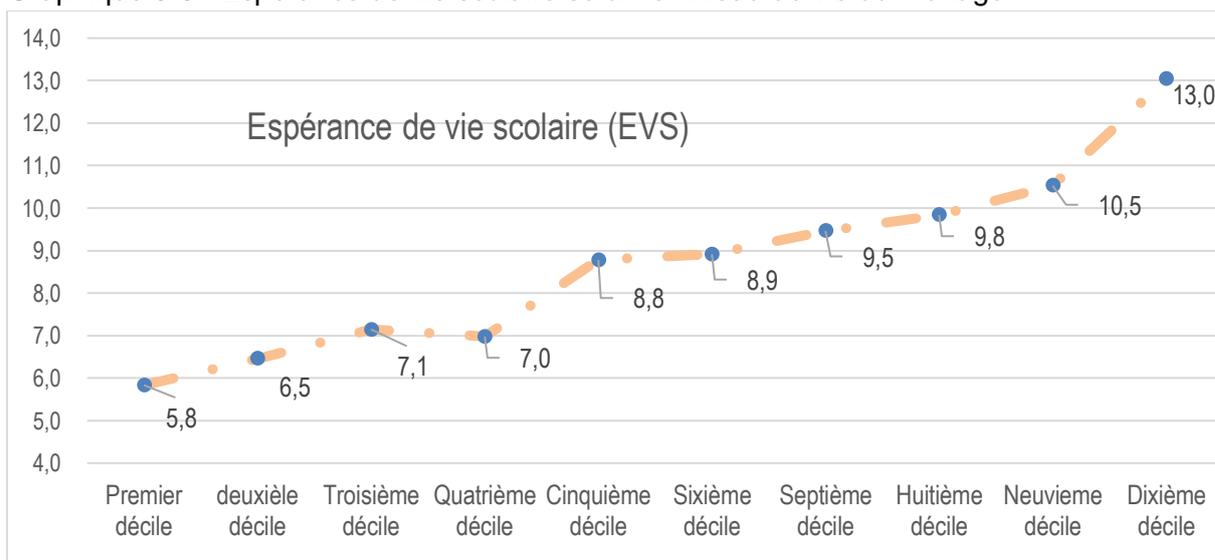
Niveau de vie	Primaire	Post primaire	Secondaire
Burkina Faso	44,2	14,6	7,0
Premier décile	26,7	9,7	1,3
Deuxième décile	35,4	8,6	

Niveau de vie	Primaire	Post primaire	Secondaire
Troisième décile	35,3	5,9	1,0
Quatrième décile	34,6	10,9	
Cinquième décile	47,0	10,7	4,8
Sixième décile	34,5	10,3	
Septième décile	51,3	15,6	4,9
Huitième décile	54,5	16,3	
Neuvième décile	58,3	21,4	16,8
Dixième décile	64,2	29,1	

5.3.4 Espérance de vie scolaire selon le niveau de vie

L'espérance de vie scolaire (EVS) mesure le nombre moyen d'année de scolarité attendu pour un enfant qui entre dans le système scolaire. Elle mesure la capacité du système scolaire à maintenir les apprenants dans le système au longtemps que nécessaire. Elle est calculée en faisant la somme des taux bruts de fréquentation scolaire aux différents âges considérés. Nous avons retenu la tranche d'âge 3 à 25 ans pour le calcul de l'EVS. Le graphique ci-dessous montre que l'EVS est une fonction croissance du niveau de vie du ménage. Plus le niveau de vie du ménage est élevé, plus les enfants restent longtemps dans le système scolaire. Un enfant du dixième décile (les plus nantis) reste deux fois plus temps dans le système scolaire que son camarade du premier décile (les moins nantis). Autrement dit le niveau de vie des ménages a un impact positif et significatif sur la scolarité des enfants. L'EVS est de seulement 5,8 ans pour les enfants du premier décile contre 13,0 ans pour les camarades du dixième décile. L'EVS au niveau national est estimé à 8,7 ans.

Graphique 5-3 : Espérance de vie scolaire selon le niveau de vie du ménage



6. LA PAUVRETE SUBJECTIVE

Le concept de la pauvreté est complexe. C'est pourquoi, plusieurs approches sont utilisées pour la cerner. Elle est généralement analysée à travers l'insuffisance du revenu ou de consommation (alimentaire et/ou non alimentaire) ou encore par l'accès aux services sociaux de base notamment l'éducation, la santé, l'eau potable, etc. Toutes ces approches se font sur la base de seuils de pauvreté standards et scientifiquement établis.

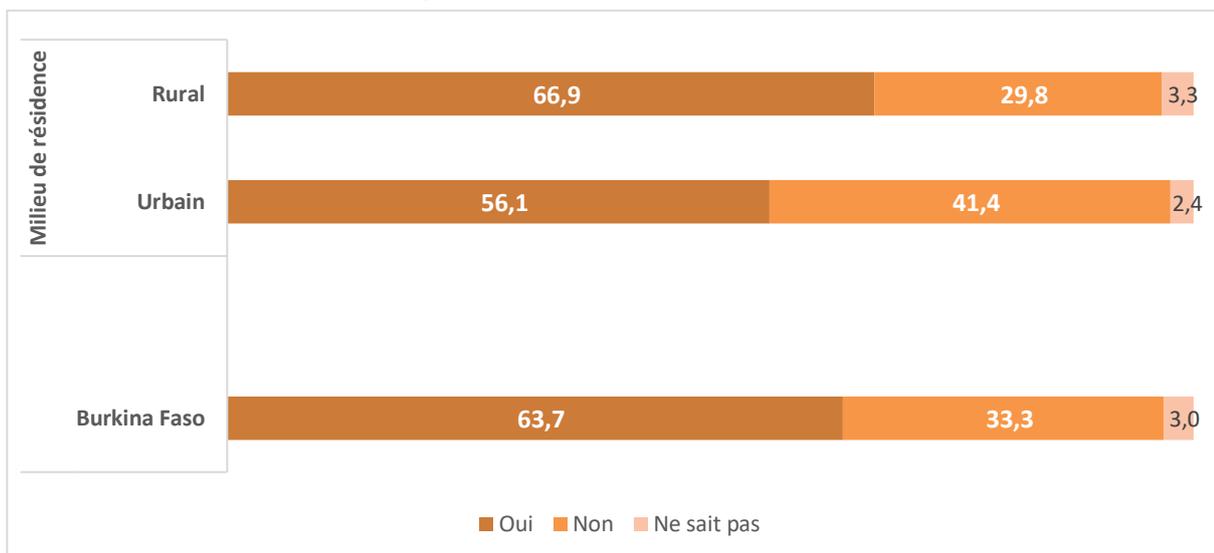
En dehors de toutes ces démarches plutôt objectives, il est souvent utile de donner l'opportunité aux individus de juger par eux-mêmes leur propre situation de pauvreté. Cette approche s'inscrit dans le cadre de la pauvreté subjective. Les individus donnent leur opinion sur le statut de pauvreté de leur pays ou comparer leur niveau de vie à celui de leur communauté. Ils peuvent par ailleurs identifier à leur sens les principales raisons de leur statut de pauvreté.

6.1 Pauvreté subjective et pauvreté monétaire

Pour avoir une opinion des ménages sur le statut de pauvreté du Burkina Faso indépendamment des critères scientifiques établis, la question suivante a été posée à l'ensemble des ménages : Pensez-vous que le Burkina Faso est un pays pauvre ?

Au Burkina Faso, la majorité des ménage (63,7%) estiment que le pays est pauvre. Comparativement à 2018 (69%), cette opinion est de moins en moins partagée. Par ailleurs, elle est plus partagée dans les ménages ruraux (66,9%) que dans les ménages urbains (56,1%).

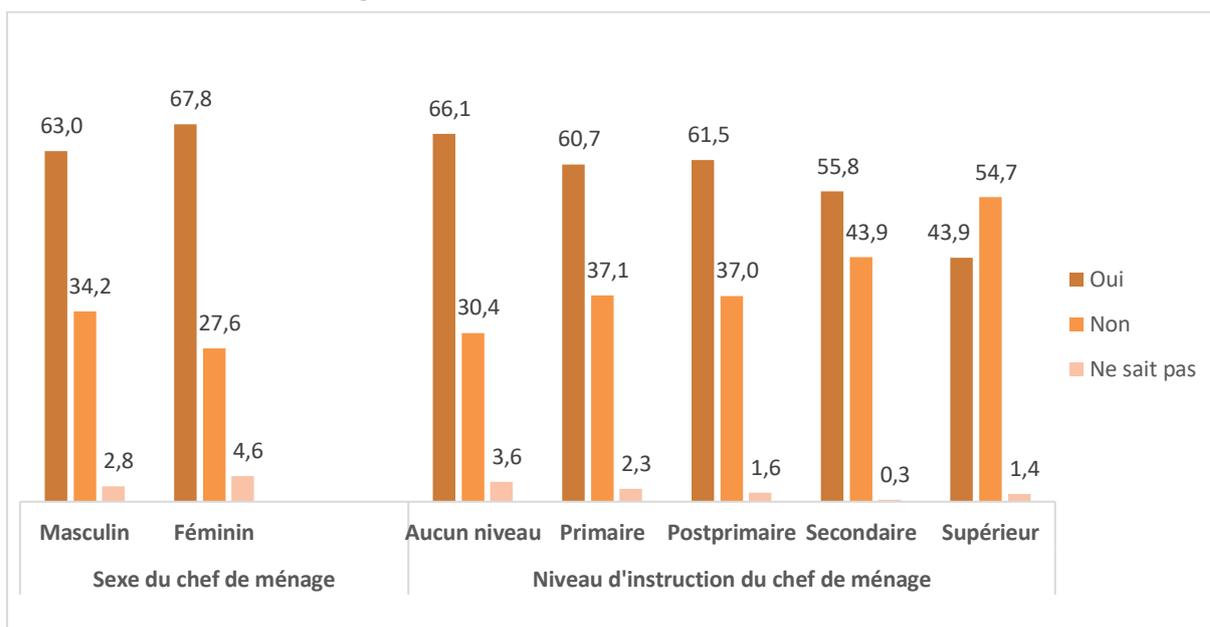
Graphique 6- 1: Opinion des ménages sur le statut de pauvreté du Burkina Faso



L'opinion des ménages burkinabè sur le statut de pauvreté du pays diffère selon le sexe et le niveau d'instruction du chef de ménage. En effet, cette opinion est plus partagée par les ménages dirigés par les femmes (67,8%) que ceux dirigés par les hommes (63,0%).

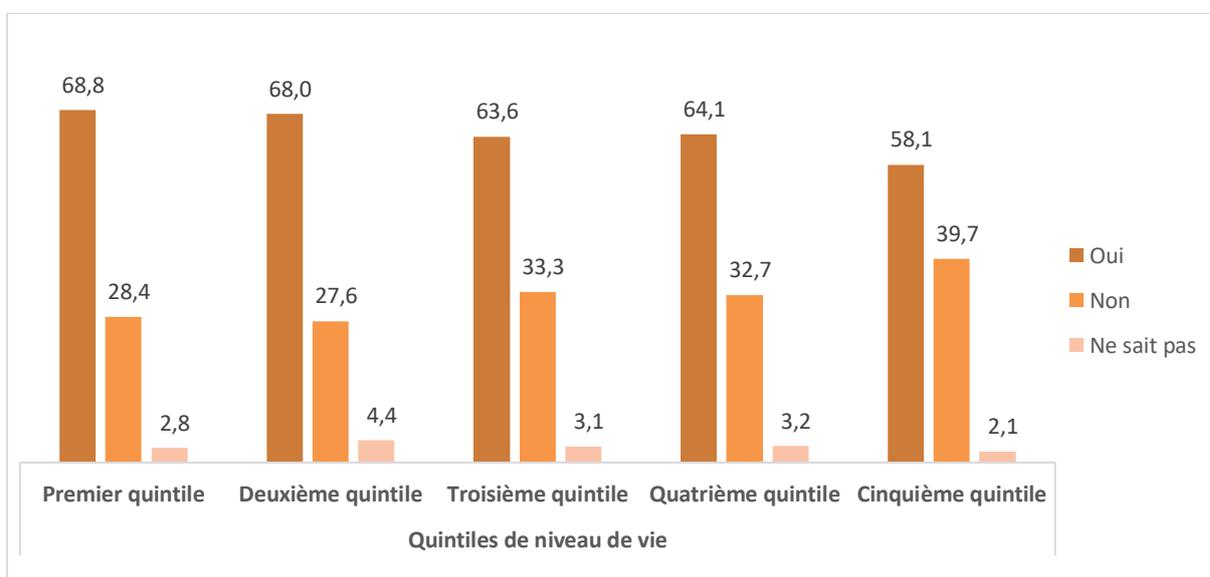
Par ailleurs, la proportion des ménages qui pensent que le pays est pauvre décroît avec le niveau d'instruction du chef de ménage. Elle varie de 66% pour les ménages dirigés par un chef sans aucun niveau d'instruction à 49% pour ceux dirigés par un chef de niveau supérieur.

Graphique 6- 2: Opinion des ménages sur le statut de pauvreté du Burkina Faso, par sexe et niveau d'instruction du chef de ménage



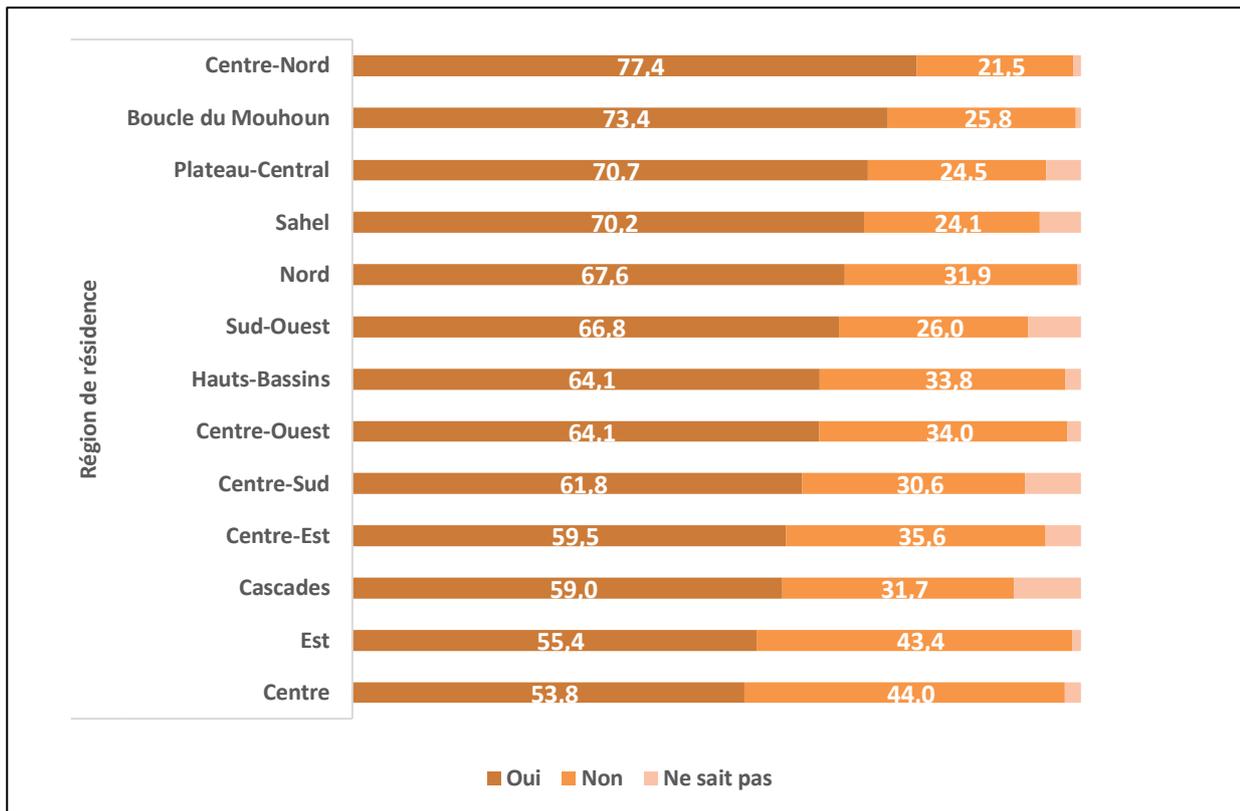
Quel que soit le niveau de vie, la majorité des ménages estiment que le Burkina Faso est un pays pauvre. Cependant, cette proportion décroît avec le niveau de vie, passant de 69% pour les ménages plus pauvres à 58% pour les ménages les plus riches.

Graphique 6- 3: Opinion des ménages sur le statut de pauvreté du Burkina Faso, par quintile de niveau de vie



Dans toutes les régions du Burkina Faso, les ménages pensent majoritairement que le pays est pauvre. La proportion des ménages qui partagent cette opinion varie de 77,4% au Centre-Nord à 53,8% au Centre. C'est dans les régions du Centre-Nord, de la Boucle du Mouhoun (73,4%), du plateau Central (70,7%) et du Sahel (70,2%) que cette proportion est la plus élevée.

Graphique 6- 4: Opinion des ménages sur le statut de pauvreté du Burkina Faso, par région



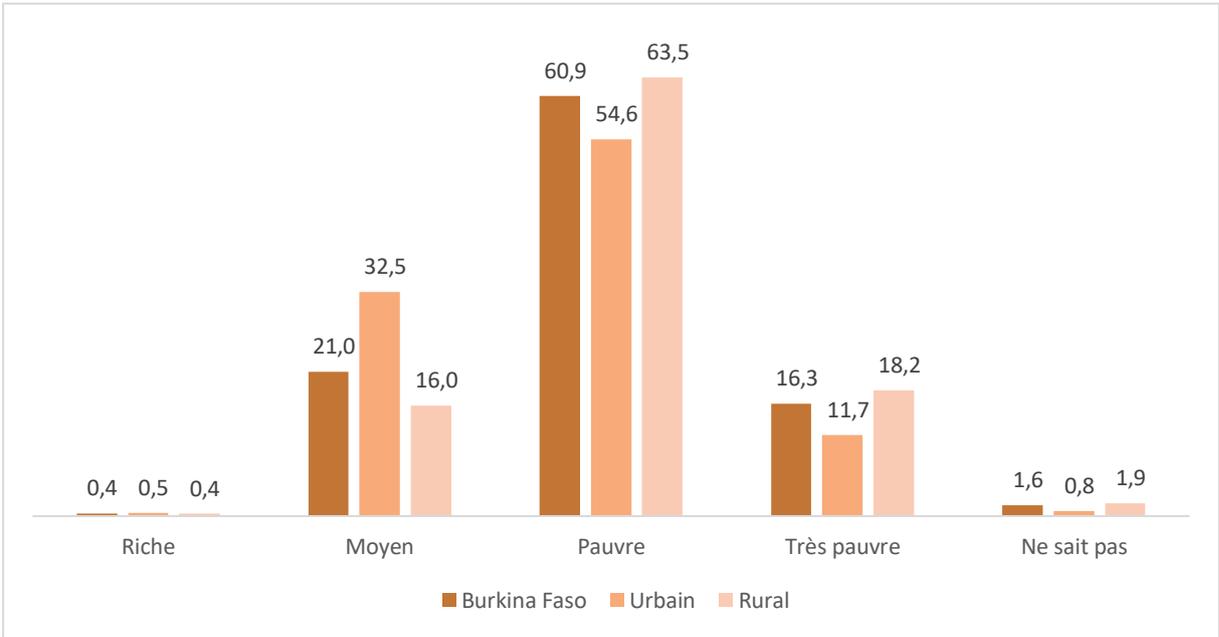
6.2 Caractéristiques de la pauvreté subjective

Situation personnelle de la pauvreté

Après avoir recueilli l'opinion des ménages sur le statut de pauvreté du Burkina Faso, il leur a été demandé de se prononcer sur leur situation personnelle de pauvreté.

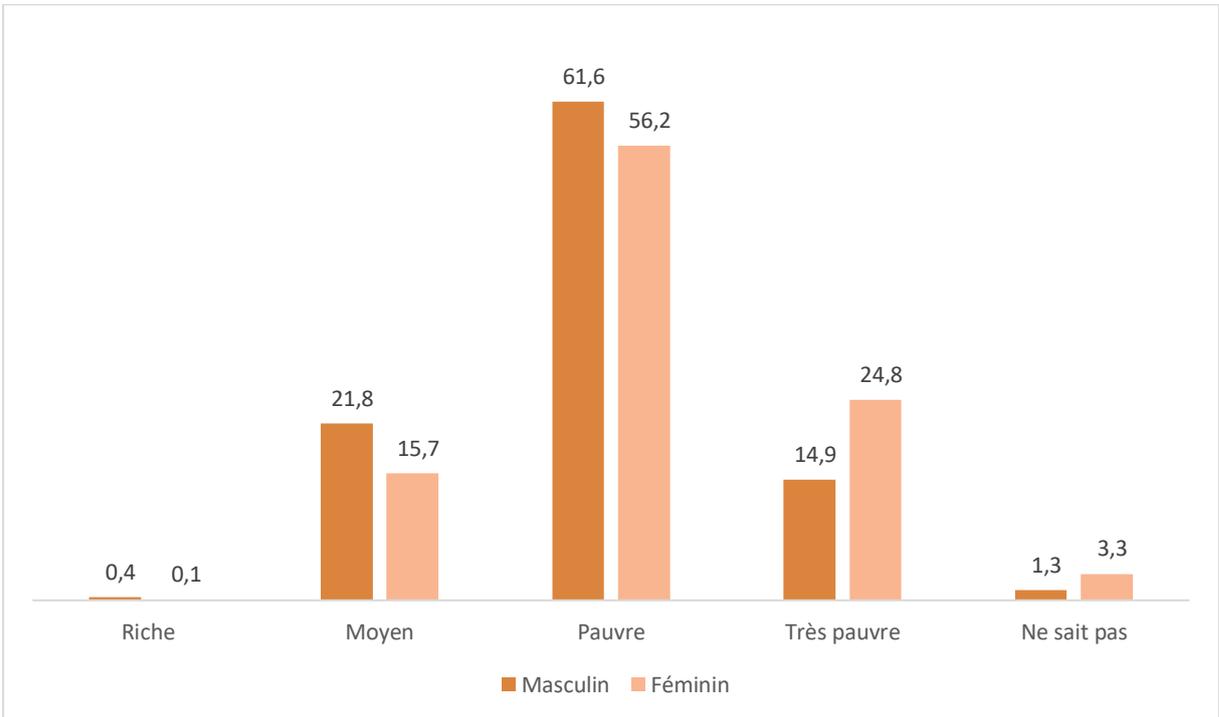
La majorité des ménages burkinabè (60,9%) s'estiment pauvres. La même tendance est relevée aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural avec, cependant, une plus faible proportion en milieu urbain (54,6%) qu'en milieu rural (68,5%).

Graphique 6- 5: Opinion des ménages sur leur situation personnelle de pauvreté au Burkina Faso et par milieu de résidence

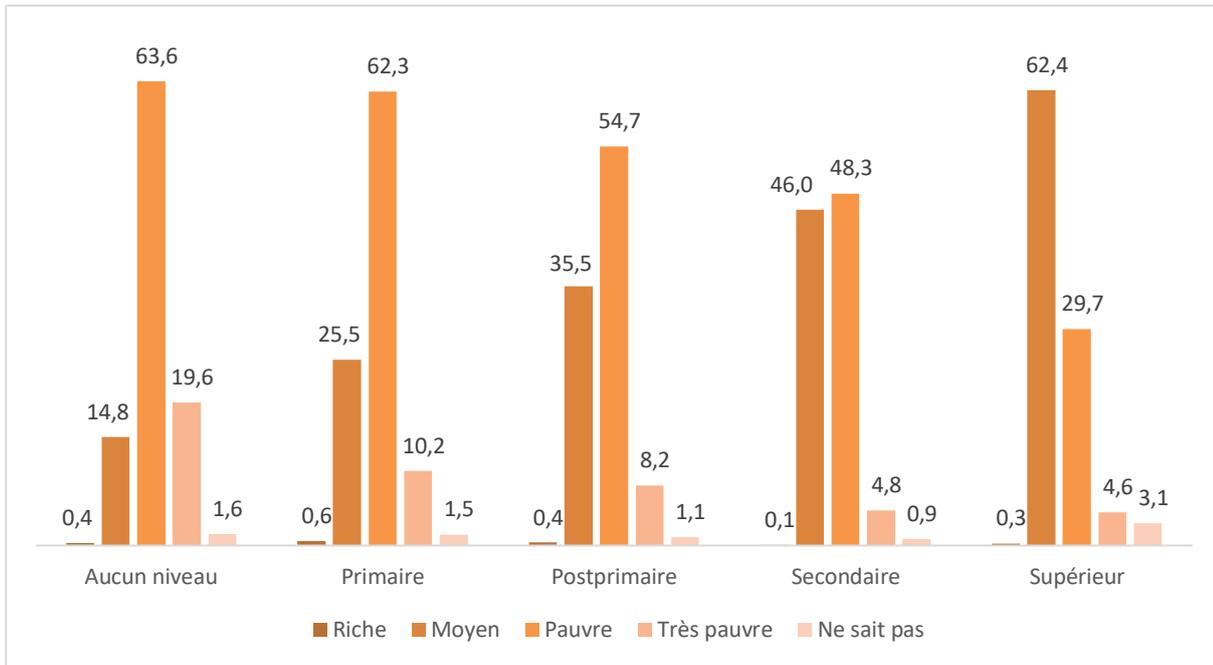


L'analyse par sexe révèle que les hommes (61,6%) s'estiment plus pauvres que les femmes (56,2%). Par contre le sentiment d'extrême pauvreté est plus par les femmes (24,5%) que les hommes (14,9%).

Graphique 6- 6: Opinion des ménages sur leur situation personnelle de pauvreté par sexe du chef de ménage



Graphique 6- 7: Opinion des ménages sur leur situation personnelle de pauvreté par niveau d'instruction du chef de ménage

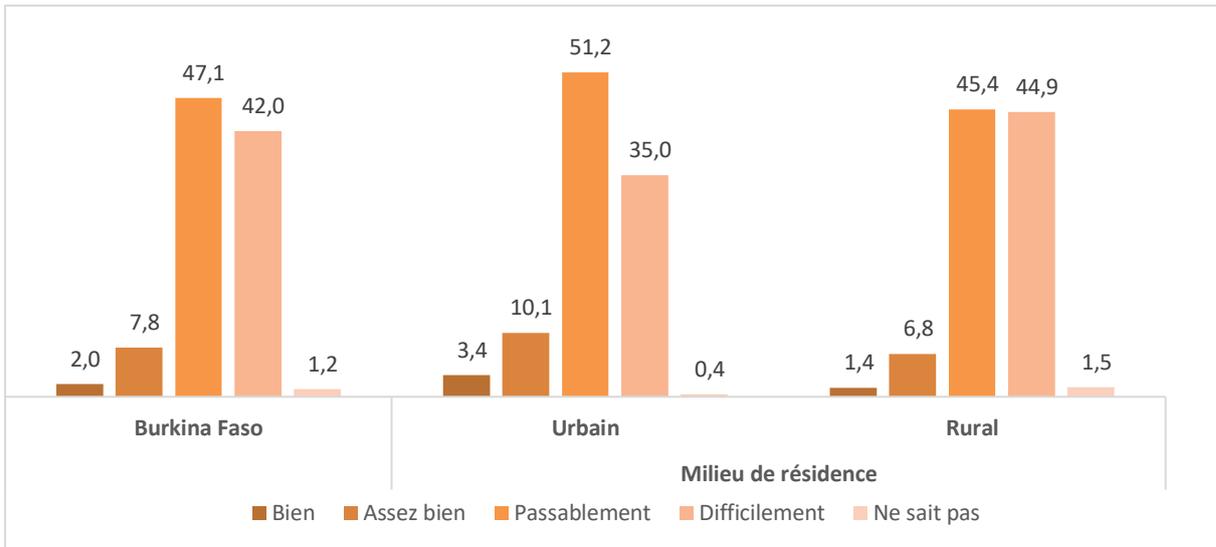


6.3 Pauvreté subjective et satisfaction des besoins des ménages

Pour appréhender l'opinion des ménages sur la qualité de leur vie, au regard de leur revenu, il leur a été posée la question suivante : « Etant donné le revenu de votre ménage, estimez-vous que vous vivez : 'Bien', 'Assez bien', 'Passablement', 'Difficilement' ou 'Ne sait pas' ? ».

Il en ressort qu'au Burkina Faso, près de 9 ménages sur 10 estiment qu'ils vivent passablement (47,1%) ou difficilement bien (42,0%) au regard de leur revenu. Le même constat est observé dans les deux milieux de résidence où une grande proportion des ménages mènent une vie passable ou difficile avec leur revenu. Cependant, en milieu rural, les ménages pensent plus qu'ils vivent difficilement (44,9%) comparativement au milieu urbain où moins de 4 ménages sur 10 estiment vivre difficilement étant donné leur revenu.

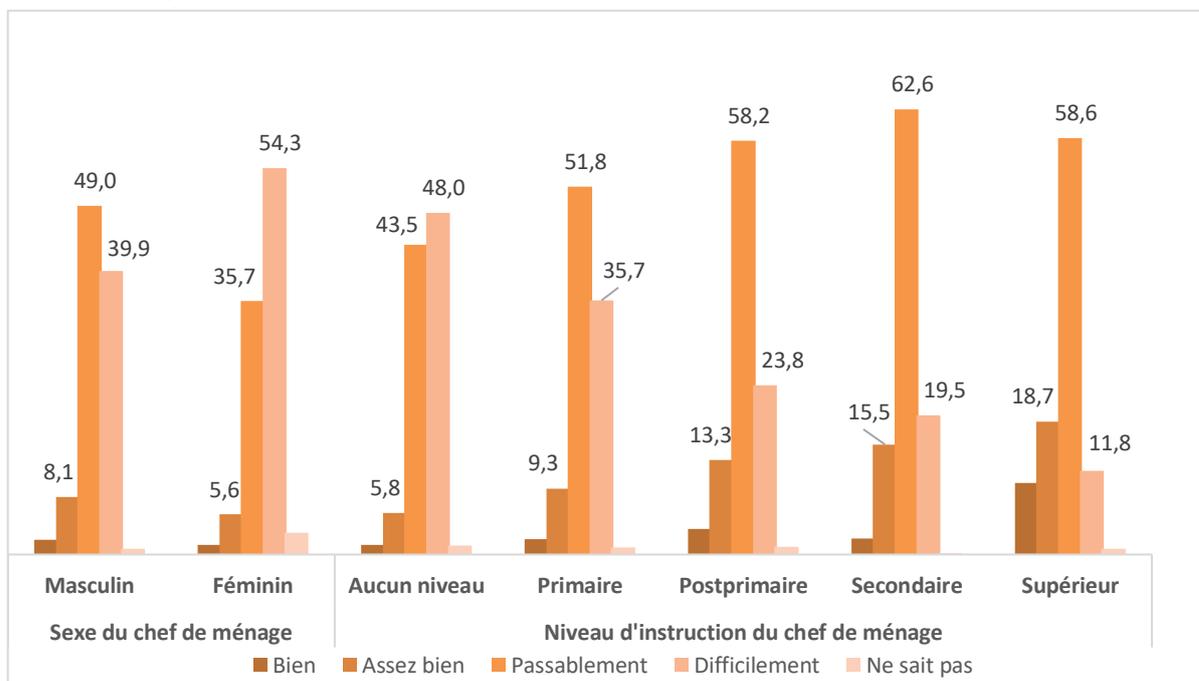
Graphique 6- 8: Opinion des ménages sur la qualité de leur vie au Burkina Faso et par milieu de résidence



L'appréciation de la qualité de vie au regard du revenu varie également selon le sexe et le niveau d'instruction du chef de ménage. Les ménages dirigés par une femme estiment plus qu'ils vivent difficilement avec leur revenu (54,3%) que ceux dirigés par un homme (39,9%). Si, près de la moitié des ménages dirigés par un homme (49%) trouvent leur vie passable étant donné leur revenu, dans les ménages dirigés par une femme, cette proportion n'est que de 36%.

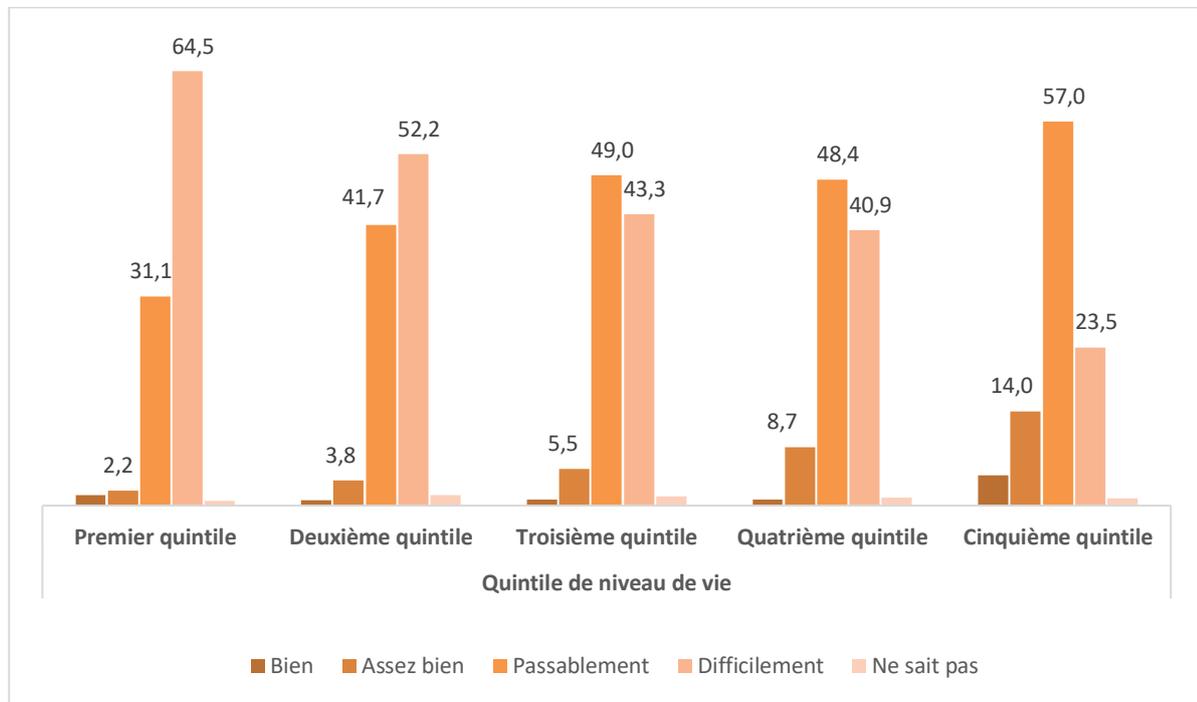
Par ailleurs, en tenant compte du revenu, la qualité de vie des ménages s'améliore avec le niveau d'instruction du chef de ménage. En effet, la proportion des ménages qui estiment vivre difficilement au regard de leur revenu décroît de 48% pour les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction à 12% pour les ménages dont le chef a un niveau d'instruction supérieur.

Graphique 6- 9: Opinion des ménages sur la qualité de leur vie par sexe et niveau d'instruction du chef de ménage



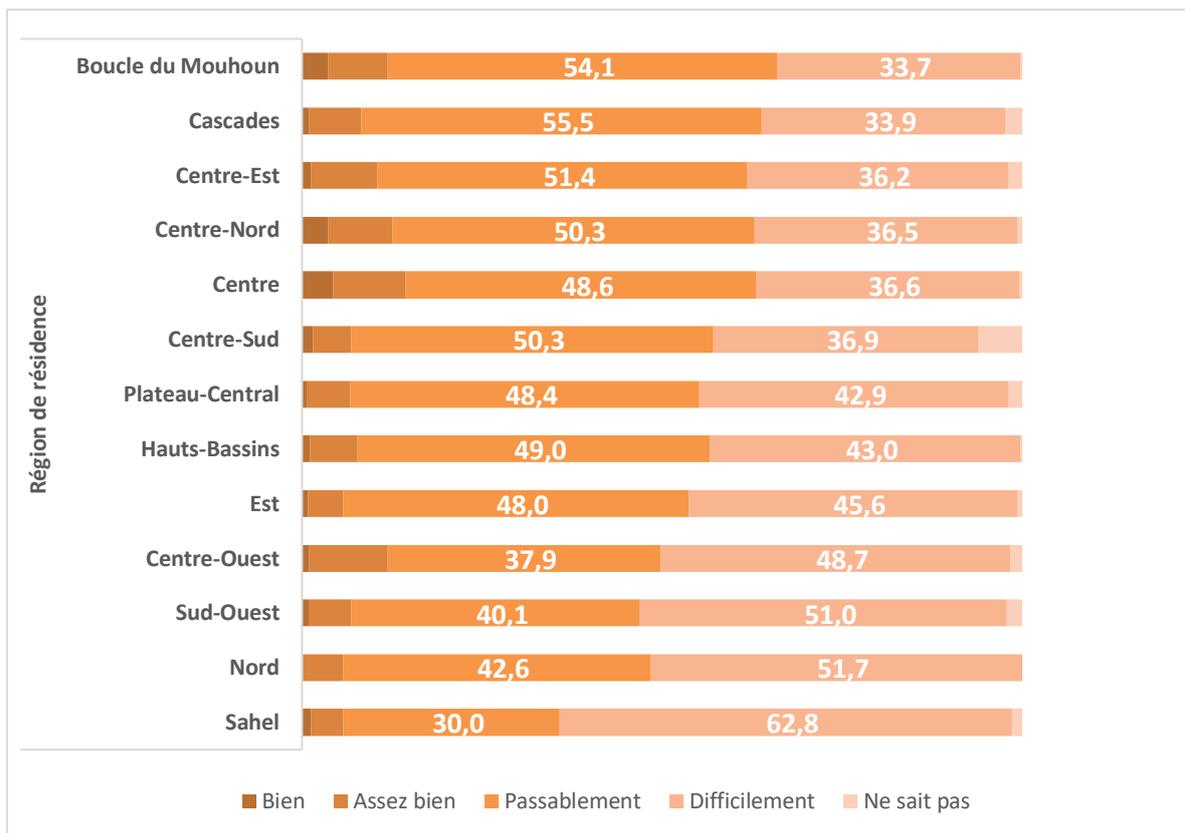
Aussi, selon l'appréciation des ménages, la vie est d'autant plus difficile que le niveau de vie du ménage est faible. Pendant que 65% des ménages du niveau de vie le plus faible estiment qu'ils vivent difficilement selon leur revenu, ils ne sont que 24% pour les ménages de niveau de vie le plus élevé.

Graphique 6- 10: Opinion des ménages sur la qualité de leur vie par quintile de niveau de vie



L'appréciation des ménages sur la qualité de leur vie au regard de leur revenu présente des disparités selon les régions. C'est dans la région du Sahel (62,8%) que les ménages estiment le plus vivre difficilement au regard de leur revenu. Par contre, les régions de la Boucle du Mouhoun (33,7%) des Cascades (33,9%) une plus faible proportion de ménages pense vivre difficilement.

Graphique 6- 11: Opinion des ménages sur la qualité de leur vie par région



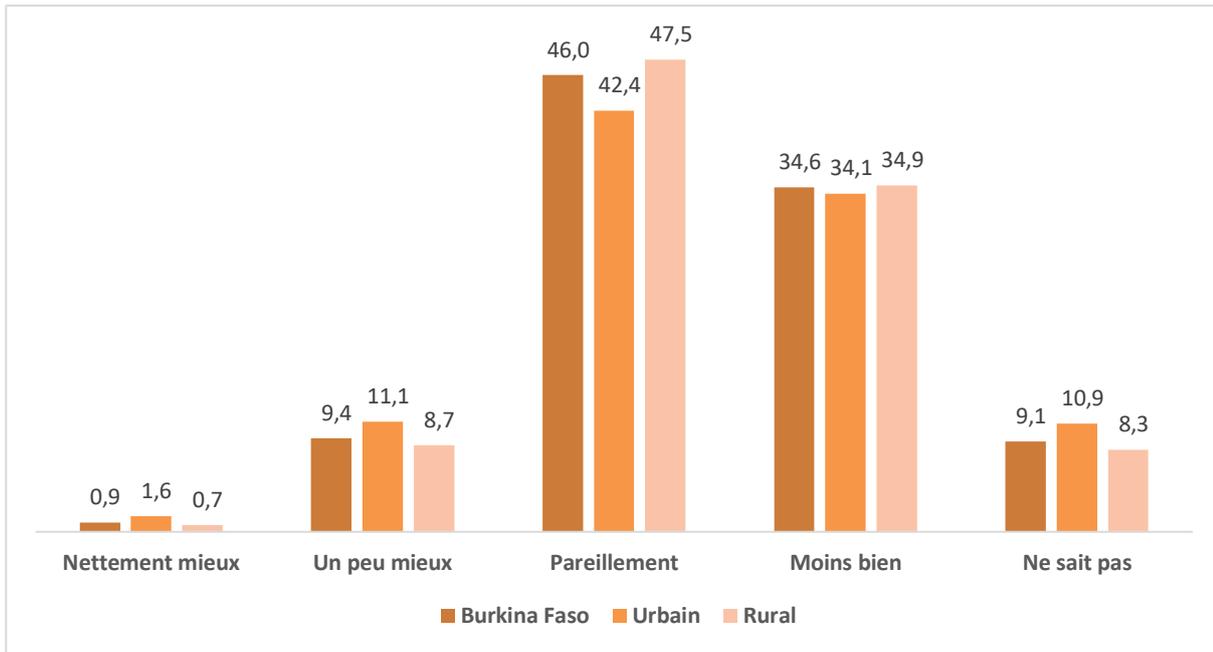
6.4 Principales causes de la pauvreté selon les ménages

La perception de la situation de pauvreté des ménages vis-à-vis de la communauté a été appréhendée par deux questions qui leurs ont été posées.

D'abord, il est demandé aux ménages de comparer leur statut personnel de pauvreté à celui des ménages voisins résidant soit dans le même village soit dans le même secteur. La question a été posée de la façon suivante : Comment vivez-vous par rapport à vos voisins dans la localité ? Ensuite, le ménage a apprécié son niveau de vie par rapport à celui des ménages vivant dans la capitale.

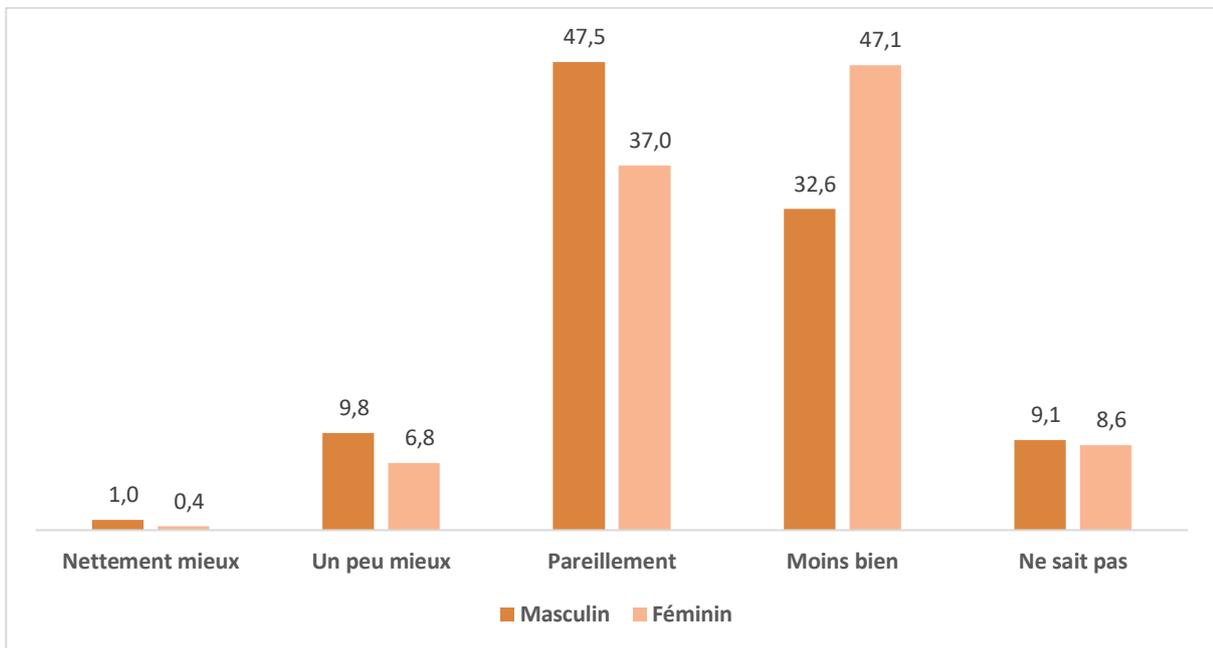
Il ressort que les ménages burkinabè pensent en général qu'ils vivent soit aussi bien (46,0%) ou moins bien (34,5%) que leurs voisins de la localité. La proportion des ménages qui estiment qu'ils vivent aussi bien que leurs voisins est plus élevée en milieu rurale (47,5%) qu'en milieu urbain (42,4%).

Graphique 6- 12: Perception de la situation de pauvreté des ménages vis-à-vis de leurs voisins au Burkina Faso et par milieu de résidence



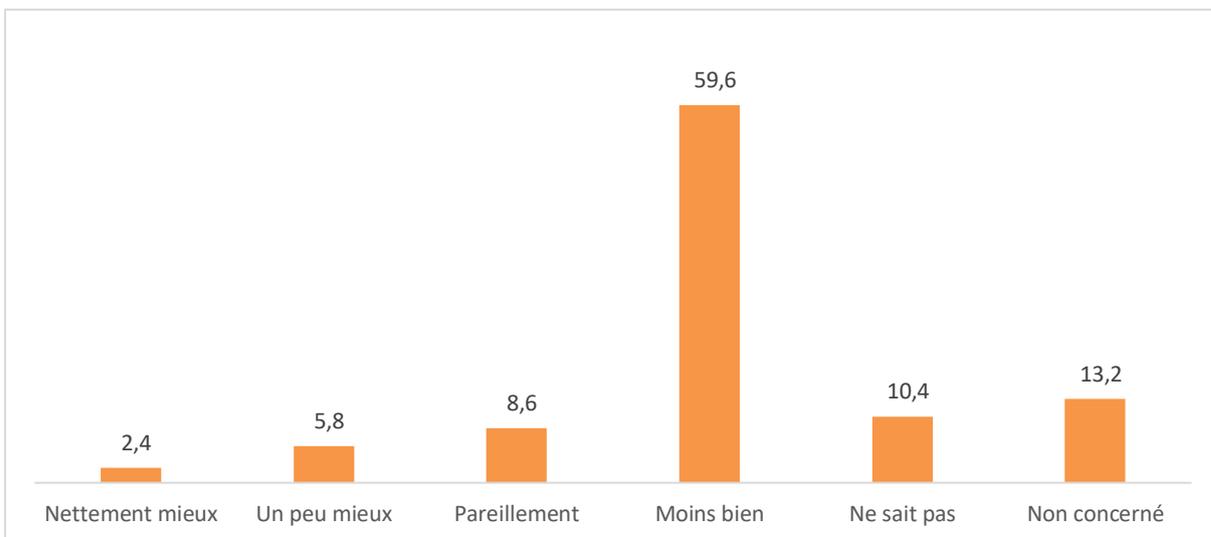
En général, les hommes (47,5%) estiment plus qu'ils vivent aussi bien que leurs voisins contrairement aux femmes (47,1%) qui estiment plus que leur vie est moins bien.

Graphique 6- 13: Perception de la situation de pauvreté des ménages vis-à-vis de leurs voisins par sexe du chef de ménage



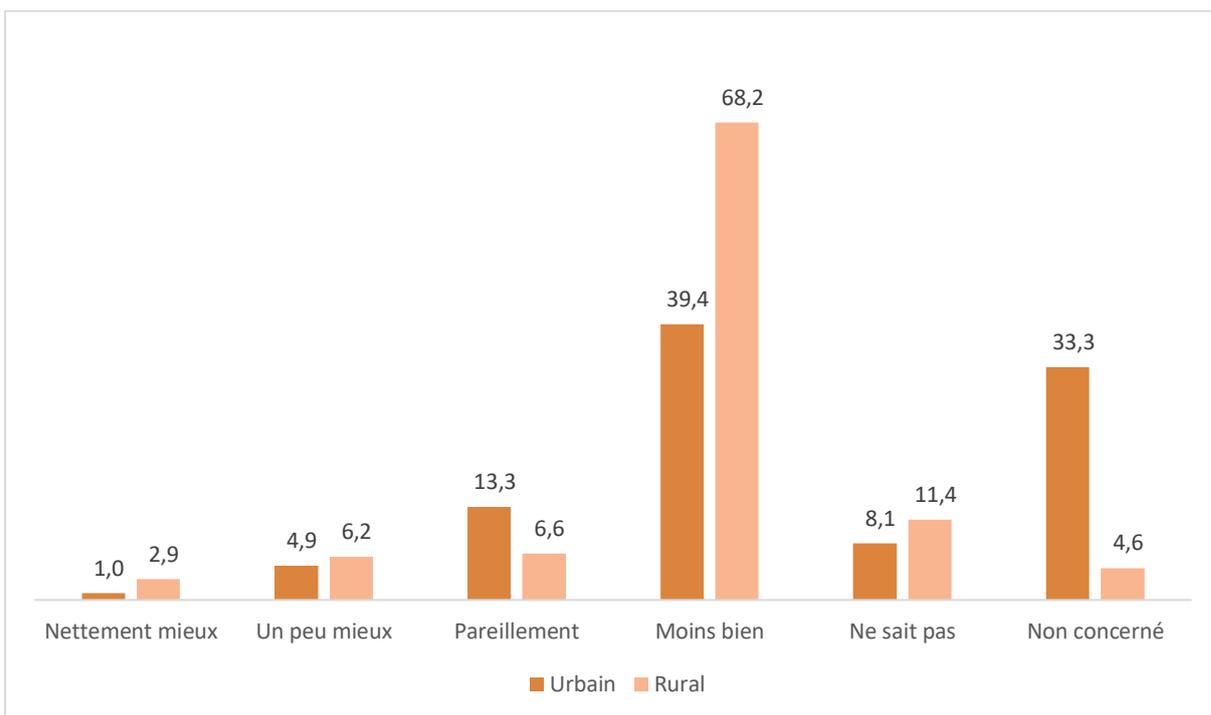
Au-delà des voisins de la localité, plus de la moitié des ménages (59,6%) vivant hors de la capitale estiment qu'ils vivent moins bien que ceux de la capitale. Par contre, seulement 9 ménages sur 100 pensent qu'ils ont le même niveau de vie que ceux de la capitale.

Graphique 6- 14: Perception de la situation de pauvreté des ménages vis-à-vis des ménages résidant dans la capitale



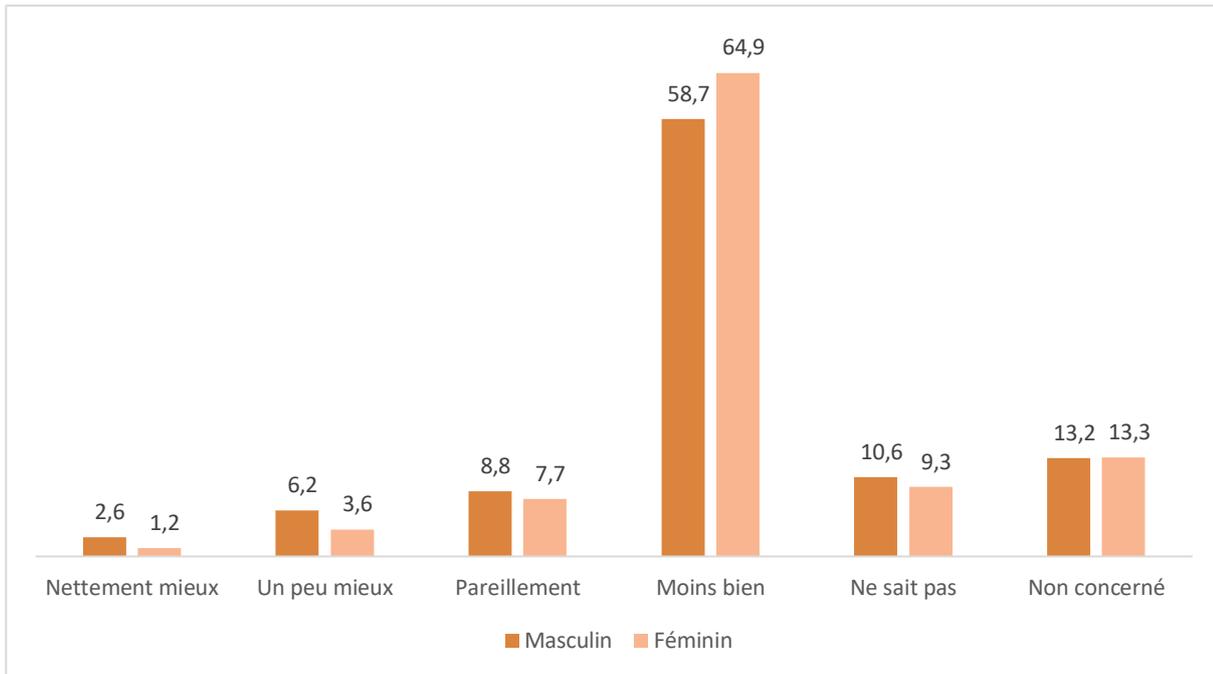
La perception selon laquelle les ménages d'autres localités vivent moins bien que ceux de la capitale est plus partagée en milieu rural (68,2%) qu'en milieu urbain (39,4%). Quel que soit le milieu de résidence, très peu de ménages pensent que la qualité de leur vie dépasse ou est égale à celle des ménages de la capitale.

Graphique 6- 15: Perception de la situation de pauvreté des ménages vis-à-vis des ménages résidant dans la capitale par milieu de résidence



La perception de la qualité de vie par rapport à la capitale varie selon le sexe du chef de ménage. Les ménages dirigés par une femme (64,9%) estiment plus que leur vie est moins bien que celle des ménages de la capitale en comparaison avec ceux dirigés par un homme (58,7%).

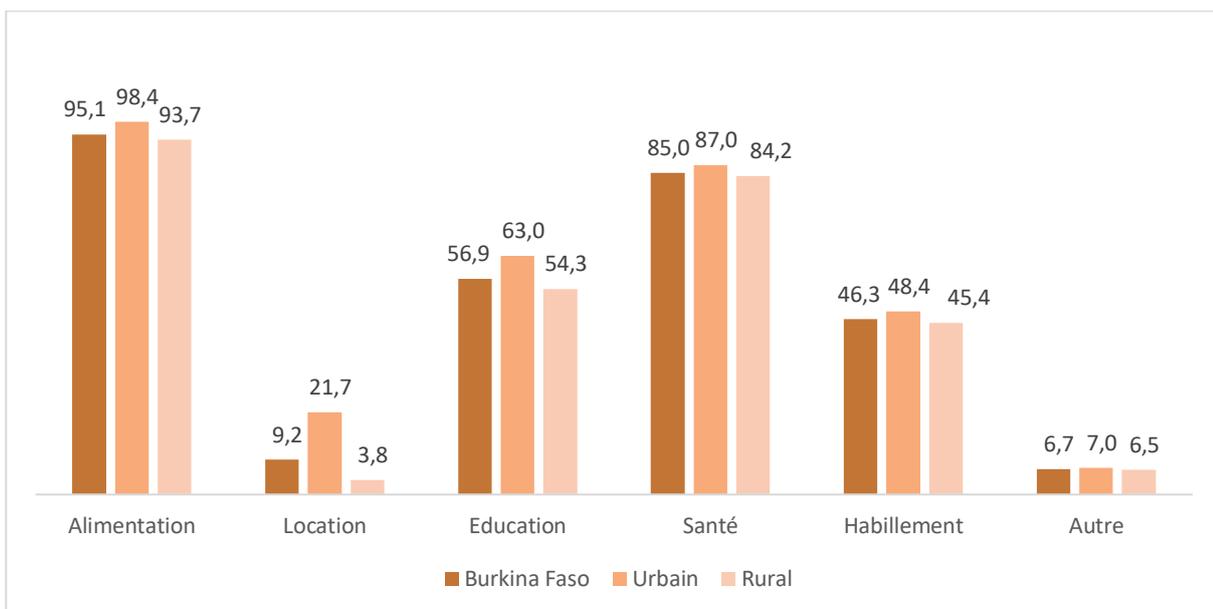
Graphique 6- 16: Perception de la situation de pauvreté des ménages vis-à-vis des ménages résidant dans la capitale par sexe du chef de ménage



6.5 Pauvreté subjective et satisfaction des besoins des ménages

Les ménages ont estimé qu'il leur est nécessaire un certain montant minimum mensuel pour mener une vie décente. Les charges couvertes par ce montant sont principalement l'alimentation (98,1%), la santé (85,0%), l'éducation (56,9%) et l'habillement (46,3%). Le même constat est observé aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Graphique 6- 17: Perception de la pauvreté subjective et satisfaction des besoins des ménages



7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

7.1 Synthèse des principaux résultats et recommandation

7.1.1 Synthèse des principaux résultats

Les marges de progrès en matière de lutte contre la pauvreté restent énormes malgré les progrès significatifs réalisés au cours des vingt dernières années grâce à la mise en œuvre de différents référentiels de développement que sont le CSLP, la SCADD et le plus récemment le PNDES. Le pourcentage de la population se situant en dessous du seuil de pauvreté s'établit à 43,2% de la population en 2021 contre 41,4% en 2018 soit une hausse de 1,8 point de pourcentage. Certes la pauvreté a augmenté entre 2018 et 2021, cependant la croissance économique a été le principal moteur qui a freiné cette augmentation de la pauvreté. Les effets de redistribution ont joué à contrecourant de l'amélioration de la situation de pauvreté.

La pauvreté monétaire a un visage rural, sur les 9,3 millions de pauvres que compte le pays en 2021, 90% d'entre eux vivent en milieu rural (neuf pauvres sur dix), 7,5% vivent dans les petites et moyennes villes et seulement 2,7% dans l'ensemble « Ouaga et Bobo ». Les régions les plus pauvres sont le Nord, le Centre-nord, la Boucle du Mouhoun et le Centre-ouest. Ces quatre régions hébergent la moitié de l'ensemble des pauvres du Burkina.

Au Burkina Faso, 40,7% de la population a été touchée par une insécurité alimentaire modérée ou grave 2021-22. Pour l'insécurité alimentaire grave, la prévalence est passée de 7,2% en 2018-19 à 5,9% et près d'une personne sur trois de la population burkinabé est sous-alimentée.

Les ménages les plus pauvres ont moins accès à l'eau potable comparé aux moins pauvres et l'accès à l'assainissement reste préoccupant pour l'ensemble des ménages car à peine un ménage sur cinq évacue aisément ses déchets ménagers et 15,2% des ménages utilisent des toilettes saines. L'évacuation des eaux usées reste un défi pour l'ensemble des ménages puisque seulement 17,3% des ménages évacuent aisément les eaux usées.

L'analyse de la promiscuité selon le niveau de vie des ménages indique une forte prévalence de la promiscuité chez ménages pauvres où deux sur cinq vivent en situation de promiscuité. Au niveau national, deux tiers des ménages vivent dans des maisons en matériaux définitifs. Aussi, cette proportion se situe à 39,4% chez les ménages les plus pauvres (premier décile) et atteint 92,3% chez les ménages les plus riches (dixième décile). Au Burkina Faso, la majorité des ménages (63,7%) pensent que le pays est pauvre.

7.1.2 Recommandation

Au vu des résultats, les recommandations suivantes ont été formulées :

- ❖ Mettre en place un processus d'amélioration de la productivité de l'élevage et de l'agriculture par la mise en place et la vulgarisation des techniques agricoles plus efficaces, des semences adaptées et à haut rendement, la vulgarisation de l'utilisation des engrais et des pesticides, la mise en œuvre de politique permettant aux agriculteurs professionnels d'avoir des terres, favoriser la reconstitution des

cheptels des éleveurs et maîtriser l'eau à travers la construction des barrages et la réalisation de forage de grand diamètre pour l'irrigation

- ❖ Prévenir les inflations et mettre en place un mécanisme pouvant les contenir
- ❖ Accroître les informations sur les quantités et les prix des biens sur les différents marchés et au niveau des différentes régions du pays
- ❖ Accélérer la mise en œuvre effective de la politique nationale de l'emploi en vue de promouvoir les emplois décents et de lutter contre la précarité
- ❖ Mettre en place des mécanismes incitatifs dans le secteur primaire notamment à travers d'importants appuis à la création des emplois ruraux afin d'améliorer la productivité du travail dans ce secteur.
- ❖ Accélérer le processus d'élaboration et de mise en œuvre de la politique nationale de protection sociale
- ❖ Améliorer l'accès et les conditions d'accès des populations aux infrastructures économiques et sociales (services de santé, éducation, services de transport public, source d'eau potable, marché alimentaire, route praticable en toute saison
- ❖ Lutter contre l'inégalité sous toutes ses formes (genre, spatiale, ethniques, etc.)
- ❖ Améliorer la capacité des populations à acquérir leur propre maison et à construire en matériaux durables

7.2 Travaux d'analyse future

Ce rapport présente un portrait statique de la pauvreté au Burkina Faso en 2021, en identifiant les régions et les groupes de population plus pauvres. C'est une étape essentielle et nécessaire pour une compréhension de la manifestation de la pauvreté dans une population. Cependant, une compréhension de la pauvreté basée seulement sur le profil de pauvreté n'est pas suffisante pour servir d'input pour l'élaboration des politiques informées, efficaces et efficientes de lutte contre la pauvreté. Les éléments présentés au point quatre du rapport sur les déterminants de la pauvreté sont un bon début de compréhension des causes profondes de la pauvreté, et servir d'outils pour l'élaboration des projets et programmes pro-pauvres. Cependant, cette analyse peut être et doit être approfondie en affinant davantage le modèle sur des zones géographiques plus petites et homogènes au regard des caractéristiques agro écologiques pour une meilleure compréhension de la pauvreté.

Une analyse statique, avec des données en coupe transversale, comme le fait ce rapport, permet d'identifier les individus pauvres et plus pauvres. Ce statut de pauvreté constaté peut être dû à un phénomène conjoncturel (pauvreté transitoire) ou structurel (pauvreté chronique) qui ne peut être saisi qu'à travers une analyse dynamique de la pauvreté avec des données se répétant dans le temps (panel). Une caractérisation de la pauvre en pauvreté chronique et en pauvreté transitoire et une compréhension des causes sous-jacentes sont fondamentales pour la conception de politiques efficaces de lutte contre la pauvreté. Les types de politiques de lutte contre la pauvreté à mettre en œuvre diffèrent lorsqu'on cherche à éliminer la pauvreté transitoire ou la pauvreté chronique. Le volet panel de la deuxième édition de l'EHCVM permet cette analyse dynamique de la pauvreté et ça sera l'objet du prochain rapport sur la pauvreté à partir des données sur la deuxième édition de l'EHCVM.

ANNEXES

Annexe 1-

La profondeur de la pauvreté (écart de pauvreté ou gap de pauvreté) mesure la distance moyenne entre le revenu des ménages et la ligne de pauvreté, en donnant une distance zéro aux ménages qui sont au-dessus de la ligne de pauvreté. La profondeur de la pauvreté se définit par la formule :

$$PG = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[\frac{z - y_i}{z} \right]$$

où y_i est le revenu d'un individu i , et la somme porte uniquement sur les individus pauvres.

La profondeur de la pauvreté varie entre 0 et 1 (entre 0 et 100 si elle est exprimée en pourcentage, ce qui est le cas dans notre profil), où une valeur plus importante (c'est-à-dire une pauvreté plus profonde) indique d'une part qu'il y a une grande distance entre le revenu des pauvres et la ligne de pauvreté, et d'autre part une plus forte incidence de la pauvreté.

Si l'on définit le **ratio de l'écart de revenu** (I) par :

$$I = \frac{z - \bar{y}_q}{z} \quad \text{Où} \quad \bar{y}_q = \frac{1}{q} \sum_{i=1}^q y_i$$

est le revenu moyen des pauvres, la profondeur de la pauvreté est le produit du ratio de l'écart de revenu (I) et de l'incidence de la pauvreté (H) :

$$PG = I \times H$$

Le ratio de l'écart du revenu est donc le ratio entre la distance séparant le revenu moyen des pauvres et la ligne de la pauvreté. Par exemple, si ce ratio est de 0,25, le revenu moyen des ménages pauvres s'élève à 75 pour cent du seuil de la pauvreté. Ce ratio peut être utile pour analyser la pauvreté, mais il faut souligner qu'il n'est pas en lui-même une bonne mesure de la pauvreté. Le problème de cette mesure est qu'il dépend de façon implicite de l'incidence de la pauvreté : supposons que des ménages pauvres, mais proches de la ligne de pauvreté améliorent leur niveau de vie et sortent de la pauvreté. Le ratio de l'écart du revenu augmentera parce que la distance moyenne entre le revenu des pauvres et la ligne de pauvreté s'agrandira (ceux qui sont sortis de la pauvreté étaient les moins pauvres parmi les pauvres, et, par conséquent, ceux qui restent pauvres sont en moyenne plus loin de la ligne de pauvreté), ce qui laisse penser que la pauvreté s'est approfondie. Pourtant, personne n'a vu sa situation se dégrader et certains ont même vu la leur s'améliorer. Dans cette situation, on verrait que l'incidence de la pauvreté H , aussi bien que la profondeur de la pauvreté PG , diminuerait, ce qui indique que la pauvreté a été réduite. Ce problème ressort du fait que le

ratio de l'écart du revenu prend en compte seulement les pauvres, tandis que les deux autres mesures analysent la situation pour toute la population.

Par rapport à l'incidence de la pauvreté, la profondeur de la pauvreté échappe au premier défaut mentionné, mais pas au deuxième. En effet, une réduction du revenu d'un ménage pauvre entraîne une augmentation de la profondeur de la pauvreté. Mais un transfert de ressources d'un ménage pauvre à un ménage plus riche ne change pas la profondeur de la pauvreté si les deux ménages sont en dessous de la ligne de pauvreté avant et après le transfert. Par contre, si le ménage bénéficiaire est amené par-dessus la ligne de pauvreté, la profondeur de la pauvreté est réduite. Il y a donc un cas de figure où les ménages pauvres voient leur ressource diminuer sans que l'incidence de la pauvreté ne le reflète. Il convient donc d'utiliser la troisième mesure de la classe FGT pour remédier à ce défaut :

La sévérité de la pauvreté (écart de pauvreté au carré) tient compte non seulement de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté (l'écart de pauvreté), mais aussi de l'inégalité entre les pauvres. L'utilisation de l'écart de pauvreté au carré revient à pondérer l'écart de pauvreté en fonction de lui-même, de manière à privilégier les personnes en situation d'extrême pauvreté. Elle est définie par :

$$P_2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[\frac{z - y_i}{z} \right]^2$$

La sévérité de la pauvreté varie entre 0 et 1 (entre 0 et 100 si elle est exprimée en pourcentage). Elle prend la valeur 0 si tous les ménages ont un revenu au-dessus de la ligne de pauvreté, et la valeur 1 si tous les ménages ont un revenu zéro. La valeur de la sévérité de la pauvreté est toujours inférieure à celle de la profondeur de la pauvreté, qui est à son tour toujours inférieure à celle de l'incidence de la pauvreté. La sévérité de la pauvreté est une mesure qui est moins facile à comprendre et à communiquer, mais ne présente pas les défauts des deux autres mesures évoquées ci-dessus.

Dans les analyses, il est important d'utiliser la sévérité de la pauvreté ou la profondeur de la pauvreté en plus de l'incidence de la pauvreté, car ces trois mesures traduisent des aspects différents de la pauvreté. En effet, une analyse fondée uniquement sur l'incidence de la pauvreté conclurait à une plus grande efficacité des politiques qui permettent aux mieux lotis parmi les pauvres (ceux qui se trouvent au plus près de la ligne de pauvreté) d'échapper à la pauvreté. En utilisant la sévérité de la pauvreté ou la profondeur de la pauvreté, par contre, l'analyse mettrait l'accent sur l'aide apportée aux individus les plus éloignés de la ligne, soit les plus pauvres parmi les pauvres.

Tableau x-y: Résultat de la régression au niveau national

Source	SS	df	MS	Number of obs	=	6,237
		F(27, 6209)	=	234.28		
Model	1431.29689	27	53.0109961	Prob > F	=	0.0000
Residual	1404.90727	6,209	.226269492	R-squared	=	0.5047
		Adj R-squared	=	0.5025		
Total	2836.20417	6,236	.454811445	Root MSE	=	.47568

Inpcexp	Coefficient	Std. err.	t	P>t	[95% conf.	interval]
zoneresid2	-.1156383	.0238195	-4.85	0.000	-.1623327	-.0689439
zoneresid3	-.1611626	.0218498	-7.38	0.000	-.2039958	-.1183294
hgender2	-.2038629	.0229714	-8.87	0.000	-.2488947	-.158831
rhmstat2	-.2815011	.0372158	-7.56	0.000	-.3544571	-.2085452
rhmstat3	-.1810925	.0408137	-4.44	0.000	-.2611016	-.1010835
rhmstat4	-.2644234	.0450664	-5.87	0.000	-.3527692	-.1760776
hhsiz	-.098439	.0051737	-19.03	0.000	-.1085813	-.0882967
hhsiz2	.0026151	.0002227	11.74	0.000	.0021784	.0030517
hage	.0061938	.0029703	2.09	0.037	.000371	.0120165
hage2	-.0000689	.0000301	-2.29	0.022	-.0001278	-9.94e-06
hhdurscol	.0264292	.0037987	6.96	0.000	.0189825	.0338759
hhdurscol2	.0004864	.0002554	1.90	0.057	-.0000143	.0009872
ratiodep	-.085083	.0053339	-15.95	0.000	-.0955393	-.0746267

lnpcexp	Coefficient	Std. err.	t	P>t	[95% conf.	interval]
ratiodep2	.0040387	.0003801	10.62	0.000	.0032935	.0047839
rhactiv7j2	-.0635681	.0334241	-1.90	0.057	-.129091	.0019548
rhbranch2	.02614	.0335375	0.78	0.436	-.0396052	.0918851
rhbranch3	.2624609	.0234927	11.17	0.000	.216407	.3085148
rhbranch4	.1683083	.0303296	5.55	0.000	.1088518	.2277649
rhbranch5	.2867275	.0219745	13.05	0.000	.2436499	.3298051
rhbranch6	.1961569	.0253625	7.73	0.000	.1464375	.2458762
rhcsp2	-.216999	.0433104	-5.01	0.000	-.3019023	-.1320956
rhcsp3	-.4646224	.0438889	-10.59	0.000	-.5506598	-.3785851
rhcsp4	-.504207	.0520471	-9.69	0.000	-.6062374	-.4021766
rhcsp5	-.3089077	.0410229	-7.53	0.000	-.3893268	-.2284887
rhcsp6	-.0212523	.0651841	-0.33	0.744	-.1490356	.106531
route1	-.0992296	.0165674	-5.99	0.000	-.1317075	-.0667517
marche1	-.1245979	.0126559	-9.85	0.000	-.1494077	-.099788
_cons	13.91566	.0893378	155.76	0.000	13.74053	14.09079

Tableau x-y: Résultat de la régression dans la strate Ouagadougou et Bobo Dioulasso

Source	SS	df	MS	Number of obs	=	674
		F(25, 648)	=	26.71		
Model	144.20373	25	5.76814921	Prob > F	=	0.0000
Residual	139.936365	648	.215951181	R-squared	=	0.5075
		Adj R-squared	=	0.4885		
Total	284.140095	673	.42219925	Root MSE	=	.46471

lnpcexp	Coefficient	Std. err.	t	P>t	[95% conf.	interval]
hgender2	-.0627097	.0731034	-0.86	0.391	-.206258	.0808385
rhstat2	-.4551168	.0810944	-5.61	0.000	-.6143564	-.2958772
rhstat3	-.4018431	.1046224	-3.84	0.000	-.6072829	-.1964033
rhstat4	-.4091344	.1127638	-3.63	0.000	-.630561	-.1877078
hhsz	-.1154417	.0216986	-5.32	0.000	-.1580498	-.0728336
hhsz2	.0046476	.0012118	3.84	0.000	.002268	.0070271
hage	.0359424	.0120081	2.99	0.003	.0123628	.059522
hage2	-.0003223	.0001257	-2.56	0.011	-.0005692	-.0000754
hhdurscol	.0408548	.008935	4.57	0.000	.0233098	.0583998
hhdurscol2	-.0000152	.0005052	-0.03	0.976	-.0010074	.0009769
ratiodep	-.1279871	.0256831	-4.98	0.000	-.1784192	-.077555
ratiodep2	.0108509	.0028648	3.79	0.000	.0052255	.0164763
rhactiv7j2	-.3650659	.1638688	-2.23	0.026	-.6868439	-.0432878
rhbranch2	.0934775	.2626747	0.36	0.722	-.4223188	.6092737

lnpcexp	Coefficient	Std. err.	t	P>t	[95% conf.	interval]
rhbranch3	.0367613	.1175964	0.31	0.755	-.1941548	.2676773
rhbranch4	-.0327442	.1182788	-0.28	0.782	-.2650002	.1995117
rhbranch5	.0203919	.111499	0.18	0.855	-.1985511	.2393349
rhbranch6	.0044005	.1131683	0.04	0.969	-.2178204	.2266214
rhcsp2	-.302676	.0778364	-3.89	0.000	-.455518	-.149834
rhcsp3	-.4900917	.0799133	-6.13	0.000	-.6470119	-.3331715
rhcsp4	-.5053432	.1086319	-4.65	0.000	-.7186563	-.2920301
rhcsp5	-.2840753	.0754538	-3.76	0.000	-.4322387	-.1359118
rhcsp6	-.023182	.1145011	-0.20	0.840	-.2480199	.2016559
route1	-.0365077	.0448569	-0.81	0.416	-.1245901	.0515748
marche1	-.0998213	.0469628	-2.13	0.034	-.192039	-.0076036
_cons	13.47162	.2944466	45.75	0.000	12.89343	14.0498

Tableau x-y: Résultat de la régression dans les autres milieux urbains

Source	SS	df	MS	Number of obs	=	2,147
		F(25, 2121)	=	105.51		
Model	557.468126	25	22.298725	Prob > F	=	0.0000
Residual	448.27566	2,121	.211351089	R-squared	=	0.5543
		Adj R-squared	=	0.5490		
Total	1005.74379	2,146	.468659732	Root MSE	=	.45973

Inpcexp	Coefficient	Std. err.	t	P>t	[95% conf.	interval]
hgender2	-.198564	.0358662	-5.54	0.000	-.2689006	-.1282274
rhmstat2	-.2991867	.046235	-6.47	0.000	-.3898573	-.208516
rhmstat3	-.145938	.0555061	-2.63	0.009	-.25479	-.0370859
rhmstat4	-.3013326	.0602589	-5.00	0.000	-.4195053	-.1831599
hhsizex	-.1257078	.007596	-16.55	0.000	-.1406043	-.1108113
hhsizex2	.0028437	.0002879	9.88	0.000	.002279	.0034084
hage	.0092775	.005276	1.76	0.079	-.0010692	.0196241
hage2	-.0000584	.0000556	-1.05	0.293	-.0001673	.0000506
hhdurscol	.0305131	.0054215	5.63	0.000	.0198811	.0411451
hhdurscol2	.0000663	.0003518	0.19	0.850	-.0006236	.0007562
ratiodep	-.0712601	.0089936	-7.92	0.000	-.0888972	-.0536229
ratiodep2	.0031568	.0006199	5.09	0.000	.0019411	.0043725
rhactiv7j2	-.1377659	.0620904	-2.22	0.027	-.2595304	-.0160014

lnpcexp	Coefficient	Std. err.	t	P>t	[95% conf.	interval]
rhbranch2	-.078199	.0632893	-1.24	0.217	-.2023145	.0459165
rhbranch3	.1611345	.0360417	4.47	0.000	.0904538	.2318153
rhbranch4	.1309397	.0446102	2.94	0.003	.0434555	.218424
rhbranch5	.2761548	.0330012	8.37	0.000	.2114368	.3408729
rhbranch6	.1923202	.03403	5.65	0.000	.1255845	.2590559
rhcsp2	-.1435264	.0479294	-2.99	0.003	-.23752	-.0495328
rhcsp3	-.3740422	.0529363	-7.07	0.000	-.4778546	-.2702297
rhcsp4	-.4197507	.0623652	-6.73	0.000	-.542054	-.2974474
rhcsp5	-.2588964	.0475179	-5.45	0.000	-.3520828	-.1657099
rhcsp6	.0538499	.0819233	0.66	0.511	-.1068084	.2145083
route1	-.1783785	.0212668	-8.39	0.000	-.2200844	-.1366726
marche1	.0668681	.0204603	3.27	0.001	.0267438	.1069925
_cons	13.69787	.1303109	105.12	0.000	13.44232	13.95342

Tableau x-y: Résultat de la régression pour le milieu rural

Source	SS	df	MS	Number of obs	=	3,416
		F(25, 3390)	=	75.93		
Model	426.184187	25	17.0473675	Prob > F	=	0.0000
Résiduel	761.130759	3,390	.224522348	R-squared	=	0.3589
				Adj R-squared	=	0.3542
Total	1187.31495	3,415	.347676412	Root MSE	=	.47384

lnpcexp	Coefficient	Std. err.	t	P>t	[95% conf.	interval]
hgender2	-.2501593	.0311194	-8.04	0.000	-.3111739	-.1891446
rhmstat2	-.0877961	.0698327	-1.26	0.209	-.2247146	.0491224
rhmstat3	.0217983	.0729257	0.30	0.765	-.1211845	.1647812
rhmstat4	-.0706304	.078415	-0.90	0.368	-.2243759	.0831152
hhsize	-.1047612	.007077	-14.80	0.000	-.1186369	-.0908855
hhsize2	.0028365	.0002983	9.51	0.000	.0022517	.0034214
hage	.0013414	.0038103	0.35	0.725	-.0061293	.0088122
hage2	-.000031	.0000382	-0.81	0.417	-.0001059	.0000439
hhdurscol	.0199822	.0064654	3.09	0.002	.0073058	.0326587
hhdurscol2	.0008069	.000541	1.49	0.136	-.0002538	.0018675
ratiodep	-.0790199	.0068415	-11.55	0.000	-.0924338	-.0656061
ratiodep2	.0037125	.0004776	7.77	0.000	.0027761	.0046488

lnpcexp	Coefficient	Std. err.	t	P>t	[95% conf.	interval]
rhactiv7j2	-.034324	.0413482	-0.83	0.407	-.1153939	.046746
rhbranch2	.0151387	.0403746	0.37	0.708	-.0640223	.0942997
rhbranch3	.2607719	.0335979	7.76	0.000	.1948976	.3266461
rhbranch4	.1589431	.0503048	3.16	0.002	.0603123	.2575739
rhbranch5	.3186583	.0328286	9.71	0.000	.2542924	.3830243
rhbranch6	.1517863	.0429159	3.54	0.000	.0676426	.23593
rhcsp2	-.1677007	.1038079	-1.62	0.106	-.3712331	.0358317
rhcsp3	-.4122782	.1008339	-4.09	0.000	-.6099796	-.2145767
rhcsp4	-.4636254	.1089793	-4.25	0.000	-.6772973	-.2499536
rhcsp5	-.3110555	.0961849	-3.23	0.001	-.4996418	-.1224692
rhcsp6	-.0970258	.153676	-0.63	0.528	-.3983328	.2042812
route1	-.1141575	.0258097	-4.42	0.000	-.1647616	-.0635535
marche1	-.1609848	.0165924	-9.70	0.000	-.1935169	-.1284528
_cons	13.75356	.1492895	92.13	0.000	13.46086	14.04627

BIBLIOGRAPHIE

Banque Mondiale (1990) : Rapport sur le développement dans le monde 1990, Washington D.C: The World Bank

Banque mondiale et Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) 2018, Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM), Document de travail n°4 : Mesure la pauvreté

Institut national de la statistique et de la démographie (NSD, 2014), Profil de pauvreté et d'inégalités, 2014

Institut national de la statistique et de la démographie (NSD, 2009), Profil de pauvreté et d'inégalités, 2009

Institut national de la statistique et de la démographie (NSD, 2003), Profil de pauvreté et d'inégalités, 2003

Institut de la Banque Mondiale, Cours d'Introduction à l'Analyse de la Pauvreté (2005). World Bank.

Ravallion, M, (2016). *The Economics of Poverty, History, Measurement and Policy*, Oxford University Press.

Ravallion, M, (1998). Poverty Lines in Theory and Practice, LSMS Working Paper 133, Washington, D.C., World Bank.

Ravallion, M, (1996). Comparaisons de la Pauvreté, Concepts et Méthodes, LSMS Document de Travail 122, Washington, D.C., World Bank.

Willy Egset et Pal Sletten (2005), Profil de pauvreté en Haïti en 2005

